DERNIÈRE EDITION

LA PRESSE

CIRCULATION MOYENNE
Edition Quotidienne 53,149

DOUZIEME ANNEE—No 120 MONTREAL MARDI 24 MARS 1896 UN CENTIN

$14,840 POUR DOMMAGES

C'est ce que réclament les intéressés dans l'inondation de la rue Bleury

La construction de la Gare de l'Est

La commission des finances s'est réunie hier après-midi, et s'est occupé surtout d'affaires de routine.

Tous les membres étaient présents, excepté l'échevin McBride.

Le comité ordonne le paiement des dommages occasionnés par la récente rupture du tuyau de la rue Bleury. Il y a un certain nombre de propriétaires qui acceptent l'estimation de M. Lacacé, et ce sont ceux-là que le comité des finances veut payer, selon l'autorisation qu'il en a reçue du conseil. C'est un montant de $1,651.22 à débourser.

Les réclamations totales s'élèvent à $14,840, mais les experts de la ville n'accordent que $7,290 d'indemnité.

Dans beaucoup de ces cas, il y aura contestation.

Le rapport du comité de santé, recommandant de réduire les salaires des employés de ce département de 50 cts par semaine, et, de plus, d'en renvoyer six, est référé au conseil.

Lecture est faite d'une lettre de M. St George, dans laquelle ce dernier dit que le 16 courant, il a renvoyé 400 hommes, fermé les dépotoirs pour la neige et transféré dans un même endroit les outils des divers chantiers de la ville.

La tempête est survenue quelques jours après et le déblaiement des rues a coûté beaucoup plus cher.

MM. Beausoleil et Savignac parlent en termes très sévères des confidences qu'a cru devoir faire M. St Georges aux journaux et de la lettre qu'il a écrite au comité des finances.

M. Beausoleil ne voit pas pourquoi un employé vient ainsi se poser en dictateur et correspondre directement avec le comité des finances, passant pardessus le comité des chemins et faisant semblant de l'ignorer comme s'il n'existait pas.

En réponse à une question qui lui est posée, le président lit une résolution du comité des finances, par laquelle l'inspecteur de la ville était autorisé, pour les cas imprévus, à puiser sur le fonds de réserve, pour faire l'enlèvement de la neige. S'il n'a pas agi conformément à ses instructions, ajoute M. Rainville, il doit en porter toute la responsabilité. La discussion en reste là.

M. Ethier, avocat de la cité, dit que les autorités du Pacifique viennent de terminer la préparation des plans et autres documents, relativement à la gare de l'Est. La partie du travail que doit faire M. St Georges n'est pas finie, cependant. Elle le sera probablement lundi ou mardi prochain. Alors tous les documents pourront être signés de part et d'autre, et la construction de l'édifice pourra être commencée.

M. Resther, l'architecte qui a fait le plan du pont de la rue Notre-Dame, déclare, dans une lettre, qu'il refuse d'accepter le prix qu'on lui offre pour son travail. On lui a donné déjà $1,020, et il réclame encore $2,779.

La question a été référée à l'avocat de la cité.

LA VILLE SERA PAYEE

La compagnie des tramways est résolue d'acquitter son obligation vis-à-vis la ville, relativement à l'enlèvement de la neige. Elle doit $52,000 en tout. Hier après-midi, il y a eu, à ce sujet, une conférence entre le trésorier de la ville et M. G. Cunningham. Il a été convenu que la compagnie donnerait aujourd'hui son à-compte de $40,000. La balance de $12,000 sera payée le 1er mai.

LES CONSERVATEURS DE DE LACHINE

M. M. J. F. Quinn, C.R., a adressé la parole, hier soir, à Lachine devant l'assemblée libérale conservatrice de cet endroit. M. Horsefall fut élu président de l'assemblée qui se composait d'à peu près soixante-quinze personnes. M. Quinn, au cours de son allocution, a fait l'historique du parti libéral conservateur depuis la confédération et a aussi fait quelques remarques au sujet de la question des écoles et du bill réparateur.

Des délégués de toutes les paroisses du comté seront convoqués à la convention qui doit être tenue prochainement.

DEUX ANS D'ECOLE DE REFORME

Un jeune garçon de 14 ans, nommé Oscar Gagnier, demeurant au No 258 avenue de l'Hôtel de Ville, a été arrêté par le constable Gladu pour le vol de plusieurs objets consistant en une montre, peignes, etc., la propriété de son patron, M. William Semmelhaack, rue St-Laurent. Le plaignant dit que des vols se commettent presque tous les jours chez lui. Il n'a pas la main heureuse, dans le choix de ses jeunes employés, car depuis environ trois mois, il a dû en faire arrêter deux et en mettre plusieurs à la porte. Gagnier était à l'emploi de M. Semmelhaack depuis six mois. Le juge Desnoyers l'a condamné ce matin à deux ans d'école de réforme, ajoutant qu'il espérait que ceci servirait de leçon aux autres.

LES REVERENDS ET LES ECOLES

A l'assemblée régulière de l'Association des ministres protestants, tenue hier, le Dr Smyth a posé une série de questions touchant la loi remédiatrice, qui ont été jugées d'une telle importance, par l'assemblée, qu'elle a nommé un comité composé des Révds Dr Hunter, Dr Smyth, A. M. Phillips et du Dr Grant, pour former un comité qui étudiera ces questions et fera rapport à une assemblée spéciale de l'association, qui aura lieu lundi prochain.

LA COLONISATION

Le révérend Père Lacasse, O. M. I., était en cette ville, hier. Il se dit très satisfait du résultat obtenu dans ses conférences sur l'agriculture et la colonisation. Il arrive des diocèses de St-Hyacinthe et de Nicolet, où il a enrôlé un grand nombre de colonisateurs pour la vallée du Témiscamingue. Le révérend Père ira dans le comté de Montcalm, cette semaine. Il parlera à St-Esprit, aujourd'hui, jeudi, à St-Jacques de l'Achigan, vendredi à Ste-Marie Salomé, et à Joliette, samedi.

ETIQUETTE DE L'UNION TYPOGRAPHIQUE JACQUES-CARTIER No 145

NOUVELLES OUVRIERES

La grève des mineurs de Joggins terminée — Les calfats et les charpentiers des constructions navales — La responsabilité en France.

La grèves des ouvriers mineurs des mines de Joggins, Nouvelle-Orléans, est terminée. Les hommes ont accepté une diminution de salaire de dix par cent. Après que les difficultés ont été réglées, le gérant Dick a donné sa résignation à la compagnie ; on ignore pour quelle raison.

Les calfats et les charpentiers des constructions navales sont invités à assister à une réunion qui aura lieu, ce soir, à la salle du Conseil Central des Métiers et du Travail, 1631 rue Notre-Dame. Cette assemblée sera publique. Plusieurs orateurs adresseront la parole.

Le parlement français va bientôt avoir à se prononcer sur un projet de loi concernant les accidents du travail.

Les patrons seront responsables de tout accident arrivé à un ouvrier pendant son travail "A moins qu'il n'y ait une faute lourde de la part de ce dernier". Ce qui signifie que les risques professionnels seront appliqués de la façon la plus large.

Le maximum des indemnités que le juge pourra fixer est le suivant : 1o Pour incapacité temporaire de travail, à la moitié de la réduction que l'accident a fait subir au travail ; 3o pour l'incapacité absolue permanente, aux deux tiers du salaire. Si l'accident a entraîné la mort, l'indemnité accordée à l'épouse survivante, aux enfants ou aux descendants ne pourra dépasser les deux tiers du salaire.

Dans le cas où l'indemnité est constituée sous forme de pension, elle est payable d'avance et par trimestre ; elle est incessible et insaisissable.

Le chef d'entreprise supporte en outre les frais médicaux, pharmaceutiques et les frais funéraires.

Le système de procédure en cas de litige entre patrons et ouvriers sera celui qui laisse aux tribunaux le droit commun de trancher la discussion, en leur imposant une procédure rapide et gratuite.

LE SERUM ANTISTREPTOCOCCIQUE

Nouveau remède contre l'erysipèle

La première expérience faite en Canada de la nouvelle découverte du docteur allemand Marmoreck, a été exécutée hier à l'hôpital Notre-Dame. Le serum antistreptococcique paraît devoir être un agent puissant contre les microbes, et s'il ne trompe pas les espérances, l'érysipèle ne sera plus à craindre. La découverte de ce sérum ne date que de deux mois. Depuis, on l'a éprouvé en Allemagne, à New York, et, hier, à l'hôpital Notre-Dame. Un patient, souffrant d'un érysipèle très dangereux a été soumis à ce traitement, et son état s'est amélioré dans un temps merveilleusement court. Les médecins attendent le résultat définitif avec confiance.

ARRETE A TEMPS

Aristide Cayer condamné à six mois de prison

Les constables Larocque et Lacasse sont arrivés à point, hier soir, pour mettre la main sur un individu du nom de Aristide Cayer, que l'on recherchait depuis au-delà d'un mois pour le vol de $55, au collège Ste Marie, rue Bleury. Cayer avait été depuis environ six mois à l'emploi des Pères Jésuites comme portier. Le 18 février dernier, Lady Hingston faisait porter, au collège, par l'entremise de son cocher, une somme de $55. En l'absence du Père Devine, auquel le montant était destiné, l'accusé Cayer le reçut. Il demanda quelques instants plus tard la permission de sortir, et on ne le revit plus. Les officiers de police ont arrêté Cayer dans les cours à bestiaux de la partie Est, au moment où il se préparait à suivre une consignation d'animaux que l'on expédiait en Angleterre. Il a plaidé coupable, ce matin devant le juge Desnoyers, et a été condamné à six mois de travaux forcés.

LES HOTELIERS AU SAULT

Le banquet donné hier soir, sous les auspices de l'Association des hôteliers canadiens-français, à l'hôtel Labelle, Sault au Récollet, a été un beau succès. M. Théo. Lanctôt, président de l'association, occupait le fauteuil, et une soixantaine de convives ont pris place à table.

Le menu était on ne peut mieux, et l'entrain le plus cordial a régné durant toute la veillée.

M. C. Beausoleil, M. P., a répondu à la santé de la corporation de Montréal, puis des discours ont été prononcés par MM. Théo. Lanctôt, C. E. Charbonneau, ex-échevin Lamarche, T. St Pierre, C. Vallée et I. Durocher.

HONORABLEMENT ACQUITTE

Madame Julien Boudreau, dont nous avons annoncé l'arrestation sous l'accusation d'un vol d'une somme de $150 chez M. Aubertin, a été honorablement acquittée. Le grand jury, après avoir entendu toute la preuve de la couronne, a trouvé qu'il n'y avait pas même matière à procès et Madame Boudreau a été immédiatement remise en liberté.

AU THEATRE FRANÇAIS

"Lost in London," que l'on représente au théâtre Français, a fait salle comble, hier. Il en sera de même pour le reste de la semaine, car, ce nouveau mélodrame est certainement un des plus intéressants qui soient sur la scène anglaise aujourd'hui.

Comme toujours, MM. Wm Hartford, Wm Stuart, Hawley Francks, John B. Knight et Mlles Beryl Hope, Camille D'Elmar et Polly Blake, ont remporté de grands succès.

Parmi les artistes de vaudevilles, mentionnons Chas M. Duncann, un chanteur comique. Les Musgraves, Loring et Leslie, Eddie Evans, Mlle Kittie Harbeck, et Wm Harbeck, qui ont tous reçus leur part des applaudissements.

LA BANQUE DU PEUPLE

Assemblée annuelle des actionnaires

Le compte de la maison Lefebvre et Cie

Bilan de la banque au 29 février dernier

L'assemblée annuelle des actionnaires et des directeurs de la banque du Peuple a eu lieu hier après-midi, dans l'édifice de la banque, rue St Jacques.

Parmi les actionnaires présents, on remarquait MM. C. A. Geoffrion, C. R., Jno. Crawford, l'honorable Arthur Boyer, l'honorable F. Gillman, MM. H. Beaugrand, Alex. Stevenson, L. Armstrong, M. Burk, W. Evans, Dr Desjardins, lieutenant colonel Prévost, Alphonse Leclaire, M. Brassard, F. J. Bisaillon, C. R., G. N. Bureau, Nolan De Lisle, J. L. Coutlée, F. D. Monk, et environ cinquante autres.

M. Jacques Grenier fut appelé à prendre le fauteuil, sur la proposition de M. John Crawford. M. Alphonse Leclaire, directeur gérant de la banque, a été appelé à agir comme secrétaire.

M. Leclaire, sur l'invitation du président, donna lecture de l'état de situation de la banque, au 29 février dernier, comme suit :

BILAN GENERAL AU 29 FEVRIER 1896

PASSIF

Billets en circulation		$51,464.00
Dépôts portant intérêt		3,529,117.18
Dû à d'autres banques		10,404.99
Traites des agences impayées		9,664.67
Capital	$1,200,000.00	
Profits et per.	321,842.84	
Dividendes non réclamés	3,333.87	
		$1,525,176.71
		$5,125,827.55

ACTIF

Espèces		$724.86
Billets du gouvernement fédéral		205.00
Dépôt en garantie de la circulation		41,080.66
Billets et chèques d'autres banques		11,797.66
Dépôts à d'autres banques portant intérêt		299,671.86
Prêts à demande sur valeurs		16,100.00
Débentures, propriété de la banque		104,562.00
Immédiatement réalisable		$474,112.04
Prêts sur certificats de dépôts		287,452.80
Escomptes en cours		1,958,955.68
Créances en souffrance		1,689,700.93
Hypothèques		80,718.29
Immeubles		298,362.64
Bureaux de la banque		336,525.17
		$5,125,827.55

PROFITS ET PERTES

Doit.

Intérêt différé au 1er mars 1895	$ 175,560.37
Intérêt sur dépôts	142,731.56
Change, commission, etc.	406.77
Dépenses courantes	119,702.54
Déduit pour mauvaises dettes	282,590.43
Solde au crédit de profits et pertes	321,842.84
	$1,042,834.51

Avoir.

Solde au 28 février 1895	$ 42,857.60
Fonds de réserve	600,000.00
Compte contingent No 1	108,542.21
Compte contingent No 2	46,500.00
Escompte, intérêts et autres profits	244,934.70
	$1,042,834.51

Le rapport des auditeurs, MM. P. P. Martin, Nolan de Lisle et Louis Armstrong est lu ; il certifie que les auditeurs ont examiné les livres de la banque et le bilan général qui vient d'être lu et qu'ils en approuvent la teneur générale.

DISCUSSION

M. G. N. Bureau se lève ensuite et dit qu'il est impossible de comprendre les deux états plus haut donnés sans explications supplémentaires. Il se plaint du fait que ces deux rapports n'ont pas été imprimés et distribués aux actionnaires avant l'assemblée. Il demande en conséquence un ajournement.

M. C. D. Monk est prêt à appuyer la proposition de M. Bureau, si celui-ci veut la faire par écrit et en bonne et due forme ; car pas plus que M. Bureau, il n'a compris un traître mot des deux rapports lus en toute hâte à l'assemblée. M. Monk suggère d'ajourner la réunion à une semaine, afin de permettre aux actionnaires d'étudier les deux rapports dans l'intervalle. Deux comptes, continue M. Monk, ont surtout contribué au malheur de la banque. Tous deux sont maintenant connus du public. Il veut faire principalement allusion à l'un d'eux. Lorsqu'une enquête fut faite sur les affaires de la banque, il comprit que la réclamation de la banque était garantie par des hypothèques. Il comprit également que l'opinion générale parmi ceux qui connaissent les affaires de la banque, était que la réclamation en question pouvait être payée en entier si on donnait du temps à la maison Lefebvre et Cie. La banque prend actuellement des procédures pour forcer la maison en question à faire cession. C'est une décision qui ne fera peut-être rentrer dans le coffre de la banque que 30 pour cent de la réclamation. M. Monk veut savoir pourquoi la banque prend des moyens aussi vigoureux pour faire rentrer ses fonds.

M. John Morrison ne croit pas qu'il serait sage de répondre à cette question.

—Le président retorque qu'il est, pour sa part, prêt à fournir tous les renseignements désirés ; mais il croit que la question posée par M. Monk est du domaine légal et il demande à M. Geoffrion de répondre lui-même au nom de la banque.

M. Beaugrand veut savoir si M. Geoffrion est l'avocat des directeurs ou celui des actionnaires et des déposants.

Le président répond que M. Geoffrion est l'avocat de la banque, en tant que corporation et non pas celui des directeurs personnellement.

M. Geoffrion déclare qu'il est l'avocat de la banque depuis plusieurs années, et non pas celui des directeurs. Chaque fois qu'il s'est élevé un conflit entre un directeur et la banque, en tant que corporation, il a toujours refusé de donner d'avis légal aux directeurs, et leur a conseillé de prendre un autre avocat.

Quant à la question posée par M. Monk, M. Geoffrion dit que la banque n'a pas agi avec précipitation. Au contraire, elle a été tolérante jusqu'au dernier point. La demande de cession n'a été signifiée qu'après mûre délibération par les directeurs et que dans les cas où il était impossible d'agir autrement : par exemple, après que les débiteurs eux-mêmes eurent fait à la Banque des offres que celle-ci ne pouvait pas accepter.

M. Beaugrand.—Je voudrais bien savoir de l'avocat de la banque pourquoi on nous a réunis ici aujourd'hui, et quels sont les renseignements que l'on a à nous fournir.

M. A. W. Stevenson.—On nous a amenés ici pour assister à des funérailles.

M. Beaugrand.—Si toute l'administration de la banque est secrète, si rien ne doit être communiqué aux actionnaires, à la presse et au public, nous assistons alors à la continuation de la farce légale qui se poursuit depuis la fermeture de la Banque.

Le président.—J'espère que…

M. Beaugrand.—J'ai la parole.

Le président.—Ce que nous avons fait, nous l'avons fait honorablement.

M. Beaugrand.—Veuillez être assez bon d'attendre que j'aie fini pour vous défendre. Je n'avais pas du tout l'intention de vous accuser. Je veux simplement savoir qu'est-ce que c'est que nous pouvons vous demander. Je veux savoir ce que vous avez à nous dire. Où en êtes-vous avec la liquidation de la banque ? Que faites-vous ? Renseignez-nous.

Je suis parti pour le Colorado l'automne dernier, MM. de Martigny et Chipman nous ont présenté un rapport indiquant que la banque était loin d'être en embarras financiers. D'après eux, l'institution avait $600,000 à son crédit; et en demandant une nouvelle charte, en priant les actionnaires de souscrire quelques millions de piastres additionnels, l'on pouvait, toujours d'après MM. de Martigny et Chipman, assurer l'existence de la banque. La condition de l'institution a-t-elle changé depuis ce temps-là ? Que l'on nous dise quelque chose. Encore une fois, pourquoi nous a-t-on réunis ici aujourd'hui ?

M. Monk dit que lors de la dernière réunion des actionnaires et des déposants, M. Geoffrion a fourni tous les renseignements nécessaires sur le compte de la maison Clendinneng maintenant en faillite. Aucune information n'a pu être obtenue sur les autres comptes de la banque. Mais, depuis, un autre compte est devenu du domaine public, et les actionnaires ont droit d'avoir des informations sur ce sujet. Y a-t-il eu des offres de règlement ? Dans le cas affirmatif quelles ont été ces offres ?

Le président—Je n'ai pas d'objection, pour ma part, à répondre à toutes les questions posées. Mais je répète que le point soulevé par M. Monk est du domaine légal. A tout événement, on nous a fait quatre propositions. La première consistait à nous demander une quittance du compte d'avances, pour nous en tenir uniquement aux hypothèques que l'on avait données. Nous avons refusé cette proposition. On nous a ensuite proposé de liquider sous la direction de la banque. Nous avons encore refusé.

On nous a offert ensuite cinquante cents dans la piastre, avec les garanties que nous avions déjà, plus le billet personnel de chacun des membres de la maison Lefebvre. Nous avons encore refusé. On nous a alors dit : "Si vous ne voulez rien accepter, nous sommes prêts à faire cession." Nous avons accepté cette dernière offre, en prenant à l'avance nos précautions. Au point de vue de la loi, la maison n'est pas encore en faillite, car la demande de cession est contestée par elle.

L'hon. F. E. Gilman dit qu'il s'occupe peu de savoir dans quel état financier se trouve l'un ou l'autre des débiteurs de la banque. Ce qui l'intéresse et ce qu'il veut, c'est de retirer le plus d'argent possible de la banque. Il ne s'attend pas à retirer cent cents dans la piastre. S'il n'en obtient que dix, il ne pleurera pas. Mais il ne pense pas avoir un cent de plus, par le fait que les affaires personnelles de la banque ont été rendues publiques. Quant à la réunion présente, dit M. Gilman, elle a été convoquée pour se conformer à la loi.

Le président. — Voilà tout.

L'hon. M. Gilman. — Je voudrais toutefois savoir où en est la banque. Les collections se font-elles aussi facilement qu'on a droit de s'y attendre ? Dites-nous quelque chose.

M. John Morrison émet l'opinion que les actionnaires doivent examiner la question s'il n'est pas possible de continuer les affaires de la banque. L'an dernier, notre passif était de $7,521,000. Aujourd'hui, ce passif n'est plus que de $3,600,000; et il peut être réduit de 800,000 encore par l'argent que nous avons en main, de sorte que notre passif réel n'est que de $2,800,000.

M. A. W. Stevenson.—Oui, mais, quel est notre actif, aujourd'hui ?

M. Morrison.—Il faut que les actionnaires mettent la main dans leur gousset et augmentent l'actif en souscrivant un capital additionnel. Tout le monde sait et admet qu'il y a eu mauvaise administration. Le mal est fait, et il ne peut être réparé au moyen de récriminations. Il importe d'envisager la situation froidement et d'en tirer le meilleur avantage possible.

M. Morrison suggère d'augmenter le capital de $1,200,000, et de n'exiger d'abord que dix pour cent du capital requis. Il possède $7,500 d'actions dans la banque. Il est prêt à doubler ce montant dans l'intérêt de l'institution, si on ne lui demande de verser le montant que par proportion de 10 pour cent à la fois.

M. Beaugrand fait remarquer que, l'automne dernier, à une assemblée des actionnaires et des déposants, il fut décidé,—en raison des garanties que les déposants avaient demandées,—que les directeurs signeraient un document par lequel ils se rendaient conjointement et solidairement responsables pour la somme de $200,000. Il voudrait savoir si ce document a été signé.

L'hon. Arthur Boyer répond que les directeurs ont conjointement et solidairement donné des garanties au montant de $200,000. Le document les liant tous personnellement et solidairement, a été approuvé par les déposants. M. Boyer annonce que ce document sera signé en bonne et due forme, aujourd'hui, à midi.

M. A. W. Stevenson.—Lors de la dernière assemblée, on nous a appris que certains directeurs étaient endettés envers la banque. Ont-ils payés et sont-ils aussi signataires de ces garanties ?

L'hon. M. Boyer.—Deux des directeurs n'ont pas signé. Mais les autres directeurs se sont portés garants pour le plein montant de $200,000.

Une voix. — Est-ce que cette garantie vaut quelque chose ?

L'honorable M. Boyer. — Cent cents dans la piastre.

M. A. W. Stevenson—Les directeurs doivent-ils encore à la banque ?

M. Boyer. — Oui.

M. Stevenson. — C'est une drôle de position, en vérité, que celle de personnes liquidant une institution dont elles sont débitrices pour un montant considérable.

M. Boyer explique que les déposants avaient donné instruction à leurs représentants d'engager un caissier de banque expérimenté; mais qu'ils n'ont pas trouvé un homme compétent à moins de payer un prix très élevé. Ils ont cru, en conséquence, qu'il valait mieux accepter les services de M. Leclaire, qui les offrait gratuitement, car M. Leclaire connaît parfaitement les affaires de la banque, et d'ailleurs, il ne fait rien sans consulter les liquidateurs.

On en vint ensuite à la nomination des auditeurs.

Sur proposition de M. Beaugrand, l'honorable M. F. E. Gilman, M. J. N. Lévy et J. L. Coutlée furent nommés auditeurs.

On décida ensuite de faire imprimer les états fournis par le secrétaire, au début de la séance, et d'ajourner la réunion au 1er juin prochain, à trois heures de l'après-midi.

AU NOM DE LA REINE

Accusé de réception de condoléances

Le gouverneur général, lord Aberdeen, vient de transmettre, à l'honorable M. Chapleau, la dépêche suivante :

Canada — No 68

M. Chamberlain, à lord Aberdeen
Downing street,
26 février 1896

My Lord,

Me référant à votre dépêche No 34, du 29 dernier, j'ai reçu instruction de la Reine de vous prier de transmettre au lieutenant gouverneur de Québec, les remerciements sincères de Sa Majesté, pour le bienveillant message de sympathie et de condoléance expédié par le gouvernement de cette province à l'occasion du décès de Son Altesse Royale, prince Henry de Battenberg.

Je suis, etc,
Signé, J. CHAMBERLAIN.
Gouverneur,
Le Très Honorable
Le comte d'Aberdeen, G. C. M. G.
Etc., etc., etc.

LE JURY CONDAMNE LE PHARMACIEN

$1,000 de dommages-intérêts accordés à l'enfant de Mme England

Hier après-midi, après le discours de M. Greenshields, dans la cause du Dr England contre Kerry Watson et Cie, le juge Archibald a adressé la parole aux jurés. Il leur a dit que s'ils trouvaient que la maladie de Madame England avait été aggravée par le tartre émétique, il était de leur devoir de se prononcer en faveur du demandeur. Il n'y a aucun doute que Henry J. Dart et Cie aient envoyé au demandeur une poudre tirée d'un flacon sur lequel on lisait le mot "bismuth" ; le contenu de ce flacon venait de la maison des défendeurs et était réellement du tartre émétique. L'opinion des médecins, selon le juge, est favorable au demandeur.

Il était 4.15 heures p.m., quand les jurés ont laissé la salle d'audience; à 6.15 heures, ils sont venus rendre leur verdict. Ils ont jugé que la mort de Madame England avait été accélérée jusqu'à un certain point par le tartre émétique, venant de la société défenderesse. Mais déclarent que le décès de Madame England n'a causé aucun dommage au demandeur. Quant à son jeune enfant, il lui est alloué $1,000. Le montant de l'action était de $20,000.

Durant la délibération des jurés, M. McMaster, avocat des défendeurs, s'est objecté au résumé des débats faits par le juge siégeant. La cause sera inscrite en revision.

LE CRIME DE LINDSAY

Enquête sur la mort de M. Agnew

Lindsay, Ont., 24—Le détective provincial Murray est arrivé ici, hier, pour faire une enquête sur la mort de James Agnew. L'enquête a été ensuite remise à mercredi.

M. Devlin, représentant de la couronne, et M. Barron, procureur pour la défense, ont passé beaucoup de temps à argumenter, hier soir, afin de décider si les deux jeunes Carney seraient appelés à témoigner et si certaines déclarations qu'ils ont faites après leur arrestation, au chef de police Bell, pourraient être prises en considération.

Pat Carney a été assermenté, mais il a refusé de faire aucune déclaration, suivant le conseil de son avocat, M. Barron. Melle Ellen Marron, servante à la ferme Loggie où travaillait l'accusé, a reconnu la gâchette d'un revolver qui a été trouvée à la ferme par la police. Le revolver de John Carney avait la gâchette enlevée.

Foster, le constable du comté, et le chef de police Bell ont parlé de l'arrestation des deux jeunes Carney et de la découverte de la montre d'Agnew à la maison de Carney.

Mme Carney dit que son fils Pat était à la maison la nuit du meurtre, un peu après neuf heures et demie, et qu'il n'est pas sorti ensuite. Ce témoignage a été corroboré par le Alexander Petrie, qui témoigne qu'il a conduit Pat dans la direction de sa maison mardi soir à l'heure citée plus haut.

BELŒIL PERD SA CAUSE

Le juge Mathieu a rendu jugement dans la cause de Préfontaine contre la corporation de la paroisse de Belœil. Le demandeur est un propriétaire et un résidant de la paroisse en cause. Le 3 septembre, 1894, M. A. Bernard, surintendant spécial nommé par le conseil de la paroisse, fit un procès-verbal, dans le but de permettre l'ouverture d'un chemin conduisant du chemin principal de la quatrième concession au chemin principal de la cinquième concession. Le demandeur réclame l'annulation de ce procès-verbal, homologué par le conseil, parce qu'il n'indique pas les biens-fonds imposables des propriétaires ou occupants tenus de contribuer aux travaux.

Le tribunal s'est prononcé en faveur de M. Préfontaine, le dit procès-verbal est déclaré nul et la défenderesse devra payer les frais de poursuite.

CHINIQUY EN CAMPAGNE

Il ne veut pas que les catholiques aient d'écoles

VIEILLE KYRIELLE D'INJURES

Il promet aux épiscopaliens de revenir à la charge

Chiniquy a fait, dans l'église St-Barthélemy, de la secte épiscopalienne réformée, un discours virulent sur la question des écoles. L'éducation donnée par les catholiques, d'après le fameux apostat, ne tend qu'à l'abrutissement de l'intelligence, à l'anéantissement du libre arbitre et de la conscience individuelle. Il faut penser et croire tout ce que disent les prêtres et rien de plus. L'homme ne se trouve plus qu'une machine entre les mains du clergé, qui doit penser pour lui. Le bon Chiniquy regrette que ses compatriotes soient devenus, grâce à l'enseignement qu'ils reçoivent dans leur jeunesse, plus arriérés et plus idolâtres que les Chinois et il demande que l'on prie pour qu'ils reviennent de leurs égarements. Quant à envoyer les enfants protestants aux écoles catholiques, il ne faut pas lui en parler. C'est un crime plus grand que celui des parents païens qui sacrifiaient autrefois leurs enfants aux idoles. Les prêtres et les soeurs sont des éteignoirs, etc. Il conclut en exprimant l'espoir que le peuple du Manitoba recevra assez de force d'en haut pour résister et refuser toute école aux catholiques.

UN APOSTAT

Il déblatère contre le catholicisme

Oeufs pourris et coups de revolver

Scranton, Pe., 24—Les habitants de Dunmore ont, hier, été témoins de scènes très émouvantes.

Depuis un mois, un ex-prêtre catholique du nom de Ruthven donnait des conférences aux hommes et aux femmes du voisinage et exposait ce qu'il appelle les impostures et les méthodes de l'Eglise catholique. L'après-midi il donnait des conférences pour les femmes et, le soir, pour les hommes. Plusieurs fois, pendant la semaine dernière, la police a dû le protéger.

Dimanche soir, il a donné une conférence dans une église à Dunmore, faubourg de Scranton. Plusieurs personnes lui lancèrent des oeufs à sa sortie de l'église. Ses accusations contre l'Eglise catholique avaient rendu furieux contre lui les catholiques qui sont en majorité à Dunmore. Hier après-midi, après une autre conférence pour les femmes, Ruthven, à sa sortie de l'église, était attendu par trois détectives. Une foule nombreuse l'attendait également, qui lui lança des oeufs pourris et des boules de neiges. Il fit environ cinquante pas, puis, rue Drinker, il sortit un revolver et déclara qu'il tuerait le premier qui ne le laisserait pas continuer son chemin en paix.

Quelqu'un, en arrière de la foule, lança un projectile quelconque ; Ruthven y répondit par un coup de revolver. L'un des détectives se mit également à tirer sur la foule. Ruthven et deux de ses détectives se retirèrent alors dans une maison près de là, et y transportèrent un de leurs compagnons qui avait été blessé dans la bagarre. Le prédicateur s'échappa ensuite par une porte de derrière qui donnait sur un terrain vague, et s'enfuit.

Trois hommes ont reçu des blessures. William Mink, l'un des détectives, a reçu une balle dans le dos ; Will Seagraves, une à la jambe, et un nommé Kelly est blessé à la hanche. Aucune de ces blessures n'est mortelle. Ruthven doit être arrêté.

EGLISE A ST-LAMBERT

Les francs-tenancier de la nouvelle paroisse catholique de St-Lambert ont tenu une assemblée dimanche dernier et ont décidé d'autoriser la fabrique à dépenser $6,000 pour l'érection d'un temple sur le terrain déjà acheté.

INCENDIE

Baie St Paul, Qué., 24—L'étable et les écuries d'un fermier du nom de Eusèbe Lavoie ont été détruites hier matin par le feu. Ces bâtisses étaient à une certaine distance de la maison, et lorsque le feu a été découvert, il était trop tard pour rien sauver. Tout a été brûlé, y compris les bestiaux et plusieurs chevaux de grande valeur. Il n'y a aucune assurance.

SOMMAIRE DU "MONDE ILLUSTRE" DE CETTE SEMAINE

Texte. — Entre-Nous, par Léon Ledieu. — Lettre ouverte, par Aimée Patie. — Sait-on aimer ? par Ribon. — Pot de pensées. — Nouveau pas sur la planète Mars, avec gravure, par Camille Flammarion. — Poésie : La cloche de Louisbourg, par Nérée Beauchemin. — Conseils aux jeunes filles, par Jeanne de Montanay. — Les femmes bonnes. — Nouvelle : Comment mon ami Z… s'est marié, par Paris. — L'art culinaire. — Une surprise au facteur. — Poésie : Pourquoi, par Jos. H. Dugas. — Figures d'actualité. — Nos gravures. — Carnet du "Monde Illustré.— Galerie échiquéenne : C. E. St Maurice, par un Pion.—Napoléon Ier, mort empoisonné. — Conseil pratique. — Passe-temps récréatif. — Primes du mois de février. — Jeux. — Echecs. — Choses et autres. — Feuilleton.

Gravures.—La cloche de Louisbourg. —A travers le Canada : La salle du conseil de ville, de Montréal ; Intérieur de l'église St Pierre, lors de la fête de la société St Joseph. — Quelques-uns des laboratoires de l'Université Laval, de Montréal : Laboratoire d'histologie, côté nord-est ; Laboratoire de chimie; Salle de dissection ; Laboratoire d'histologie, côté nord. — Portraits : Sir Donald Smith ; Thomas Greenway ; F. Greenhalge. — Nouveau planistère de la planète Mars vus au télescope.—de la planète. Mars vu au télescope.—Gravure du feuilleton.

Abonnements :
Un an. $3.00
six mois. 1.50
Quatre mois. 1.00
BERTHIAUME et SABOURIN,
Propriétaires,
40 Place Jacques-Cartier.

COURRIER DE QUEBEC

Division de la paroisse St-Roch — Conversion de la dette de Québec — Accidents de voitures — Un cyclone à St-Isidore de Dorchester — Notes diverses.

Québec, 24 — Lorsque le train du Grand-Tronc arrivait à l'ancienne gare à Pointe-Lévis, les deux derniers chars ont déraillé et l'un a été renversé. Il n'y a eu heureusement aucun accident de personne. Les deux chars ont été laissés là et le train a continué sa route jusqu'à la gare de l'Intercolonial. Dans le courant de la matinée les chars ont été remis sur la voie.

—Il existe, dans le haut du faubourg St Jean, sur le bord du cap de la Tour Martello No 4, en allant à l'ouest, un endroit superbe pour une promenade publique. On pourrait, à assez peu de frais, dit-on, y construire une magnifique terrasse. Ce serait le digne complément du boulevard Langelier.

—Le cocher Martin, accusé de vol de $25 sur la personne, a été renvoyé en prison en attendant son procès. Il y a un complice que la police n'a pu retracer encore. Martin se prétend innocent et dit qu'il va pouvoir prouver un alibi. Comme on le sait, le vol a eu lieu sur le chemin Ste Foye. Les deux complices ont battu leur victime, un embouteilleur de bière de Lévis, qu'ils menaient à la campagne, puis lui ont vidé le gousset. C'est sur des indices donnés par la victime que Martin a été arrêté. Cette affaire ira probablement grossir le nombre restreint des causes qui se dérouleront au prochain terme de la cour criminelle, qui s'ouvre le 10 avril prochain.

—On disait ce matin à l'hôtel de ville que le projet de la conversion de la dette municipale auquel Son Honneur le maire travaille depuis un an avance et qu'il est aujourd'hui rendu à un point qui permet de faire croire qu'il se réalisera. Hier matin, M. Hanson, le courtier bien connu, a eu une entrevue avec le maire et le trésorier de la cité.

—Sir Adolphe Caron, qui était venu à Québec spécialement pour assister aux funérailles de M. Baillargé, est retourné hier matin à Ottawa, par voie du Grand Trone.

—Son Excellence lady Aberdeen est arrivée à Québec ce matin et présidera une assemblée du conseil des femmes, qui aura lieu cet après-midi, à 3.30 heures, au Château Frontenac.

—M. l'abbé Beaudoin a fait hier, en termes émus ses adieux aux fidèles qui fréquentent la congrégation de St-Roch dont il est le desservant depuis plusieurs années. M. l'abbé s'en va à St Charles dont il vient d'être nommé curé.

—M. Morency, doreur, rue St Joseph se promenait en tandem, dimanche. Il arrêta un instant rue du Roi, pour dire un mot à l'un de ses employés. A ce moment ses chevaux, de vigoureux coursiers, partirent au grand trot, sans cause apparente. Ils parcoururent toute la rue du Roi, tournèrent à la rue St Roch qu'ils remontèrent jusqu'à la rue St Vallier. Ils tournèrent de nouveau à la rue du Pont, versèrent la voiture sur un banc de neige et continuèrent leur course en semant sur la route robes de carrioles et coussins. Ils ne se sont arrêtés qu'à la barrière du pont Dorchester que le gardien a fermé en les voyant approcher.

—Hier matin, M. de Saint-Victor, agent d'assurance, a bien failli se faire tuer, rue St-Paul, par un équipage à l'épouvante. Sa voiture a été frappée par un tombereau appartenant à M. C. L. Giguère, quincaillier, et mise en pièces. Il n'a échappé que par miracle. Le cheval a été arrêté sur le quai du Grand Trone.

La question de la division de la paroisse de St-Roch, vient de faire un pas si important que l'on peut dire maintenant que c'est un fait accompli.

Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Cyrène et administrateur du diocèse a écrit à ce sujet à Son Honneur le maire Parent, une lettre dans laquelle il demande à la corporation de Québec de céder en faveur de la localité du Palais un terrain à l'encoignure des rues St-Roch et des Fossés, de 256 sur 150, la largeur de 150 sur la rue des Fossés, la longueur de 250 sur la rue St-Roch. La lettre viendra demain devant le comité des chemins qui est chargé de discuter la question et de faire rapport au conseil de ville. Les édifices, y compris l'église, la sacristie et le presbytère, couvriront un espace de 250 pieds par 150. Ils seront situés, d'après le plan fourni par Sa Grandeur, rue St-Roch, entre les rues des Fossés et la propriété de M. Philippe Vallières, manufacturier de meubles.

—Il est rumeur que les Soeurs de la Charité sont sur le point d'accepter l'hôtel Florence pour le convertir en une succursale de leur établissement.

—La paroisse de Dorchester a été visitée, dimanche après-midi, par un cyclone des plus violents, juste à l'instant où les fidèles sortaient des vêpres. Le cyclone était accompagné de neige et de pluie et n'a duré que dix minutes. Mais n'empêche qu'il a jeté les paroissiens dans la terreur. Plusieurs ont cru que "la fin du monde" était proche, et ils se sont réfugiés dans l'église, pour implorer la clémence divine.

SANGLANTE BAGARRE

Guadalajara, Mex., 24 — Une bagarre a eu lieu dimanche dans une mine de plomb, et trois Mexicains ont été tués. Le surintendant américain, Geo. Roberts, a été gravement blessé. La bagarre a été causée par une demande d'augmentation de salaire, qui a été refusée. Plusieurs ouvriers ont soutenu Roberts dans son refus et ont empêché qu'il fut tué par les grévistes.

CE QU'ON PEUT EVITER

Endurer à chaque repas les souffrances résultant d'une digestion laborieuse est absurde, quand en prenant de l'Eau de Pougues Saint Léger, suivant les directions imprimées sur chaque bouteille, on peut les éviter, et au bout de quelques semaines d'un régime persévérant, s'en débarrasser à tout jamais.
k-a

AVEC PLAISIR

Il est bien important de donner aux enfants qui toussent, un sirop qu'ils puissent prendre sans aucune répugnance. Tel est le cas du SIROP BRISTOL, que les enfants prennent avec plaisir.

Mère de famille, n'oubliez pas que si votre enfant souffre de la toux, d'une bronchite ou de la grippe, c'est en achetant une bouteille de SIROP BRISTOL que vous le guérirez. En vente partout, 25 cents la bouteille.

LA PRESSE
IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
PROPRIÉTAIRE.
Nos 71 et 71A RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL.

Abonnement:
Edition quotidienne - - $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.
Edition hebdomadaire $1.00 par année. 50 cts pour 6 mois.
Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boite 1178, B.P. *Montréal, Canada.*

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 21 MARS 1896

Lundi	*52,176*
Mardi	*52,189*
Mercredi	*52,153*
Jeudi	*52,207*
Vendredi	*52,256*
Samedi	*57,913*
Total	*318,894*

Circulation Moyenne par Jour

Semaine finissant le

21 MARS 1896

53,149

MONTRÉAL, 24 MARS 1896.

LA POLITIQUE

Comme il fallait s'y attendre, le gouvernement a décidé que la chambre serait prorogée le ou avant le 24 avril, date de l'expiration de son mandat. Il n'était guère possible d'arriver à une autre conclusion, puisque tous les brefs de la dernière élection générale étaient rapportables le 25 avril. Ce n'est pas sur l'exception faite en faveur du comté d'Algoma, qui, par son étendue, occupe une situation particulière, qu'on pouvait étayer la théorie contraire : c'eût été exposer la législation de la présente session, dont tous les actes eussent été contestés devant les tribunaux.

Ainsi, il n'y a plus qu'un mois pour terminer l'étude en comité de la loi des écoles, lui faire subir sa troisième lecture et la faire adopter par le sénat. C'est bien suffisant, si l'opposition montre un peu de bonne volonté; mais, si la tactique d'obstruction qu'elle semble avoir adoptée depuis quelque temps doit se continuer, le bill ne sortira pas du comité général. Il est donc de la plus haute importance que chaque député qui désire le succès de la mesure, ajourne à plus tard les flots de son éloquence et ne propose aucun amendement qui pourrait donner lieu à des contestations, car le pays jugera sévèrement ceux qui auront retardé volontairement les débats.

De quelque point de vue qu'on envisage la présente discussion, il faut reconnaître qu'elle a produit un grand bien ; elle a mis en lumière plusieurs points qui sont de la plus haute importance pour élucider la question. Il est maintenant hors de doute que le gouvernement s'était solennellement engagé, en 1869, envers les délégués de Manitoba, à accorder aux catholiques de cette province des écoles séparées. Grâce à l'hon. M. Mitchell qui, le premier, a mis au jour cette condition trop longtemps ignorée, nous avons maintenant le témoignage public de sir Charles Tupper, de sir Hector Langevin, de sir Donald Smith, tous témoins oculaires et auriculaires de ce pacte.

Si l'avocat des catholiques et Mgr Taché avaient fait cette preuve lors du premier procès, le jugement du Conseil Privé eût été tout autre. C'est cette lacune qui a permis à Dalton McCarthy, avec plus d'habileté que de droiture, d'escamoter un jugement en sa faveur. Tout le monde voit maintenant l'insuffisance de notre défense comparée à l'évidence de nos droits.

C'est ce qui explique la réaction qui s'opère en ce moment parmi les protestants honnêtes et parmi les orangistes : un de ces derniers vient de donner au chef de cette secte, M. Clarke Wallace, une salutaire leçon. Accusant réception d'une copie du bill que le député d'York lui avait adressée, ce loyal orangiste lui répond qu'il l'a lue et examinée soigneusement et qu'il ne trouve rien dans ses dispositions qui soit contraire au principe des droits égaux qui sont garantis à tous les citoyens ; que la reconnaissance du droit des minorités est une condition essentielle du maintien de leurs propres privilèges : il conseille à M. Wallace de cesser son opposition à cette mesure et l'avertit que la majorité, aux prochaines élections montrera si elle croit et pratique le British Fair Play.

Voilà de bons sentiments exprimés en temps opportun ; c'est une nouvelle preuve qu'il est de l'essence du droit de se susciter des défenseurs. Cela ne peut avoir d'autre effet que d'encourager ceux qui mettent la justice au-dessus des intérêts de parti et de stimuler leur zèle pour achever la déroute des ennemis de la constitution et du bien public.

C'est un vendredi, 3 août 1492, que Christophe Colomb a fait voile du port de Palos pour le Nouveau-Monde. C'est un vendredi, le 12 octobre 1492, qu'il aperçut la terre. C'est un vendredi, le 4 janvier 1493, qu'il repartit pour l'Espagne afin d'annoncer sa glorieuse découverte. Il débarquait en Andalousie un vendredi, le 15 mars 1493. Le vendredi, 15 juin 1494, il découvrait le continent américain.

Le vendredi 5 mars 1497, Henri VII, roi d'Angleterre, donnait à Jean Cabot la mission qui amena la découverte de l'Amérique du Nord. C'est un vendredi, le 7 septembre 1565, que Melendez fondait St Augustin, la ville la plus ancienne des Etats-Unis. C'est un vendredi, le 10 novembre 1620, que le "May Flower" débarquait des émigrés dans le port de Princetown. C'est un vendredi, le 22 décembre 1620, que les derniers émigrés arrivaient à Plymouth Rock.

C'est un vendredi, le 22 février, que naquit George Washington. C'est un vendredi, le 16 juin, qu'eut lieu le combat de Bunker-Hill. C'est un vendredi, le 7 octobre 1781, qu'eut lieu la reddition de Saratoga. La trahison d'Arnold fut découverte un vendredi, le 23 septembre 1780. Yorktown se rendait un vendredi d'octobre 1781.

LE VIEUX CHINIQUY

Chiniquy n'est pas mort, mais il est très vieux : 87 ans. Il jouit même d'une santé assez bonne; la charpente est solide, mais la tête déménage visiblement. Il a prêché dimanche dernier dans une église appelée ironiquement "Eglise — réformée — de St Barthelemy." Quel jargon !

Le temps est déjà éloigné où le Père Chiniquy organisait ses mascarades religieuses avec un art que lui eût envié plus d'un impressario. Ses tournées étaient méthodiquement arrangées comme celles d'une troupe de cirque: il arrivait précédé d'une formidable réclame et choisissait généralement pour théâtre une petite église qui avait besoin de réparation ; il montait sur son escabeau et prononçait quelques phrases à effet; tout aussitôt une claque bien disciplinée donnait avec vigueur et ensemble, faisait un tapage à rendre des points à un orchestre de Wagner, cassait quelques douzaines de vitres et sortait en vociférant, entraînant les badauds sur son passage.

Le tour était joué. Le Père Chiniquy, — qui n'avait reçu aucun mal, bien entendu, ses hommes étaient trop bien dressés pour cela, — rentrait à son hôtel en se frottant les mains. Le lendemain, les journaux amis publiaient des récits d'émeutes les plus fantastiques, racontaient comment le bon et brave père n'avait échappé que par miracle aux assassins soudoyés par les prêtres et les évêques. Le truc réussissait toujours; les badauds frémissaient d'indignation et vidaient leur bourse, quitte à mettre leur ministre résident à la portion congrue pendant le reste de l'année.

Tout s'use dans le monde ; les systèmes les mieux combinés et les plus ingénieux finissent par laisser voir leurs ficelles, et tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise. Les ministres, fatigués de tirer le diable par la queue, commencèrent à murmurer : les visites étaient trop fréquentes, la religion ne retirait aucun bien de ces algarades ; de leur côté, les souscripteurs finirent par soupçonner le "Deus ex machina" de toutes ces tragédies qui se terminaient trop heureusement pour être vraisemblables ; si bien, qu'on insinua délicatement à l'apôtre qu'un petit voyage à l'étranger lui ferait le plus grand bien.

Le Père Chiniquy changea de théâtre ; il prit son bâton de voyageur et parcourut les Etats-Unis et même l'Australie ; mais ce n'était plus son public accoutumé et la recette baissa considérablement. Il eut quelques succès d'estime en certains endroits, quelques petites émeutes furent enlevées avec verve et entrain, mais la vogue était passée et seule, l'indifférence répondait à ses appels passionnés. On raconte qu'à Sydney, un compère maladroit faillit lui casser la tête en voulant casser une vitre ; c'était intolérable. Tous ces incidents le dégoûtèrent d'un pays où les filons d'or sont si rares et les cailloux si abondants ; il quitta les rives du Grand Océan et revint à Montréal.

Depuis son retour, il a battu le rappel de la monnaie, sur divers tons ; mais il ne paraît pas avoir enlevé à Danaé sa pluie d'or, ni à la renommée ses trompettes retentissantes. Du reste, s'il a conservé une verte vieillesse, son boniment est considérablement usé. On voit qu'il n'a pas renouvelé son stock depuis longtemps, et il est hors d'état de soutenir la concurrence avec les acteurs nouveaux qui ont pris possession de la scène et l'ont supplanté sur l'affiche.

Ce n'est pas la peine, pour un vieillard de 87 ans, de se déranger pour venir dire que la religion ne doit pas être enseignée dans les écoles du Manitoba, que les écoles catholiques ne valent rien, que les protestants ne devraient pas faire instruire leurs filles dans les couvents ; nous avons une foule de Canadiens qui chantent la même chanson ; on n'entend guère autre chose depuis un an. Quant aux protestants, soyez sûrs qu'ils continueront à envoyer leurs filles au couvent, parce qu'elles y reçoivent une excellente éducation et que leur vertu ne court aucun danger. Cela vaut mieux que certains "Ladies seminaries", où il survient pas mal d'accidents.

Que le Père Chiniquy continue ses sermons et ses diatribes contre le clergé catholique, cela n'a aucune importance, car ses moyens ne lui permettent plus de faire grand mal. Il n'a rien à craindre ; le peuple le traitera avec les plus grands égards ; par respect pour ses cheveux blancs, d'abord, et ensuite, pour lui ôter le prétexte d'exploiter les gogos.

MM. Girard et Bordas, du Laboratoire municipal de la ville de Paris, viennent de faire une nouvelle application des rayons Roentgen.

Ils ont démontré la possibilité de reconnaître, à travers ses parois, les substances contenues dans un engin suspect.

MM. Girard et Bordas ont pris deux missels analogues à ceux envoyés jadis, par un mystérieux anarchiste, à MM. Constans et Etienne. Ces livres contenaient, on le sait, une bombe explosible très ingénieusement combinée.

Ne permettant qu'à une seule de s'ouvrir, on avait collé les pages du livre. A l'endroit qu'on ouvrait forcément était disposé un "cosaque" détonateur au fulminate, plus puissant, mais analogue à celui qui figure dans les "papillottes" des confiseurs.

En éclatant, ce "cosaque" enflammait la bombe dissimulée dans l'intérieur du volume et l'engin éclatait.

Au Laboratoire municipal, on a constitué deux engins identiques et on les a soumis à l'action des rayons cathodiques.

Dans le premier, la bombe était enfermée dans un récipient en zinc ; dans le second, elle était enfermée dans une boite de bois.

Sur la première photographie, la boite métallique se dessine nettement par une masse noire. Résultat pratique : le livre renferme donc quelque chose de suspect.

Pour la seconde, concernant la boite en bois, les rayons cathodiques pénétrant cette dernière matière comme le papier, on voit distinctement le contenu de la bombe, on aperçoit parfaitement les clous, les écrous, une cartouche de revolver, de la grenaille, qui constituaient la mitraille chargeant l'engin. Bien mieux, on aperçoit les grains de la poudre dissimulée au milieu de la ferraille.

Les anarchistes, qui empruntaient à la science ses plus formidables moyens de destruction, sont donc aujourd'hui vaincus par la science elle-même.

LA BANQUE DU PEUPLE

Quoique l'assemblée d'hier ne fut composée que d'actionnaires de la Banque du Peuple, l'état qui y a été soumis et le bilan de l'exercice 1895-96 intéressent au même degré les déposants ; et comme ni l'état ni le bilan n'ont été discutés—les actionnaires n'en ayant pas eu communication auparavant—nous allons les examiner succinctement pour le bénéfice de tous les créanciers, actionnaires et déposants.

Nous regrettons que le bureau de direction se croit encore en position de gérer les affaires de la banque à son bon plaisir, comme autrefois, et de dire aux actionnaires "Tout ce que vous avez à faire, c'est de nommer trois auditeurs pour l'année prochaine ; le reste ne vous regarde pas." On paraissait avoir oublié complètement, hier, que si la banque avait encore un semblant d'existence, c'est grâce à la bienveillance des actionnaires et des déposants qui auraient pu la mettre en liquidation.

Mais ceci n'est qu'une affaire de forme qui, heureusement, ne rend pas pire la situation des capitaux de la banque et d'ailleurs, actionnaires et déposants ont maintenant des représentants attitrés qui siègent avec les directeurs et qui surveillent la liquidation de l'actif avec autant de compétence que de vigilance.

Depuis la suspension des paiements, les billets de la banque ont été presque tous rachetés. Il n'en reste dehors que pour $51,000 environ et il est probable qu'une bonne partie de ces billets manquants ont été détruits. Un quart des dépôts a été payé. Sur le second quart, qui représente environ $1,150,000, la banque a remboursé, sous forme d'escompte de certificat de dépôt $287,452 ; elle a en outre, en dépôt dans une autre banque $209,671, soit à peu près la moitié du montant nécessaire pour paiement de ce second quart qui n'échoit qu'au premier novembre prochain.

Nous croyons donc qu'il n'y a pas lieu de craindre que la banque ne puisse pas faire ce paiement à la date fixée, date qui a été acceptée par les déposants. Et ceux qui désireraient recevoir leur second quart auparavant, n'ont qu'à se présenter au bureau de la banque et on le leur escomptera. On demandera pourquoi la banque escompte ces certificats de dépôt, au lieu de les payer purement et simplement. Il paraît assez singulier, à première vue, que la banque prête à ses créanciers le montant de leurs créances, et se fasse payer un escompte pour cela.

La raison qu'on en donne est celle-ci: c'est que, tant que durera la liquidation, la banque ne peut faire de paiements à un créancier plutôt qu'à un autre. Ce serait une préférence injuste et illégale Alors, tant qu'elle n'a pas assez d'argent pour payer un quart à tous les déposants, elle ne peut pas payer ce quart. Comme elle reçoit de l'argent, au fur et à mesure qu'elle collecte, elle est obligée de placer cet argent de manière à ce qu'il rapporte de l'intérêt, puisqu'elle s'est engagée à payer 4 pour cent d'intérêt à ses déposants.

En escomptant ainsi les certificats de dépôt, elle se trouve à placer son argent à 7 pour cent d'une manière absolument sans risques et, en même temps, elle accommode les déposants qui ont besoin de leur argent. Cette opération lui laisse un petit bénéfice de 3 pour cent, qui sert à payer les frais de collection, etc.

On a demandé aux directeurs des détails sur la créance de la banque contre une maison qui doit $400,000. Les renseignements donnés sont de nature à faire espérer que cette créance rapportera au moins 50 cents dans la piastre. Si toutes les créances en souffrance valaient celle-là, la situation de la banque serait meilleure qu'on ne le croit.

Voici, d'ailleurs, cette situation, au point de vue des déposants, dont la créance est de $3,529,117.18 :

Argent placé.	$ 299,671.86
Escompté aux déposants	287,452.80
Prêts t escomptes couverts.	1,958,955.68
Débentures.	104,532.00
Hypothèques.	80,718.29
Immeubles.	298,362.64
Bureaux de la banque .	336,525.17
Total.	$3,366,218.44

Ainsi, avec ces montants que les directeurs, les auditeurs et les représentants des créanciers nous disent valoir 100 cents dans la piastre, on arrive à réaliser le montant total des dépôts, moins $160,000. Et il reste encore à calculer ce que l'on pourra retirer des $1,689,700 de créances en souffrance, qui, à 10 cents seulement dans la piastre, donneront de quoi compléter le paiement en entier des dépôts.

En outre, cinq des directeurs sur sept ont signé un acte de garantie par lequel ils engagent des parts de banque, de compagnies de coton, des propriétés immobilières, etc., pour un montant de $200,000, en garantie des dépôts.

Quant aux actionnaires, il est évident que leurs chances d'être remboursés au pair ne sont pas si brillantes. Tout l'actif solide et réalisable suffit à peine pour couvrir les créances qui passent avant eux. Il ne leur reste que le surplus qui sera réalisé sur les créances en souffrance. Si ces créances rapportent 50c dans la piastre, soit $800,000, ils auront pour eux $640,000, soit un peu plus de 50 p. c. Si ces créances ne rapportent que 25 p. c., il leur restera $260,000 ; si on n'en réalise que 10 p. c. il ne leur restera rien.

Mais, en évaluant les créances en souffrance au montant porté à l'état, c'est-à-dire à $1,689,000, leur capital est nominalement intact et il leur reste encore un fonds contingent de $321,842.84.

—Nous ne saurions trop recommander le Sirop Calmant du Dr F. J. Demers, pour rendre aux enfants le sommeil calme, naturel et la dentition facile. En vente partout, Dépôt, 1157 rue St-Laurent. 3—n m-j-s

LA SOCIETE DES ARTS DU CANADA

1666 rue Notre-Dame, Montréal

Tirages tous les mercredis. Lots valant depuis $4 à $5,000, 25 cents le billet. Lots valant depuis $2 à $2,000, 10 cents le billet. 90—n

Facile A Digerer
Facile A Prendre

EMULSION ROYALE....

L'Emulsion Royale est une Huile de Foie de Morue digérée (pancréo-peptonisée) aux hypophosphites à la Quinine et au Guaiacol. **Elle est hautement recommandée par la faculté médicale, pour toutes les maladies de la gorge, de la poitrine et des poumons.**

Toutes les pharmacies, 50c et $1.00 la bouteille.

Dépôt : Pharmacie DAWSON,
169 rue St Laurent.
109—n

Des Milliers de Messieurs

Portent les Chemises que nous fabriquons, de préférence à celles de toutes les autres fabriques. Les avez-vous essayées?

R. J. TOOKE,
1553 rue Ste Catherine Est,
et 177 Rue St Jacques.

LE
Meilleur
pour le
Jour du Lavage
Pour un ouvrage vite et facile, pour la propreté, la douceur et la blancheur du linge, le
Surprise est le Meilleur
USE
SURPRISE
SOAP
LE
Meilleur
Tous les Jours
Pour l'usage journalier dans les maisons, le savon Surprise coûte le moins cher et nettoie le mieux.
Voyez par vous-même.

90—n m

ANNONCE DE

John Murphy & Cie

DEPARTEMENT

—DES—

MANTEAUX!

Immense Importation de manteaux pour le printemps ....1896........

Notre département de manteaux est le plus considérable et le mieux assorti. Nous exhibons les plus hautes nouveautés en manteaux de toutes espèces.

Gilets, Collerettes Et Ulsters

Gilets en drap, en serge et en tweed.

Collerettes en Drab, unies et avec garniture applique, dans toutes les nouvelles nuances.

Collerettes en velours uni et avec garniture en jais.

Collerettes en tweed, collerettes en soie, avec garniture applique.

Ulsters en tweed, en drap et serge, nuances assorties.

Imperméable Heptonette, assortiment complet de grandeurs et de toutes qualités, en bleu marin, noir, gris et drab.

MANTEAUX POUR ENFANTS. Nous n'avons jamais eu un assortiment aussi complet dans cette ligne. Grande variété de style, ainsi qu'un choix admirable dans les dessins et coloris des étoffes.

Gilets Reefers pour enfants, une spécialité.

Ne manquez pas de venir voir notre assortiment avant de faire vos achats pour le printemps.

Manteaux et costumes faits sur commande à court délai.

John Murphy & Cie
2343 RUE STE-CATHERINE
Tél. 3833 Coin de la rue Metcalfe
Conditions : Un seul prix pour tous et argent comptant.

N. LEVEILLE
MARCHAND-TAILLEUR
Employé pendant 18 ans à la maison L. C. DeTONNANCOURT vient d'ouvrir un établissement au
No 138½ rue St-Laurent, Montréal
Grand assortiment de draps, casimirs, tweeds de première qualité et de patrons les plus nouveaux. 92—n

Cette vignette vous démontre la différence qu'il y a entre une doublure de robes que les rayons-X peuvent pénétrer et le Textile Buckskin qui est imperméable aux rayons-X. Il y a une différence importante entre les deux et elle est presque suffisante pour décider du choix qu'une femme sensée fera de l'entredoublure qu'elle veut avoir dans sa robe, et si elle est particulière quant au bon goût, elle appréciera l'éclat et le chic que le Textile Buckskin donne aux jupes et aux manches, et qu'il conserve en dépit de tous les mauvais temps.

TEXTILE BUCKSKIN

En Vente Partout
120—1 à 25c la Verge

Dans Notre Département De CONSIGNATIONS.....

Nous avons une ligne de TAPIS DE BRUXELLES à écouler à 74c. Ils sont d'une bonne valeur, mais ils ne valent pas $1.25. TAPIS DE BRUXELLES à 87c, avec bordures à l'avenant. TAPIS DE BRUXELLES à 92c. Toutes les lignes ci-dessus sont d'une valeur spéciale, cependant nous ne les vendons pas comme étant les meilleures.
Nous avons un bel assortiment de TAPIS DE BRUXELLES de première qualité avec bordure- et tapis d'escalier à l'avenant. Aussi TAPIS DE BRUXELLES d'une qualité spéciale extra, comme ceux qui étaient en usage il y a des années quand les tapis étaient tissés à la main au lieu d'être tissés aux métiers mus par la vapeur.
Tous ceux qui ont besoin de TAPIS DE BRUXELLES et WILTON y gagneront et trouveront le plus grand assortiment à leur choix en venant chez

THOMAS LIGGET --- —ÉDIFICE GLENORA— 1884 RUE NOTRE-DAME.

Cigarettes

Les détailleurs de Cigarettes peuvent épargner 5 pour cent en achetant :

Les Cigarettes Crème de la Crème à $7.20, moins 5 pour cent, $6.85 net par M.
Les Cigarettes La Fayette à $3.80, moins 5 pour cent, $3.60 net par M.
Les Cigarettes Imperial Virginia à $3.30, moins 5 pour cent, $3.15 net par M.
Les Cigarettes Royal (Turkish) à $10.00, moins 5 pour cent, $9.50 net par M.
Les Cigarettes Sonadora (Tabac de la Havane) à $10.00, moins 5 pour cent, $9.50 net par M.

Si votre fournisseur a signé le "Combine" et ne les vend pas, adressez-vous à la Fabrique, 149 RUE ST-MAURICE. Conservez les enveloppes et coupons.

115—n J. M. FORTIER, Montréal.

PEINTURE A PLANCHER - —SECHE— EN 6 HEURES
PEINTURE MELANGEE PRETE "ISLAND CITY"
En 42 nuances, pour travail du dedans et du dehors. La plus pure fabriquée. KALSOMINE—pour murs et plafonds—12 teintes. Seche aussi dur que la peinture a l'huile.
P. D. DODS & CIE, Propriétaires,
Ateliers de Peinture et Vernis "Island City." 188 et 190 rue McGill.
118-mjs-n

GARTH & CO., Agents et Fabricants

National Meter Co, New York
Vanduzen Steam Jet Pump, Cincinnati
Buckeye Bell Foundry Co, Cincinnati
Penberthy & Korting Injectors
Watson, McDaniels' Steam Specialties
Watson's Pressure Regulator
Chapman's Steam Trap Fittings, etc.
Jenkins' Globe Valves
Fairbanks' Asbestos Packed Cocks and Valves
Chapman Valve Mfg. Co.
Wilhelmi Copper Bath Boilers
Barander's Jet Pump & Water Elevator
Fellow's Little Giant and Twin Comet Lawn Sprinklers
Newton's Sanitary Traps

GARTH & CO., 536 à 543 rue Craig, Montréal
245—mjs—n

Compagnie d'Assurance
'The Travelers'
HARTFORD, CONN.
La plus grande et la plus forte compagnie d'assurance contre les accidents et la meilleure des compagnies d'assurance sur la vie.

ACTIF, ... $19,425,220.36
MONTANT DES POLICES PAYEES . . $29,140,939.28
EN 1895 SEULEMENT, $2,244,588.32

Tout est bon dans les assurances sur la vie et contre les accidents.

F. F. PARKINS, Agent en chef,
TEMPLE BUILDINGS,
Montréal, Qué. 113-m v-n

LE—
Anchor Weakness Cure
GUERIT
La Faiblesse, Dyspepsie
Débilité Nerveuse,
Les Convalescents.
TONIQUE DES POUMONS FAIBLES
Restaurateur de la santé chez les femmes faibles, débiles.
21,24,26,28

GLACIERES
Toute chose vient en son temps, et c'est pour ce motif que vous devez maintenant songer à vous procurer une de nos glacières North Star ou Palace, si bien appréciées du public par leur solidité, confort et économie de glace. Prix de $6 en montant. Aussi en mains, glacières d'occasion à prix réduits pour un mois seulement. Prix de $4 en montant.
GEO. W. REED
Tel. 686, 783 785 RUE CRAIG.
101—n

Dentiers en Aluminium

Très minces, très légers, ne cassent pas, aucun goût.
TEL. BELL 6162
EUDORE DUBEAU, L. C. D., Coin des Rues St-Denis et Ontario 200-mjs

LE CIRAGE LIQUIDE A L'EPREUVE DE L'EAU DE HENEY
Fait luire et nettoie les chaussures, claques, etc. Le seul cirage à l'épreuve de l'eau qui renouvelle le cuir sans le détériorer. Ce cirage exempte de se servir de la brosse. Il donne un beau poli et d'un grand lustre que l'humidité n'affecte pas. Détaillé par les marchands de chaussures. En gros chez
E. N. HENEY & CIE, 337 Rue St Paul.
1—m-j-s—n

MANTEAUX DE CHEMINEE, GRILLES A GAZ, TUILES
Le plus grand établissement de Manteaux de Cheminée et de Foyers au Canada
Nécessaires à gaz, landiers, Gardefeu, etc., etc.
...... BAS PRIX ......
JOHN LORIGAN,
200-1-X 1828-1830 rue Notre-Dame

R. WILSON SMITH
Courtiers de Placements
Garanties de gouvernements, de municipalités et de chemins de fer achetées et vendues. Garanties de première classe convenables pour fonds en fidéi commis toujours en mains
1724 RUE NOTRE-DAME, Montréal.
87—n

FAITES USAGE DE.....
TUTTI FRUTTI
d'Adams....
Après les repas. Refusez les imitations. Voyez les coupons de livre dans les enveloppes.

ARGENT A PRETER
Sur première hypothèque à la ville et à la campagne au plus bas taux d'intérêt sans commission, en s'adressant directement à L. A. CADIEUX.
No 26 rue St-Jacques ou au No 46 rue Albina. 119—n

Docteur René Hébert
354 RUE ST-DENIS
Consultation: 8 à 9 a.m., 1 à 3 p.m., 7 à 8 p.m.
Téléphone Bell 6281 264-n

Bureau et Atelier, Côte des Neiges
MONTREAL
Propriétaire de Carrières de Granit Rouge, Rose et Gris
J. BRUNET
Manufacturier et Importateur de monuments en Marbre et Granit
Ouvrages de bâtisses et de cimetières, etc., de toutes descriptions. En gros et en détail. Estimations données sur application. Côte des Neiges, Montréal. Téléphone Bell 4666. (Connection gratuite pour Montréal). 233—n

EAU DE CONTREXEVILLE
(SOURCE DU PAVILLON)
Bue comme eau de table, prévient et guérit la Gravelle, la Goutte, le Diabète et les Maladies des voies urinaires.
En dépôt chez tous les pharmaciens et chez
AND. BRISSET & FILS
21, 23, 25 rue Gosford
IMPORTATEURS DE
Vins, Liqueurs et, Produits Français en Gros
Dépositaires des Eaux Minérales et seuls agents des Eaux de Contrexeville. (3)

Ligne Columba Franco-Belge du Canada
Départ projeté pour 1896. Service entre Anvers, Boulogne sur mer et Montréal
Vapeur Anvers—Départ d'Anvers vers le 15 avril, de Boulogne (France), vers le 18 avril.
Vapeur Bruxelles—Départ d'Anvers vers le 29 avril, de Boulogne (France), vers le 2 mai, qui seront suivis d'autres vapeurs de la compagnie à des intervalles réguliers de quinze jours.
Pour renseignement quant aux prix du fret et de passage s'adresser à MM. J Fatio & Cie, 32 Quai Van Dyck, Anvers. La Cie du Chemin de fer du Nord, Boulogne (France).
McLEAN, KENNEDY & CIE.,
Agent pour le Canada, 18 rue de l'Hôpital
116—10 Montréal.

LIGNE FURNESS
D'Anvers et Dunkirk
On a l'intention de faire partir le steamer "Feliciana" d'ANVERS, au mois d'Avril pour ce port et il sera suivi d'autres steamers de la ligne à des intervalles réguliers de quinze jours.
On a l'intention de faire partir le steamer "Sarnia" de DUNKIRK, FRANCE, vers le 10 d'Avril, et il sera suivi du steamer "Oregon", si l'on reçoit assez d'encouragement.
Pour renseignements quant aux prix du fret et de passage, s'adresser à West Hartlepool et Londres à MM. Furness Withy & Co., Ltd., à Anvers à MM. Thos. Ronaldson & Co., et à Dunkirk à MM. H. Wallbaum & Tosetti.
DAVID TORRANCE & CO.,
111—n Agents.

PACIFIQUE CANADIEN
FETES DE PAQUES
Des billets de retour de première classe seront émis au prix d'un
BILLET SIMPLE
Les 2, 3, 4, 5 et 6 d'Avril, bons pour revenir jusqu'au 7 d'Avril, 1896.
ELEVES et PROFESSEURS
Au Prix d'un Passage et un Tiers
sur présentation d'un certificat authentique signé par le principal. Billets bons pour aller du 19 de mars au 4 d'avril inclusivement. Bons pour revenir jusqu'au 13 d'avril 1896.
Bureau des billets de la ville et du télégraphe, 129 rue St Jacques, voisin du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY
FETES DE PAQUES
Billets de retour au prix d'un
Billet Simple de Première Classe
entre Détroit, Port Huron et toutes les gares à l'est du Canada, comprenant les gares à Massena Springs, N.Y., Rouses Point, N. Y., et Island Pond, Vt., inclusivement. Les billets seront vendus au prix ci-dessus, bons pour aller du
2 au 6 AVRIL inclusivement
et bons pour revenir pas plus tard que le 7 Avril 1896.
Vacances d'Ecoliers
Les élèves et professeurs des écoles et collèges, sur présentation de certificats authentiques signés par le Principal, auront droit à un passage au prix d'un billet simple et un tiers de première classe, entre les gares au Canada ; aussi de et pour Detroit et Port Huron, du 19 mars au 4 avril inclusivement, bons pour revenir, partant du lieu de destination, pas plus tard que le 13 avril 1896.
Pour détails quant aux prix réduits pour les endroits sur le chemin de fer Intercolonial et autres lignes canadiennes, s'adresser aux agents du Grand Tronc. Billets à vendre au bureau des billets de la ville, 143 rue St Jacques et à la gare Bonaventure.

ST LAWRENCE AND ADIRONDACK RAILWAY
IN CONNECTION WITH THE NEW YORK CENTRAL
Les Trains partent de la gare Windsor
8.10 a.m. Excepté le dimanche. Express de jour pour New-York, arrêtant à Valleyfield, Malone, etc.
12.00 Midi Excepté le dimanche. Train local pour Beauharnois, St Timothée et Valleyfield.
4.25 p.m. Tous les jours. Express de nuit pour New-York, arrêtant à Valleyfield, Malone, etc.
6.10 p.m. Excepté le dimanche. Train local pour Beauharnois, St Timothée, Valleyfield.
Bureau des Billets de la ville
55-n 137 rue St-Jacques Montréal

Les Cigares de Couleurs Pales
Stonewall Jackson RIBBON TRADE MARK
SONT EXCEPTIONNELLEMENT DOUX
Et de la MEME FINE QUALITE
Que les Couleurs Foncées de cette Fameuse Marque

Hockey—Les Westmount battus par les Longueuils — Montréal vs Shamrocks—Parties de hockey et de crosse, ce soir, au rond Victoria—Football—Scottish Athletic Club—Baseball—Le club Clinton—Chevaux trotteurs—Les courses à Nice—Ashland Wilkes vendu pour $10,000—Tiraux pigeons en terre glaise—Le turf — Riby Grannan perd $10,000—Le pool—Clearwater champion—Les quilles—Les Victorias Rifles battent les M. A. A. A.—La boxe — Jimmy Dwyer vs Fred Wyatt—Une offre à Corbett—Maher se rencontrerait de nouveau avec Fitzsimmons.

N. B.—Toute communication concernant le sport ne sera publiée que le lendemain du jour où elle aura été reçue. Prière de ne pas attendre à la dernière minute pour envoyer des renseignements.

HOCKEY

Les Westmount battus par les Longueuils—La semaine dernière, au rond Prince Arthur, a eu lieu une partie de hockey entre le club de Longueuil et les Westmounts. Les deux clubs étaient à peu près d'égale force. Toutefois les Longueuils ont eu le dessus. Les clubs étaient représentés comme suit :

Longueuil—C. Shaw, goal ; F. Richardson, point ; W. Anderson, cover ; D. Russell, A. Carmichael, G. A. McColl, D. Smith, forwards.

Westmount—F. Norton, goal ; H. Ashton ; H. K. Wright ; F. Wilson, H. Spencer, S. Baker, G. Burton, forwards.

Referee, M. A. Woods.

Le score a été de 3 à 1 en faveur des Longueuils.

MONTREAL vs SHAMROCK

La température favorable que nous avons eue ces jours derniers, nous assure une brillante partie de hockey pour ce soir, entre les Montreals et les Shamrocks. Après celle-ci, les deux clubs joueront une partie de crosse. Ce sera réellement du nouveau dans le sport de l'hiver. La partie de hockey commencera à 8.30 heures, et la partie de crosse à 9.30 heures. Comme la rivalité qui existe entre ces deux clubs est très grande, l'on peut s'attendre à une partie superbe. Le rond Victoria ne sera certainement pas assez grand pour contenir la foule de spectateurs qui iront là ce soir. C'est en effet, une occasion unique, que les amateurs ne devraient pas manquer.

LES SHAMROCKS A MORRISBURG

Samedi soir, à Morrisburg, a eu lieu la partie finale de la saison entre les Shamrocks et le club de Morrisburg. Les premiers ont remporté la victoire par 5 contre 3. Ca été l'une des plus belles parties de la saison. Tout le monde a été surpris de ce résultat. M. W. P. Kearney, de Montréal, agissait comme referee.

Les clubs étaient composés comme suit :

Shamrocks—goal, Drysdale ; point Dwyer ; cover point Stephen ; forwards, Bob Wall, Dessie Brown, N. Wall, Dobby.

Morrisburg—Goal, Chambers ; point, Coutlée ; cover point, Rose ; forwards, Myers, Montgomery, Parizeau, Snyder.

FOOTBALL

Scottish Athletic Football Club—Les membres du comité de ce club s'assembleront ce soir, à la résidence du président, Hibernia Road, à huit heures. Tous les membres sont priés d'être présents.

LE CLUB EXCELSIOR

Le club Excelsior a décidé de donner son concert, mardi, le 14 avril, dans la salle de l'association. Le comité travaille ardemment, et les succès passés de ce club, assurent d'autres succès pour cette année.

BASEBALL

Le club Clinton tiendra une assemblée Mercredi soir, le 25 à 8 heures p.m., à sa salle, 148 rue Duvernay. Tous les membres sont priés d'être présents.

CHEVAUX TROTTEURS

COURSES A NICE

Nice, 19—Aujourd'hui a été couru sur l'hippodrome du Var le prix Gordon Bennett de 12,000 francs, course internationale pour chevaux attelés de 4 ans et au-dessus, distance un mille, le gagnant devant l'emporter dans deux épreuves sur trois. Il y avait neuf partants. La première épreuve a été gagnée par "Képi" en 2 minutes 20 secondes ; la seconde épreuve, a été gagnée par "Prince Herschell" en 2 minutes 24 secondes ; la troisième épreuve a été pour "Autrain," en 2 minutes, 21 secondes. L'épreuve finale entre "Képi," Prince Herschell" et "Autrain" a été gagnée d'environ vingt longueurs par "Autrain" en 2 minutes 23 secondes.

Ashland Wilkes vendu—J. F. Scott, de Lexington, Ky, a acheté samedi dernier, pour la somme de $10,000, Ashland Wilkes. Ashland est un cheval de 2.17¼.

TIR AUX PIGEONS EN TERRE GLAISE

Le Montreal Gun Club a eu son tir régulier samedi dernier. L'assistance était assez nombreuse. Voici le résultat :

C. W. Buchanan, handicap, 5—18
"Edwards"—15.
G. E. Côté—15.
"W. Lumsden"—14.
H. Simms—14.

LE TURF

Riley Grannan, dont les paris fabuleux font l'étonnement du monde sportique, vient de se retirer dans ses pénates pour y goûter un repos bien mérité. Voulant toutefois laisser un bon souvenir, il eut la précaution de perdre au jeu la jolie somme de $70,000.

J. E. Walker, l'entraîneur des chevaux de Seagram, propriétaire de la meilleure écurie du Canada, croit avoir la chance d'arracher aux Américains le fameux prix "Derby," avec Saragossa, son cheval favori. Ses adversaires semblent faire bon marché de ses prétentions, si l'on en juge par les paris. Higgins, grand propriétaire de chevaux coureurs a offert de lui parier $75 dans les proportions suivantes. $25 dans la proportion de 100 à 40. $25 dans celle de 75 à 25 et les dernières $25 dans celle de 50 à 20.

LE POOL

Clearwater vient, dans une 3e et dernière rencontre où il comptait 196 points à 108 pour Keog, d'atteindre le premier, la marque de 600 points, tandis que son adversaire n'arrivait qu'au No 535. Par cette victoire décisive, il retient son titre de champion et augmente ses finances de la jolie somme de mille piastres.

JEU DE QUILLES

Les Victorias Rifles et le second club des M.A.A.A., ont terminé leur série de parties. Les Vics ont remporté la victoire par une grande majorité, ainsi que le titre de champion. Ils ont gagné cinq parties sur huit. M. Louis Rubenstein était le referee. Le score a été comme suit :

VICS II

	1	2	3	Total
W. Simpson	190	191	204	585
L. Angevine	212	149	169	530
F. McRobie	195	180	178	553
J. F. Smith	167	175	181	523
J. Willock	167	169	153	489
S. Phillips	164	191	163	518
Total				3,198

M.A.A.A. II

	1	2	3	Total
J. Michaud	168	159	142	469
W. Hagar	161	133	182	476
J. Baird	177	146	146	470
E. J. Fry	162	140	192	494
D. Patterson	175	110	146	431
P. Lyall, Jr.	194	168	153	515
Total				2,855

Majorité pour les Vics, 343.

LA BOXE

Jimmy Dwyer qui doit rencontrer Fred Wyatt, de Hull, vendredi prochain, se prépare activement pour une lutte de 15 rondes. Il doit réduire son poids à 125 livres. Plusieurs Montréalais doivent monter à Hull pour être témoins de la lutte.

UNE OFFRE A CORBETT

Geo. Stevens, du club Bolingbrooke, a offert une bourse de $12,000 pour une rencontre entre Corbett et Mitchell à Londres. Il offre également $500 pour chaque homme, pour les dépenses d'entraînement.

PRET A SE BATTRE ENCORE

John J. Quinn, gérant pour Peter Maher, a dit qu'il était prêt à parier $10,000, pour une autre rencontre entre Maher et Fitzsimmons, si ce dernier refuse de rencontrer Corbett.

COMMERCE

FARINES

Quoiqu'il n'y ait encore aucune amélioration dans la demande en farines de blé, les meuniers s'attendent à un peu plus d'activité à partir de la semaine prochaine, de la part de la campagne, qui voudra compléter ses approvisionnements avant que les chemins d'hiver soient devenus impraticables. Les farines de blé de Manitoba restent très fermes, celles d'Ontario sont faibles, en sympathie avec le blé, mais les prix demandés sont généralement les mêmes qu'auparavant.

Nous cotons en lots de char :

Patente d'hiver, $4.25 à $4.30. Patente du printemps, meilleures marques, de $4.20 à $4.25 ; Straight Rollers, $3.85 à $4.10 ; do, en poches, $1.90 à $1.95. Fortes à boulanger, du Manitoba, meilleures marques, $4.

FARINES D'AVOINE

Toujours le même petit train dans les farines d'avoine, qui sont cotées un peu plus faibles dans l'ouest et à peu près soutenues ici.

Nous cotons en quantité de 1 à 5 quarts ou poches :

Farine Standard, quarts, $3.15 à $3.30 ; poches, $1.50 à $1.60. Farine granulée, quarts, $3.25 à $3.50 ; poches, $1.60 à $1.70 ; avoine roulée, quarts, $3.15 à $3.30 ; poches, $1.50 à $1.60.

ISSUES DE BLE

Demande lente et prix très élastiques en son de Manitoba, prix soutenus en son d'Ontario ; peu de demande en gru et moulée calme.

Nous cotons au char :

Son du Manitoba, la tonne, $14.00 à $14.50 ; do, d'Ontario, la tonne, $15.00 à $15.50 ; gru, la tonne, $16.00 à $17.00 ; moulée, la tonne, $19.00 à $21.00.

GRAINS

Le marché de Chicago avait ouvert avec une grande fermeté, hier matin et il avait ensuite haussé jusqu'au cours de 63⅝c pour le blé sur mai ; puis il y a eu débâcle et l'on est tombé à 62c. Cette baisse s'est produite en face d'une diminution de 775,000 minots dans la "visible supply" et de 1,275,000 minots dans la quantité totale de blé en vue.

Il est vrai que les marchés d'Europe sont côtés tranquilles, mais les prix y sont généralement soutenus ; mais, d'un autre côté, les nouvelles les plus récentes de l'Argentine contredisent les rapports antérieurs et font prévoir que ce pays sera encore un gros exportateur cette année. D'un autre côté, les récoltes en Europe ont belle apparence partout et le mouvement du blé à l'intérieur des Etats-Unis est toujours actif. Il y a des gens qui prédisent quand même une hausse pour le mois prochain, sous le prétexte que depuis 27 ans, il y a eu toujours en avril, une hausse de 5c sur le plus bas prix de mars précédent. Si c'est une indication suffisante pour la spéculation à l'aveuglette, il n'y a pas là beaucoup d'encouragement pour le commerce légitime.

Les livraisons des cultivateurs toute la semaine dernière, ont encore été libérales ; quelqu'un a calculé qu'ils ont dû amener aux élévateurs des stations 100,000 minots par jour. Le fait est que les élévateurs sont remplis partout. Mais une dépêche reçue hier ici, annonce que les chemins d'hiver se détériorent, ce qui implique la cessation du mouvement. Les prix payés aux stations ont été de 50 à 52c.

Dans le Haut-Canada, les prix sont faibles, le blé blanc et le roux se vendent 75c, à la station. L'avoine est tranquille à 22½c pour la blanche et 22c pour la mélangée. Les pois sont ternes et en baisse ; on les offre à 49c. Le sarrasin et l'orge sont négligés.

A Montréal, la demande en avoine est nulle ; les arrivages sont toujours considérables, mais les détenteurs demandent toujours 29c pour l'avoine No 2 d'Ontario ou de Manitoba. Les pois No 2 sont détaillés à 59 et 60c. L'orge est fort peu demandée. Le sarrasin est faible et s'offre à 38c.

Voici les prix en gros :

Avoine par 34 livres, 29c.
Orge à moulée, par 48 livres, 38 à 40 cents.
Pois à soupe, par 60 livres, 70 à 80 cents.
Pois No 2, à engrais, par 60 livres, 58 à 59 cents.
Sarrasin, par 48 livres, 38c.
Blé-d'Inde, par 60 livres, 46 à 48 cents.

BEURRE ET FROMAGE

Le beurre frais des crémeries se vend à la tinette de 22 à 23c ; le beurre d'automne, de 20 à 21c ; le beurre frais des townships, de 17 à 19c.

Le fromage est encore calme, mais on dirait que les détenteurs sont plus indépendants. On ne leur offre cependant que 8¼c pour le fromage de choix, et ils refusent de vendre. Le câble hier cotait 42s à Liverpool.

OEUFS

Le froid d'hier et d'aujourd'hui a empêché la baisse de se continuer et l'on cote encore les oeufs frais de 15 à 16c la douzaine.

SUCRES

Le marché du sucre brut à Londres est un peu plus ferme qu'hier : on côte le Centrifuge, à 96 degrés, 13s 6d à 13s 9d ; le Muscovite, 12s ; le sucre de betteraves, sur mars, 12s 7½d ; sur juin, 13s.

A New-York le marché est resté ferme ; les raffineries ont acheté hier 23,000 sacs de sucre centrifuge à 4 3-16c. Les détenteurs sont fermes, ayant en leur faveur la position statistique des stocks. Les sucres raffinés sont fermes avec une bonne demande.

ANIMAUX DE BOUCHERIE

Au marché des abattoirs de l'est, il y avait, hier, 200 bêtes à cornes, plus 50 vaches engraissées, 100 veaux, 20 agneaux du printemps. Les prix à cause de ce petit nombre de boeufs, ont été fermes et en hausse de ¼ à ½c par livre. On a payé jusqu'à 5c par livre pour les beaux boeufs gras ; les bonnes qualités ont été vendues de 4c à 4½c, et les ordinaires de 3 à 3½c. Les vaches ont été vendues de $15 à $40 la pièce. Les prix des veaux ont été faibles, de $1 à $7 la tête. Les agneaux ont fait de $2 à $5, suivant qualité.

NOMBREUX MALADES GUERIS

Le célèbre remède Anchor, contre la faiblesse (Anchor weakness Cure) devient de jour en jour plus populaire. Le nombre de dyspeptiques, de gens épuisés, faibles, débilités, etc, qui lui doivent la guérison, est véritablement étonnant. 21, 24, 26

SI TOUT LE MONDE ETAIT RAISONNABLE

Le Baume Rhumal se vend partout 25 cents le flacon de 16 doses — personne ne l'ignore plus. Qui donc serait assez l'ennemi de soi-même pour ne pas se guérir sûrement quand on peut le faire à si peu de frais ? Quel est l'homme si peu fortuné qui ne puisse, pour 25 centins, acheter la santé, c'est-à-dire la possibilité de travailler, la force, la joie, la gaieté, etc.... ? Si tout le monde était raisonnable, on n'entendrait bientôt plus tousser de tous côtés, autour de soi. Guérissez-vous de vos rhumes, de vos bronchites, de vos catarrhes, il ne vous en coûtera presque rien. 119—2 h

A. S. Brosseau, L. D. S.

Chirurgien-dentiste, 7 rue Saint-Laurent. Extraction des dents sansdouleur. Dents posees sans palais. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. 131—jno

LA SOCIETE DES ARTSDU CANADA

1666 rue Notre-Dame, Montréal

Tirages tous les mercredis. Lots valant depuis $4 à $5,000, 25 cents le billet. Lots valant depuis $2 à $2,000, 10 cents le billet. 90—n

MODELES NOUVEAUX

Charmants chapeaux, modèle nouveaux et avantageux, faits de jais et pouvant être portes de suite et tout le printemps. Chapeaux de deuil à des prix avantageux.

43—n Mme H. POITRAS, 1989 Rue Notre-Dame.

DIVISION ST-LAURENT

A l'Echevin Edward Goff Penny

Nous, soussignés, électeurs de la division électorale de St Laurent, profitons de cette occasion pour exprimer à l'échevin Penny pleine et entière confiance et le prions d'être notre candidat à l'élection fédérale prochaine.

F Wolferstan Thomas
Réné Masson
Wm Oliver Smith
Wm McGowan
Drapeau & Savignac
Jos R Roy
E M Laurin
A T William
J Foster
G A Dumont
I Baum
Jos Dansereau
H A Field
S S Kimball
M Frank
F C Miller
Jos Daoust
Geo Aurunn
E Ludlue
T Hart
Geo Finn
J Barolet
T Dory
I Jobin
Chs Brown
M Bernstein
J M Prockter
Rosaire Leclerc
F Guibord
Joseph Panneton
E Naubert & Co
F Riordan
Geo Henders
Geo Neil
Joseph Loisel
H A Brodeur
Seth Phillips
L P Forest
J Lechlusler
E Victor
C O'Brien
Chs Gagnon
F Pigeon
J Gaillard
N A Lahaise
N Gauthier
J Dantony
J Egly
N Pouliot
T Lussey
W McLaughlin
I Campbell
H Hart
Geo Harper
Jno T Miller
J Gleeson
G Salmon
W Gardner
Thos Burton
T Laliberté
M McKerley
James Davis
J Smeall
W Larensy
Geo Jeffrey
M Foley
H Goodrick
J Oros
Geo Carter
I Fleming
A Léonard
G Daunais
W L Chipchase
F E Thompson
J Reeves
G Bond
J P Parkin
Geo Carter
W Reid
J Stenhope
H Gore
Ch Désy
W Brown
T Johns
J Lefebvre
P Lemient
J Giguère
G Baker
J Champeau
G Premond
G Gibbons
J Marcotte
J Bayard
H Gauthier
C Brunette
G Lambert
A Keith
E Loiselle
J Falardeau
W Courville
J David
G Wallace
J Matte
W Neville
G Poitras
A Rioux
A Lebeau
P Ducharme
J Gérome
Geo Péloquin
W Palmer
J Laframboise
A Trouillard
J Thompson
D Laurent
P Wilson
H Toupin
O Desourdy
A Delisle
J Hartigan
R Reinhardt
W Fife
J Scott
P Dalton
E Douville
R Nelson
J Breslow
H Flinn
A Hamilton
F Bigras
D Delisle
L Lynn
Chas Eastman
Ed Loyle
J Moor
J Nugent
Thos Curran
R Warr
J Green
N W Tanguay
M Gauthier
W Nolan
M O'Reilly
J Connors
J Walker
J Mulgarew
M Mouth
P Ducharme
D O'Rourke
J Moor
J Reay
L Baker
J B Lavallée
W G Reid
Chas Desy
W Thomas
J Barrey
A Delisle

H Saxe
A T Brosseau, MD
David Miller
D Drysdale
J M McGowan
J R Adams
A Bourret
P Delorme
Dr F Benoit
P Gadbois
H J Leeming
Daniel Kearns
H Gilbert
M Goldstein
Damase Laramée
A Leroux
C Orsalie
V Grenier
W Richardson
L Blouin
J Charbonneau
R Beauset
N Dorval
N Herbert
D McNaughton
C N McLeod
A Desrochers
C K Jammet
T H Thérien
J E Naubert
N A Cole
A Girard
R Côté
Jos Dagenais
Ulric Demers
E Auger
P Roy
M Adelstein
A É E Authier
R Valois
J T Finnie
G M Pratt
A Bastien
J N Brossard
E Giroux
A Mercier
N Gauthier fils
A Thibault
V Poitevin
S H Martel
A Darling
J Renouf
E Bryson
I Eugle
Wm Morris
Chs Maxwell
P Coggan
Jos Lapierre
James Mathews
Geo Mullen
A Watt
T Courval
A Doré
A Graham
A Brunell
H Ashby
E Mallette
P Provost
Thos Stack
J B Baulne
S Gravel
N Daunais
C J Fieney
W Armstrong
A Johnston MD
S H Ward
A W White
J W Moquin
A M Allan
J Walker
J McCrae
Alf Pedder
Andrew Grant
L Berthiaume
W Girard
A Nelson
J Elphick
H Sheeham
J Mulgarew
J Lions
W Jackson
J Durocher
F Lamontagne
H Trefford
W White
J Connors
C Lamarche
A Fournier
A Huot
G Wood
M McLean
F Mattie
J Haitigan
Chs Meilleur
M Maxime
T Butler
B O'Rourke
D Hoerner
A Smith
L Marcel
M Mouth
W McKnee
B Boyer
Victor Monery
J Smith
S Salliott
P Chartrand
A Galarneau
A Gow
A Friedlict
G Regimbald
A Borgan
T Hamilton
J Macklin
J Hutchison
Wm Whalen
W Hodgson
J Gillard
Geo Saur
E Beaumont
F Juneau
A Masse
G Descarreau
M Burry
J Moran
M Quinlan
C J Alard
Jas Davison
M Duggan
A Wallace
V French
S Dodd
J O'Donnell
P Nugent
H Gauthier
L Baker
J Lions
J Giroux
A Lebeau
Thos Curran
J Seekings
J W Garbath
M. Maxime
H Gilchen
Wm Patterson
A Nelson
S Thompson
W McKee
A Borgan

E P LachapelleMD
Joseph Fortier
Chs Lamothe
Miller Bremner
D O'Rourke
P Lauzon
J Hoffman
H Field
H Toupin
Alf Marchand
P Cavallo
R Jobin
N Spennard
F Guindon
A R Ralun
J Brisebois
B Hardesty
J Beaudin
W Slater
J Ryan
D McCunne
J E Lusignan
J Emerson
W Riley
Chs Lafleur
E C Doré
J S Nelson
P P Paquin
A David
Zéphirin Labelle
J Lavergne
Thos Goodman
Jas Chalmers
Xavier Lacasse
Arthur E Flower
Cyrille Brunet
W Chénier
P S Harris
P Masson
Alcide Paquette
John Wilcock
Jos Gauthier
Alf O'Borne
Ed Richard
S Sénécal
Félix Favreau
J D McKay
J Stenhope
T Z Savignac
C Lamarche
Emi Archambault
Wm Clelland
F. X. Gagnon
G Blais
Elzéar Lamoureux
J F Bernier
Léon L M LeBrun
L J Mackay
C Chartrand
A Trudel
George Fournier
Thos Forget
Albert Dumouchel
Damase Lapointe
J F Hamel
Jean Lanoie
Stanislas Viau
J Sauvageau
Pierre Laberge
Jos Desplantes dit Dépatie
Daniel Bérubé
François Patry
Célony Tanguay
Joseph Tanguay
Damase Garand
Jos Dupont
Jos Bourque
J H Lachapelle
Henri Leblanc
L H Thérien
J E Charron
Jas Douglas
Thomas Hamel
Pierre Picard
Pierre Leclaire
Jenny Houle
Peter Logan
Théo Pilotte
C E Auclair
J B Bélanger
Fred Belisle
Damien Beaupré
Siméon Verrier
Louis Lapierre
Jos Bérubé
N Marsan
Ferdinand Larivée
Geo. Woods
W Henry
A Hilton
P Duffy
R Peddy
E Lapointe
D M Campbell
W R Brown
J P O'Donnell
J Townsley
George Patterson
M G Mullison
Chas Humbert
Wm Barry
Siméon Arcand
D Vaillancourt
E Lavigne, M D
Pat Shea
J B Seebord
P Cafferty
Frs Brisson
T Connolly
W J Clyde
Alex S Robertson
E P Chandler
C R Dennis
Martin Withell
A McCormick
Geo Schrader
J Cuddihy
Henry F Hoemer
George Miller
J B Giroux
Alfred Paris
Ernest Boisvert
F Desbien
Edmond Malbeuf
Joseph Joly
A Samson
F Leroux
Jos Trépanier
Ernest Fugère
E Vaillancourt
Michel Lachapelle
G Perreault
Francis Brisson
Francis Brisson fils
Alex Lalonde
Ferdinand Blondi
H Beauchamp
D O'Borne
Barney Mguire
Jos Laporte
Ernest Dupont
Antoine Brisson
Pierre Aubé
Nicholas Jobin
Joseph Schneider
Alfred Girard
P Millaire
W N Boivin

J N Greenshields
C S Stroud MD
H Laurencelle
E H Gravel
B Vallières
J Chaput
J Noll
P Chartrand
J Flanagan
G Cedras
W Massey
M Luco
H Narkin
A Beaudoin
J Chapleau
J Marien
R Lalonde
F Stanley
J Lavallée
W Mooney
B Simpson
J Huston
R Sangster
W Cooley
N Martineau
A Lachapelle
J Loisel
S Paquin
I Pelletier
Jules Globensky
Louis Falardeau
Nap Rivard
Wm Morgan
Adolphis Delage
Wm K Whyte
H W Lafontaine
J L Bélanger
John Taberner
A A Brodeur
J E D Hurteau
L T Lebel
D Corbeil
L Racette
Albert Ferland
D Sénécal
Jos Powell
M P McKay
Sam Edwards
C Archambault
J A Thérien
Mag Carrière
E Langlois
Geo Smith
Jos LeBlanc
Charles Bureau
A Landreville
Alfred Gagnon
Edm Denis
Isaïe Bélanger
Louis Barolet
H Lacasse
Jos St Armand
B Dupuis
Ernest Noël
J Bédard
Jos Pelletier
F Lagacé
J B Ouellette
Théo Roy
Thos Bérubé
François Lelièvre
Charles Tanguay
E Gagnon
A Thibault
J B Lebœuf
Hubert Lafleur
H Vézina
Eugène Béland
B Bruro
A Bourgouin
J K Bird
Ed Douglas
George Gauthier
F Loiseau
B Parent
John McCaffrey
Armand Léveillé
Xavier Brais
F Y Poitras
Alp. Michaud
Joe Lefebvre
Jean Guérault
Louis Cadieux
Damase Hupé
Alfred Paris
Z Matte
A Archambault
Geo H Ellison
Wm Nelson
J E Chapleau
A Lamalice
J H Hawkins
B Colleret
M R H Levis
C E Brown
Firmin Degault
Ed Marcotte
J E Dancosh
E F C Boddington
A Douglass
Germain Beaulieu
Adolphe Lazro
A E Dick
Jos Mattinson
John Patterson
G W Wilson
M Denenberg
Alexandre Lalonde
A G Ellis
E Trudeau
James B Graham
Fred Muggah
Antoine Baril
C Dennis
Thos Maxwel
M J Duggan
Geo E Tabb
Christopher Sonne
James Farquhar
Cléophas Paris
Napoléon Desbien
George Tremblay
Eusèbe Riopel
Trefflé Trépanier
Jos Monette
M Charbonneau
F Libercent
Edmond Fréchette
J B Lebeuf
Arthur Benoit
Philippe Duval
L Racette
Jos Brisson
Firmin Legault
Alfred Lefebvre
Jos Daoust
L A Fortier
Félix Renaud
J Dowling
François Perrault
Jean Lebrun
Alf Brissette
Alphonse Gauthier
Pierre Aubé, fils
Nicolas Jobin
Jean Thornton
H Boismenu
R W Fowler

Hon D A Macdonald
Alex Bremner
Dr A Letellier St J
A Valiquette
Wallace Dawson
P Coleman
Fred Corriveau
A Gélinas
S E Crevier
E H Gravel
J Prax
U Dubreuil
C W Casselman
N Forcimmer
M Welstine
S Sherman
J Dantony
A L Brault
H Tylers
N P Coleman
H Rutenberg
Joseph Manton
M Leitch
J Lebel
C E Joslyn
Henri Roy
A Lanctot
Thos Gauthier
M J McAndrew
J B Pardellion
A Thorpe
T Trudel
John Egger
P W Wood
S P Wall
I Goldberg
M Harpes
Théo Schwarz
Jas C Wark
B Bernard
S Bourassa
H Saxe
R D Trudel
Laz Rubenstein
M Kilkery
Thos Kearns
Chs McKiernan
D Sullivan
John B Young
G I Hart
J J Lavallée
G H Kendall
C F Stanley
E M Roberts
W Wheeler
F O'Neil
Jas Leman
A Comte
C R Lacroix
T Lemesurier
Jos Galarneau
J Mock
A Watts
J Maxwell
J Cumming
J Flanagan
E Vézina
J Levine
J Forsyth
P Coalman
J Davidson
A Simpson
A Jackson
A Primeau
E Biffin
J Muhan
J Reay
Leon Bernier
Fred Bisaillon
Fred Dubord
P Ste Marie
E Bernier
J Payette
A Dubord
Ls Laurin
A Desjardins
D Beausoleil
E Gaudet
Chas Pouliot
Arthur Chabot
Henri Laporte
Wilfrid Lacoste
F Bernstein
E Doville
E Lenkouski
F Moreau
Camille Hogue
J C Bernard
A Gagnon
Oscar Bonneville
Adrien Hogue
Paul Petit
P Paradis
Z Labelle
J Crevier
Albert Sabourin
Ch Côté
Joseph Barck
William Lahaie
John Bouchard
L A Aubin
J Bisaillon
Philias Lecavalier
E A Gagné
R Mercier
Henri Portier
Cerreti Giuseppe
T A Béland
Léon Filiatrault
Aubin Brière
Aug St Pierre
Arthur Ducharme
G M Valade
W A Dewitt
Wm Albert
G A LaRoche
D A Leprohon
A P Mercier
L Chabot
E Desmarais
J Renaud
J Watson
H Courval
J M Quevillon
E Grenier
F Cusson
J Tremblay
B Nantel
T Renaud
Henri Daoust
A Brunelle
H G Idler
M Price
T Hackett
A Lavoie
M Dupré
E Durocher
E Legrand
J Mouton
A Ardelin
E C Charbonneau
Jos Leroux
Prospère Raymond
H Chandler
Eug Bastien
F Lemay
J Hamelin
J Mullen
H Larocque
Alp Laurier
Jos Chalifour
Zénon Jutras
E Gauthier
H B Fuerst
O A Bissonnette
Wilfrid Joron
Jos Durand
J M Proctor
H Faulkner
J A Danis
W A Pecroft
J B Berthiaume
W R Coysh
J H Galarneau
Thos Courick
Félix Lebercent
N Ritchot
D O'Barne
Alf Bourdon
G Henders
A D Florant
J S Malchelosse
G Giraudias
N Vanier

C S Roy
J P B Casgrain
Just Vanier
H St Pierre
StephensGlobensky
T D Buzzell
C Stiller
A Baillie
N Gauthier
T Crevier
Jas Walker
F X Paré
E Lemonier
U J B Lavallée
Hyman Vineberg
M Blumenthal
Is Friedman
N Robillard
T Taylor
G Moquin
O Paquette
John Peacock
R Walker
S Popper
J B A Lanctot
H Dufort
E St George
M Gorman
John B Walker
R G Brown
F C Wells
Geo Stephens
J P Parkin
Peter Virolle
J W Stewart
Martin Castello
H W Bode
Wm Robinson
R Coté
O Cauchon
M Saxe et Fils
S Saxe
Just Vanier
J Rubenstein
R Drake
J Bruneau
W Jacobs
S Culley
P St Jean
James Beckham
D Rivet
J A McLean
Geo Roberts
E D Legault
J Hughes
J Coughlin
Thos Hill
R Walker
A Renaud
E Nicholson
Emile Lane
W Tétreault
D Corbett
J Thomas
J Jones
Thos Hoctor
J R Grier
P McCaffrey
R Salloway
F Drew
C Hickok
A Blackal
J Seeking
T Atkinson
G Harper
J W Garbart
H Field
Avila Renaud
Alexandre Perrault
G Neilson
T Ste Marie
E Bernier
W Pepin
E Mercier
L A Laurin
Ch Zimm
Ovide Bleau
J Nap Lefebvre
GustaveAlexDuclos
Louis Séguin
J L Portelance
D Ormsteen
H Gorn
O Scheffer
M A Baril
H A Labrecque
A Labrecque
Jos Robert
N V Lecompte
Alb Maysenhoelder
P Bienjeonetti
Léopold Petit
D Boisvert
John McDonough
A Castonguay
Adrien Beauvais
O Jutras
Samuel Doré
Oct Lemay
Ant Dagenais
Ch Nap Fortin
W Delorme
P E Plante
J Poirier
A Loiselle
Pacifique Perras
O Vézina
J B Laverdure
Basile St Sean
M Pepin
Télesphore Julien
David Hébert
Alex. Malo
Nap Labelle
M J A Decelles
P D Latulippe
M Shea
L S Généreux
J Meloche
A Jolicœur
L L Leclair
T Ayotte
A Faubert
J Nooman
H Béland
C Lemay
J Haché
T Renaud
François Bouchard
Alfred Laforest
D Montferrand
A Dudevoir
E Dudevoir
J Mesnard
A Felson
L Brosseau
J Balthasar
D F Robert
J Casnec
Théo Valiquette
Mar Charbonneau
Alex Bourassa
Chs Desjardins
J Painchaud
J B Painchaud
L Robert
A A Bastien
Hector Primeau
A Brouillet
Théoph Mazurette
O Maillet
Willie Carrier
C D Reay & Co
L R Raymond
C M Clode
E J Lamy
H Ledoux
J McBride
A Bellotti
H C Bourassa
Jos Denis
Charles Millette
Dominique Ducharme
Régis Petel
F Leroux
F X Dépatie
N Courval
Henri Poitras
H Muth
Wm Black
Pierre Lefebvre
R Jacobson
E Lagacé

H Beaugrand
Hugh Brodie
Olivier Robert
John Allan
R Blain
Dr P E Corbeil, M V
J W A Courtemanche
Théo Malo
A Girard
D S R Banner
Joseph Panneton
Patrick Shea
D French
N Malo
N Guérin
S Ralber
M. Daoust
J E Desjardins
D Smith & Son
J Galarneau
Firmin Legault
Jas Young
Daniel Furlong
Geo B Grand Maison
E Corbeille
Bernk Birnbaum
J Lapointe
A Richard
J Plouffe
D Nantais
H S Phillips
Ls Desrosiers
A J Rubinovitch
Ros Leclerc
L Kutner
Jérémie Jasmin
L Villeneuve
H Reehen
H Bergeron
E Raza
J P Dixon
E M Laurier
H Mathie
Joseph Vendette
Henri Perrault
Thos Charbonneau
F Boisvert
M Falbord
E Prieur
A Purcell
Andrew Murray
Alex S Craig
Alp Lespérance
B Forsyth
J Litman
O Loiselle
C E E Authier
O Vinette & Cie
T E Barbeau
Aug Bousquet
J M Furguson
M Dandurand
Alp Racine
C F Bingham
Robt Nicholson
R Kiely
A Beaufoy
E Major
C D Reay & Co
G T Vanless
W G Lannhan
John Waad
Nap. Barbeau
J Dagenais
R Jorbarm
Z Madran
P Millan
Alf Burnett
J Meeham
J McKay
Jos Gallaghan
James Stockwell
Ch Sauvé
Carl Fensted
E Chaine
M Murphy
J Pilon
John Dowe
J Savane
J McGauran
E Tremblay
J Graham
W Lee
W Ryan
J Dupuis
J Coleman
J Coyle
G Grant
Patrick Fitzgerald
Michel Cleary
P Mahoney
William Hoey
D Gallagher
J Pittman
H Johnston
T O'Brien
J H Creighton
James O'Loughlin
J McConnuff
Arth Terroux
Ernest Bélanger
J H Small
Victor Allard
E. Richardson
Médéric Lavallée
W E Courville
O Gadbois
P G Foley
Chs Reeves
Henry O'Brien
NapoléonChartrand
Germain Dallaire
Alf. Lapierre
N Fidèse
Camille Aubry
George Rennett
Ed Martin
Henry Courcelles
Art. Lapierre
L J A Grenier
Alex. Hart
Joseph Biron
Benj. Voyer
Damase Raymond
Thos. O'Brien
P H Dufresne
H L McCarthy
Andrew Darling
Onésime Auclair
Benj. Aubry
Joseph Sauvé
Arthur Renauld
A Hotte
Pierre Didier
A Lafrance
M T Collin
H A Ste Marie
Jos Duclos
C Duclos
Z Leboeuf
Joseph Collin
D Patenaude
Théo Turgeon
A. J. Battie
F J Bourque
Fred Duquet
James McCaughran
J H Forest
Peter Davignon
B Joubert
A Lear
Wilson B Allan
James Morgan
C Wall
L Dubé
B Brown
H Levert
Frs Raymond
F Lamoureux
L Leduc
David S Smith
Oscar P Boulard
M Thérien
A Fieldman
L Meunier
L Durousseau
M Murray
E Morin
W Wheble
J Wright
E Ross
J Hoyde

Robt Mitchell
Robt Harvie
J C Spence & Sons
J A Nicole
L P Lavoie
N Courtemanche
G S Bonton
D Edward
J Thornton
James Church
J Louis Houle
Oct Chabot
G Lebel
Abraham Astrofsky
H E Brayley
C K Jeamnet
W Lamothe
L Shippord
Geo Edward
Edmond Rousseau
A Rolland
G W Wilson
Jas Dagenais
A Normandin
Edouard Corbeil
Ch Lefrank
Cléophas Meunier
O Barque
T A Rivet
J E Sicotte
J C Trépanier
F Dubord
L Loewenthal
Frs Trépanier
T Desjardins
E L Tanner
J C D Des Trois Maisons
W E Courville
J B Finn
A Papineau
W MM William
A M Laurin M D V
Henri L'Heureux
Isaac Giroux
Rémi Arbour
Ls Viens
Honoré Drolet
Maurice Marcoux
C Charles
L F Roy
Robert Ball
J Craig
Frédéric Hawkins
A E Sennat
Fortunat Loiselle
D Maloney
Kiffer Bros
Set Philips
Emery Cadieux
G A Hétu
J Smillie
F Gold Lyman
A Thibaudeau
Henry Varner
C Rosser
Dominiq Ducharme
Ernest Mireau
A Bérard
Mullinan
J J Lannhan
S Kirk Cop
J Clark
Jos Maisonet
F C Miller
Jos Keid
N McCaffrey
M McCarr
J Flannery
H King
F Triggs
J Kind
Geo Cox
J Abbotts
J Hanna
Geo McKeown
J Craig
W Lee
Geo Tremblay
L Chevalier
J McKnee
G Descarreau
J Clegg
J Chambers
R Murphy
P Conway
L G Chaput
W Smith
Thos Keans
C Blickstad
Denis Cleary
Chs Coo
C McGuire
C Gallaheger
James Kyle
J D Davidson
William Peacock
T E Jessup
Euc Roy
W Barclay Stephens
J A Mullin
H P Stewart
John Naud
T Beaudoin
Henry Ansell
R Drake
H Lacroix
James McDavitt
Edrd. Provencher
F Leduc
Louis Grenier
F Mulhall
J Bte Allard
A Lahaise
Jesse Jeal
Thos. Butler
Henri Jos. Gervais
Jos. Richard
J B Lapierre
Geo. Lapierre
James Vincent
P. J. Binet
Albert Ferland
Camille Thouin
Sam Wee
Dr Avila Viger
Geo. Gauthier
A. Ramsey
M. Forrester
Magloire Carrier
Henri Trudel
Adolphe Renauld
J G Tassé
J B Lefebvre
James Cooley
J B Laurence
Pierre Aumont
Arthur Magnan
A Bernier
C M Désilets
P P Bourque
Nap Dupré
Chs Norrris
J N Arsenault
J Creighton
Edgar Gauthie
Wil A Labelle
J E Fortin
Jos Lizotte
J A E Delfosse
B Fostill
P H Beaudoin
Thos Allan
W Riendeau
N Tessier
A Laforest
J Robert
A Dubord
C Archambault
M Barbeau
J W Lauzon
C Lavallée
Alex Généreux
J Conley
J Wark
H Decelles
J Dolan
P Sullivan
T Poitras
D Dowell
J Backman
J Bradshaw
W Davis

Robt Stanley Weir
J A Denis
J Lorge
B L Vipont
S Pigeon
J Cousin
J O'Brien
J Brophy
P Sequin
H Walker
R Small
H Field
S Monet
N Tessier
S Sage
G Normand
S Franck
P Mc Glenchy
P McCabe
J Coyle
J H Bralley
M McCaffray
Geo Morris
C Tait
F Dillon
M Rellis
J Wallace
W Dance
W T Drydon
J H Dodd
T Blanchard
E Oborne
J B Samuel
M C Mélançon
James Cavanagh
Louis Renaud
E Doyle
Michel Beauchamp
S C Tremblay
Liboire Boyer
Edmund Muir
B E Desmarais
J B St Martin
Z Renaud
Jules Trudeau
Napoléon Malouin
Jos Dumesnil
Nap Antaya
Hubert Charette
Médéric Arcand
Xavier Lavallée
Philéas Chartrand
J B Proulx
Jean Jeanette
Jean Rivet
Jos Charbonneau
Adolphe Gervais
Jules Hamelin
J B Bleau
Walter Wheelan
Thos Weber
James Murray
Pierre Morin
Arsène Martel
Joseph Beaupré
T Ryan
Damase Gorgette
Louis Besnard
J A Campeau
L A Coté
F Valois
L Copland
P Corbeil
G Champagne
P Paradis
Louis Hupé
M Dagenais
P E Duplessis
Arthur Martineau
O Thibault
W Couture
A P Delfosse
Thomas Hawkins
P H Murphy
P Quinn
P Guenet
P V H Grenier
Jos Brissette père
L Richard
W Dumont
O Parent
Jos Roy
Arthur Yon
Jos Giroux
L O Thérien
L Filiatrault
E Lacroix
C Finn, jr
Dan Farney
Corneil
John Holliday
R Hedges
Wm Moore
John Montgomery
Fred Mills
Geo H Ellison
John Marchbank
A Marst
Jas Bayley
M J Adler
J Fowley
H Wood
Jas McCrudden
J Ellemburg
A Thomas
R C Wills
J A Stewart
P Elliot
W Hilton
John Blondin
Henry Jwern
Joseph Homier
Samuel Jaslow
S Burns
James Wilson
James Knox
Chas C Trons
Samuel Smith
William H Caffrey
Cornelius Phelan
William Bevan
William Friend
James O'Brien
James Higgins
Wm A Davidson
E J Smardon
Bernard Boudron
Rosari Martel
J McCaffrey
Carl Rager
J Doyle
Mathew J Kelly
John Hay
Finlay McArthur
J Dasks
J B Desève
W Zons
J Litman
Etienne Auclaire
P J Clark
Maurice Hindle
M Allan
John Ferrar
John Dwyer
John Crib
Oscar Kind
John Wallace
Andrew Purcell
James Seffe
Charles Witten
A M Burke
Wm Wolfe
B F Corcoran
Wm R Lee
Chs A Légaré
A Benson
N Daignault
Joseph Côté
George Cox
E Lefebvre
F Robinson
Arthur Boyer
James Church
Wilshire Bros
Denmanet O'Gilvy
A Daoust
O Bruneau
S Frank
Wm Maynard
Chs Reddy

A Bérard
J Pelland
Louis Pelland
I Vipond
J Sadler
J Butters
Adf Ellerson
R Dockrill
W Ryley
R Benson
J Brown
N Desy
G Gleeson
C Ware
W C Braley
P Talbot
A Lewis
J Haloway
P Dunn
J Harrison
J Bownan
J O'Brien
P S Morrison
T Stewart
H Farrell
X Caudette
J Best
J Archambault
E O'Brien
A Denis
Jos Daoust
Pierre Brisson
Albert Reed
Eélix Blondi
S Cayer
A Foster
Samuel Brown
Félix Denis
J Tremblay
H Dalley
Chs B Lapointe
Jos Ouellet
M Duval
Jos Lassanté
Henri Chartier
J Joseph
Télesphore Alarie
Alfred Trudel
David Meunier
Daniel Labelle
Alf Prieur
E Chartrand
Henry Jeannette
Arthur Olivier
Nap Kenvelle
PierreCharbonnea
Albert Beaucaire
Georges Deschanta
Rodolphe Plaisant
Louis Dufour
John Weber
Jos Chatel
Louis Martel
Louis Beaupré
Nap Beaupré-Dub
Jos Mercure
Louis Gorgette
François Marcotte
James McKeown
Ed Laberge
Adolphe Balthaza
Alp Poudrette
T Bellehumeur
L Lapointe
John Hupé
O Lamarche
J H Lauzon
T Martineau
E Leonard
A Giroux
J Callahan
D Labelle
T K Hawkins
J Desmarais
Jos Breux
Jos C Dumouchel
P Dufresne
Arthur Paradis
P Gadbois
Alex Watson
Jos Lizotte
A St Germain
J E M Brissette
T Brisson
A Filiatrault
Nap Lamirande
J Richard
Chs Finn, sr
C Thornton
Henri Provost
John Tosnrey
J Leans
Jas Lennen
Thos Curran
J A Jack
W J Henry
Jas Delaney
C Dubrule
A Wiseman
John Egger
W Bowden
J H Flood
Jos Rostron
O Aubé
H M Camly
R G Broyn
P Alex Sommervi
M Russell
Roth Ignatius
Martin Jackson
A Brown
P Desaulniers
Wm Reid
E Burne
James Delaunay
E Foremad
B Duncan
Walter Carter
Michael Stapleton
B P Canniff
Michael Duncan
Patrick Giblin
Damase Laramée
John Rowan
Alf Beaujan
John Allan
Mathias Leduc
James Elliott
Michael Burke
James Rice
Geo Edmondon
A Bayne
W R Snowles
J Sherpeard
Joseph Genders
N Goetloeb
Avila Lafleur
T Bédard
W LeBrocq
John Creed
Joseph Holland
J Barsalou
Fred Stevens
G B Pilon
Chs Wenfeld
Xavier Jeandett
George Nelson
H Willmens
R Partridge
Chs Lovis
Phillip Carroll
Wm Barroick
Noël Delorme
P A Piché
Jos Bélanger
R Jorbahn
Félix Gosselin
Z Lecavalier
B D McMillan
W C Brayley
W H Bell
Rouer Roy
A J Wilson
Décary Frère
Arthur Yon
L A Valiquette
Bernier et Frères
Jas O'Brien
G Robinson
A Blumenthal et fils

Et des centaines d'autres noms trè importants, mais faisant une liste tro longue à énumérer.

EMPLOI DEMANDE

ON TROUVERA une modiste de première classe, prix modéré, 318 rue St Antoine. 119—2

UN HOMME très honnête et pouvant fournir des références demande place de colporteur, domestique ou emploi quelconque. S'adresser à Z. P. 221 rue Panet 120—1

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE immédiatement des hommes énergiques pour vendre des arbres fruitiers, etc., dans les comtés avoisinant Montréal, aussi des agents de ville ; ces arbres sont garantis reprendre. A. W. Strachan, dessinateur de paysages. Brown Bros Co., pépiniéristes, 184 rue St-Jacques, Montréal. 116—n

ON DEMANDE une jeune personne comme fille de chambre, au No 604 rue Sherbrooke. Références exigées. 116—5

ON DEMANDE une servante générale, références exigées, gages, $10. No 58 rue Shuter. 118—3

ON DEMANDE des personnes compétentes pour faire des chemises, à la machine Wheeler & Wilson mue par la vapeur. S'adresser à Gault Bros. & Co., 752 rue St Laurent. 120—1

ON DEMANDE une servante générale, 359 rue Dorchester. 120—1

ON DEMANDE une bonne fille pour corsage, No 29 rue Aylmer. 120—1

ON DEMANDE des charretiers, coin des rues Osborne et de la Montagne, pour le creusage d'une cave. 120—3

ON DEMANDE des agents collecteurs bien recommandés, pour une association de bienfaisance incorporée. Plan industriel donnant droit à des bénéfices immédiats, payable pendant la vie, avec des bénéfices de maladie ajoutés. Taux les plus bas et facile à travailler. Gros profits; aucune échéance. S'adresser chambre 92, Temple Building. 120—2

ON DEMANDE une bonne servante. S'adresser au No 147 rue Sanguinet. 120—1

ON A BESOIN d'une jeune fille au No 992 rue St Denis. 120—1

ON DEMANDE un garçon de bureau sachant parler français et anglais. S'adresser au No 20 rue St Jacques. 120—1

ON DEMANDE un bon couturier pouvant donner de bonnes références. S'adresser au No 183 rue St Hubert. 120—3

ON DEMANDE de bonnes laveuses et repasseuses, 1111 rue DeMontigny. 119—2

ON DEMANDE une servante pour petite famille. S'adresser 27 avenue Laval. 119—2

ON DEMANDE une bonne servante générale, petite famille et pas de lavage. S'adresser immédiatement, 676 rue Berri. 119—2

ON DEMANDE une servante générale, 202 rue St Laurent. 119—2

ON DEMANDE une servante, famille de quatre personnes, pas d'enfants. S'adresser à 79 rue Panet. 119—2

ON DEMANDE une servante avec recommandations, petite famille. S'adresser, après 7 heures p. m., 662 rue St Hubert. 119—2

DEMANDÉ — Situation à salaire ou à commission, par un commis-voyageur, ayant bonne clientèle; ou position comme comptable ou vendeur dans le gros, âge 34 ans, parle anglais et français, homme d'expérience commerciale et références A. 1. Adressez à "Voyageur", 49 rue St-Antoine, Cité. 120—4

MAISONS A LOUER

A LOUER—Magnifique bas de maison, 16 avenue Laval, près la rue Sherbrooke, sept chambres sur le même plancher, bain, w. c., gaz, etc. S'adresser sur les lieux. 78—n

A LOUER, à Outremont, joli cottage, 2 étages, avec écurie, 4 arpents de terrain, une quantité d'arbres fruitiers, les chars électriques passent devant la porte. Sur la rue Plessis, une grande bâtisse à 3 étages, pour boutique ou autre chose, 2 petits magasins, 824 et 826 rue Cadieux. Plusieurs logements dans différentes parties de la ville. S'adresser à Osw. Chaput et Cie, 16 rue St-Jacques, chambres 16 et 17. 107-n

A LOUER—1008, 1010 rue Amherst, 9 chambres, magnifique maison en pierre, vis-à-vis la serre du parc Logan, cloche électrique, fournaise à eau chaudes, plombage des plus modernes, $17. 691 St Denis, 8 chambres, cour privée, fournaise à eau chaude et froide, bain d'orage, justement vacant, $18. Pierre Desforges, 693 St-Denis ou 520½ Craig. Téléphone 2235. 117—6

A LOUER—Magasin marchandises sèches, avec fixtures, sur la rue Ontario, No 1065, en face de l'église du Sacré-Cœur, prix raisonnable. S'adresser J. C. Gagné, Banque d'Hochelaga, rue St-Jacques. 10,14,17,21,24,28

A LOUER—385 rue Sherbrooke, maison de pierre de première classe, la deuxième de la rue St-Denis, 15 chambres, cuisine à rallonge, convenable pour un médecin, fournaise à eau chaude, toutes les améliorations modernes, grande cour et écuries. $35 par mois y compris les taxes. 120—3

A LOUER—Vis-à-vis le carré Viger, coin des rues Berri et Dubord, magnifique maison de 14 pièces, avantageuse pour maison de pension, loyer modéré; aussi bas de maison No 65 Dubord. S'adresser 51 St Hubert. 120—5

A LOUER A L'ASSOMPTION.—Le spacieux manoir de feu l'Hon M. Viger, remis à neuf, possession immédiate. S'adresser à Généreux, Galarneau Cie., 227 rue St Laurent. 120—n

A LOUER—1o. Pour manufacture ou ateliers, bâtisse de 80 x 60 pieds, à 3 étages, munie d'un élévateur, donnant 14,400 pds de plancher, formant l'encoignure des rues St Antoine et Windsor. 2o. Boutique à 6 étages, de 50 x 30 pieds, ayant 9,000 pds de plancher, par chaque étage, munie d'élévateur, en arrière No 107 rue Windsor. 3o. Autre boutique au même endroit, à 3 étages, de 44 x 25. Possession 1er mai prochain. S'adresser à N. Pérodeau, chambre 305, bâtisse Assurance New-York Life. 14,17,19,21,24,26,28

A LOUER, magnifiques logements, 7 8 et 9 appartements, b et w. c; bonne localité, prix modérés. S'adresser 171 Craig. 113—26

A LOUER—Au centre, logements petits et grands, deux grandes boutiques, un terrain; bonnes conditions. S'adresser 179 rue St Dominique. 119—6

EMMAGASINAGE A LOUER—A louer—Splendide entrepôt, sûr et étanche, pour meubles et effets de ménage, pianos, valises, etc., à nos nouveaux entrepôts, Nos 453 et 455 rue St Jacques, et 131 à 135 rue des Inspecteurs, sans exceptions les plus vastes entrepôts et le meilleur emmagasinage de la ville. Fraser Frères, encanteurs. 118-3

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES A LOUER, chauffées à eau chaude, grandes, éclairées, meublées ou non, 165 rue Ste Elizabeth. 119—3

ON TROUVERA une chambre meublée avec pension au No 26 Ste-Elizabeth. 113—n

ON TROUVERA belle chambre meublée dans une famille privée, pas d'enfants. 279 rue St Denis. Pas de déménagement. 120—1

ON TROUVERA chambre et pension, aussi pension de table, 170 rue St Denis, en face de l'Université Laval. 120—3

A VENDRE

A VENDRE à bon marché, où l'on peut faire un bon commerce au comptant, un fonds de commerce de magasin général, au montant de cinq mille piastres, dans une ville prospère d'Ontario-Est. Ecrire à D. E. bureau de "La Presse." 118—3

A VENDRE

A VENDRE—Rognures de bois séchées au four pour allumer le poêle, etc., $2 ; érable coupé, $2.50 ; épinette rouge, en blocs, $1.75 ; blocs de moulins, longueur du poêle, $1.50 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. Montreal Kindling Wood Co., coin des rues St-Jacques et Guy. Tél. Bell No 8110. 162—n

A VENDRE—Pour tout le monde—Bois pour allumer le poêle, etc., $2, érable coupé, $2.50 ; blocs de moulins, longueur du poêle, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid, Carré Richmond. Téléphone 8353. 149—n

A VENDRE—Bois pour allumer le poêle, $1.50 le voyage ; érable et merisier coupés, $1.75 ; rognures de moulin, $1.25 ; chez J. Dansereau & Cie. 626 rue Dorchester. Téléphone 2475. 88—n

A VENDRE—200 voyages de bran de scie. S'adresser à la Dominion Ice Co., 81 rue St Jacques, ou aux glacières, rue St-Jean, St Henri. 115—6

A VENDRE—Comptoir convenable pour magasin de cigares ou de bonbons, à très bon marché. Se présenter au No 294 rue Bleury. 89-n

A VENDRE un gros coffre de sûreté (safe) ayant 2 portes, en bonne condition, ayant coûté $275, vendra pour $50. S'adresser L. Lanthier, 1489 Notre-Dame. 119—2

A VENDRE A SACRIFICE, un beau rockaway de famille, buggies, Gladstones, 6 express, charrettes et Victorias. Manufacture à louer. A. Lamarche, 1333 rue Ontario. 115—26

A VENDRE—Une épicerie, située coin de rues, No 542 rue Albert. S'adresser No 14 rue Quesnel. F. Rochon. 115—10

A VENDRE—600,000 briques dures et molles, moules Sheppard. S'adresser à Thibodeau et Beaudin, St-Félix de Valois, Qué. 112—26

ESQUIF A VENDRE—Un esquif à voile et à rames. Très léger, très vite, très chic, et tout neuf et complet. Une occasion réelle. Ayant coûté $100, sera vendu $45 comptant. S'adresser entre 4 et 5 heures p.m. à W. A. Grenier. "La Presse." 107—n

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE—Au Sault-au-Récollet, près du dépôt des tramways, une magnifique résidence, avec dépendances, beau jardin, et arbres fruitiers de toutes espèces. S'adresser sur les lieux, ou à M. Paul Dagenais, à St-Léonard de Port Maurice. 113—10

A VENDRE—Hôtel tout meublé à vendre et faisant de bonnes affaires. Possession immédiate. Un magnifique hôtel situé au village de Côteau Landing, à proximité du canal de Soulanges, contenant 20 chambres à coucher, une salle à dîner et un vaste salon, ainsi qu'écurie, étable, à quelques pas seulement du quai du Richelieu et à un mille de la gare du chemin de fer le Grand Tronc. Pour informations, s'adresser à Thos. J. Brown, Côteau Landing. 7,10,14,17,21,24

PERDU

PERDUE, le 21 mars, une jeune chienne lévrier noire avec blanc au poitrail et aux pattes de derrière, avec collier nickelé. Récompense libérale No 428 Ave. l'Hotel de Ville. Toute personne la détenant après cet avis, sera poursuivie. 119—2

DIVERS

ON DEMANDE un associé pour une manufacture de chaussures, faisant affaires depuis plusieurs années. S'adresser à N. A. Z. "La Presse." 118—3

ON DEMANDE à acheter un express pour menuisier. S'adresser 284A rue St André. 120—2

Lots à Vendre

AVENUE DELORIMIER

Coin de la rue Mignonne, partie du cadastre No 1493, comprenant 128,430 pieds, mesure anglaise, convenable pour grande fabrique ou pour être subdivisé en lots à bâtir — trois façades.

RUE DORCHESTER

Lot vacant, entre l'église Knox et l'édifice de la Young Men's Christian Association. 69,3 x 63,10½, comprenant 4423 pieds, partie du cadastre No 1451. S'adresser à

Warden, King & Fils,

288-mjs 637 RUE CRAIG, Montréal

Les Enfants

Aiment le Sirop Goudron - Laviolette ; il est doux, clair, n'irrite pas la gorge, guérit Rhumes, Toux et Coqueluche................

DEMANDEZ-LE

Sirop Goudron Laviolette

25c pour 25 Doses

120—1

Seulement que 25 cts la bouteille

LE QUEEN'S HAIR HELPER est une préparation qui rend aux cheveux leur beauté et leur couleur primitives, arrête la chute des cheveux, fait disparaître les dartres farineuses et fait aussi pousser les cheveux. Ce n'est pas une teinture. Les parties claires de la chevelure deviennent reluisantes. Elle est égale à n'importe quelle autre préparation de 50c ou $1. En vente chez tous les pharmaciens. 62—mjs—n

ANNONCES

FORTUNE DE LA FEMME

Les jolies figures gouvernent l'univers

Il n'y a pas de beauté sans la fraicheur et la pureté du teint

Un bon teint, de beaux yeux et une mine gracieuse chez les femmes étaient cause que les monarques oubliaient de commander et que les millionnaires cessaient d'adorer leur or.

Notre littérature est remplie d'annonces d'articles, pour embellir le teint, de cosmétiques, etc., mais la beauté ne consiste pas dans l'épaisseur de la peau. Presque toutes les maladies de la femme sont directement le résultat des irrégularités des intestins.

Prévenir ces irrégularités signifie conserver cette fraîcheur et cette beauté du teint que les femmes préfèrent à toute autre chose au monde. Cela signifie exemption d'étourdissement, de maux de tête et d'excès de bile.

Les irrégularités des intestins et les nombreuses maladies qui en dépendent, et, en effet, au delà de soixante-quinze pour cent des toutes les maladies des femmes, proviennent directement ou indirectement de la constipation, et les recherches de plusieurs éminents médecins prouvent que ce que nous venons de dire est vrai.

Le "Thé de racine de Trèfle" de Karl, préparé par ses propriétaires américains, d'après une des formules les plus scientifiques qui aient jamais été découvertes par les recherches et l'habileté des médecins, contient non seulement des herbages, qui guérissent d'une manière certaine la constipation et de toutes les irrégularités des intestins, mais des ingrédients qui agiront en même temps comme tonique pour ce système, une panacée pour le teint et une bénédiction pour ceux atteints de maux de tête, d'étourdissement, de langueur, de mélancolie, etc.

On peut se procurer ce remède chez B. E. McGale, 2123 rue Notre-Dame, ou porte voisine de l'hôtel Balmoral.

Grandeurs régulières, 25 et 50 centins. N'en prenez pas d'autre, et assurez-vous que vous avez la "Racine de Trèfle" de Karl. y

UN BON NOM !

Béni dans des milliers de familles qu'il a rendues heureuses

Le Céleri Composé de Paine une bénédiction pour l'humanité civilisée

Un bon nom qui n'est pas terni par le vice, le mal ou le crime, est béni et honoré partout où il est mentionné.

Il est comme la pluie rafraîchissante qui tombe pour arroser la terre asséchée. Ce grand et bon nom donne naissance à des pensées et des aspirations meilleures et plus pures et tend à rendre le genre humain meilleur.

Le nom "Céleri Composé de Paine" rejoint et soulage les coeurs de milliers de personnes malades, qui en font maintenant usage et qui trouvent dans ses propriétés une vie nouvelle.

Des dizaines de milliers d'hommes et de femmes guéris le vénèrent et bénissent la mémoire de celui qui l'a découvert. Il ne faut pas oublier que ce grand remède est imité. On cherche à vendre des préparations sans valeur et dangereuses portant le nom "Céleri Composé". Les personnes qui veulent obtenir une guérison parfaite et la santé et la force ne devraient pas expérimenter avec des remèdes qui n'ont pas été essayés et qui sont inconnus.

Le Céleri Composé de Paine est appuyé par les meilleurs médecins et a une légion de guérisons merveilleuses à son crédit. Les personnes nerveuses, faibles, atteintes de dyspepsie, de rhumatisme et de névralgie trouvent en lui, une vie nouvelle, la santé et la force. k

R & G CORSETS

R. et G. 361 et 363 Broadway New-York

M. M. LACROIX, fils de Mme Desmarais, informe le public et ses pratiques qu'il discontinuera ses affaires vers la mi-avril, et à cette occasion, il offre ses remèdes moins qu'au prix coûtant. M. Lacroix, herboriste, No 356 rue St-Denis, Montréal. 92-mjs-n

LES ELECTIONS APPROCHENT

La vie du Parlement finira le 25 Avril

Lutte suprême pour la loi réparatrice

Discussion sur le commerce avec l'Angleterre

Ottawa, 23—Au début de la séance, cette après-midi, l'intéressante conversation suivante a été échangée entre les leaders des deux partis.

M. Laurier.—Est-il vrai qu'une commission par arrêté ministériel a été nommée, chargeant certains délégués d'aller à Winnipeg tenir une conférence avec le gouvernement de Manitoba ?

Sir Charles Tupper.—Oui, le ministre de la justice, M. Dickey, le ministre de la milice, M. Desjardins, et sir Donald Smith ont été nommés délégués. Le gouvernement manitobain, en vue de cette conférence, a bien voulu ajourner la Chambre locale au 16 avril au lieu de la proroger comme c'était son intention. Je profiterai de l'occasion pour inviter le chef de l'opposition à donner sa bienveillante coopération auprès de ses amis du gouvernement manitobain, pour amener un heureux règlement de la question des écoles.

M. Laurier. —Cette coopération a toujours été acquise au gouvernement et je dois féliciter celui-ci d'en venir enfin à la conciliation qu'il aurait dû employer depuis longtemps. Le gouvernement se propose-t-il de mettre devant la chambre la commission nommant les délégués ?

Sir Charles Tupper.—Oui, avec plaisir.

Il y avait sur le feuilleton des ordres une longue liste d'interpellations. Dans les réponses qui ont été données, on trouve les renseignements suivants.

Les ingénieurs et arpenteurs canadiens qui ont fait la délimitation de la frontière entre le Canada et l'Alaska, de concert avec les officiers nommés par le gouvernement des Etats-Unis, ont complété leurs travaux.

Le gouvernement étudie la question de réduire les droits de douanes sur les décors de théâtres, costumes et annonces illustrées.

M. Rinfret a posé la question suivante :

Est-ce l'intention du gouvernement de mettre à la retraite M. Ludger Aimé Catellier, sous-secrétaire d'Etat et sous-registraire général, et de le remplacer par M. Joseph Pope, actuellement greffier-adjoint du Conseil Privé ?

Sir Charles Tupper a répondu :

Le gouvernement n'a pas le droit de dire quel avis il a l'intention de donner au gouverneur, par conséquent il ne peut pas répondre à cette question.

M. McNeil a proposé la résolution que voici :

"Qu'il serait avantageux pour le Canada et l'Empire en général, si, en dehors de tout tarif existant, chaque partie de l'Empire prélevait sur les productions importées de l'étranger un léger droit dont le produit pourrait être affecté à l'amélioration des communications avec la métropole et aux défenses impériales".

Il va sans dire qu'il a appuyé cette motion d'un long discours.

MM. Davin et Weldon ont fait de même.

La motion a été combattue par sir Charles Tupper, du côté conservateur, et par MM. Charlton, Davies et autres du côté libéral. Il va sans dire que cette opposition n'est pas motivée par les mêmes raisons.

Sir Charles trouve la motion inutile et même nuisible aux intérêts impériaux et canadiens. MM. Davies et Charlton ont peur qu'elle nuise à leur campagne plutôt américaine que canadienne.

Sir Charles Tupper, dans son discours, a fait voir les progrès accomplis par le mouvement en faveur d'un tarif préférentiel entre les diverses parties de l'empire et la praticabilité de ce projet. L'exportation industrielle anglaise a diminué de £48,000,000. L'agriculture anglaise est dans un état de dépression tel que 3,000,0000 d'acres de terres ont été abandonnées sans culture, et l'an dernier la Grande-Bretagne n'a produit qu'un sixième du blé nécessaire à sa nourriture. Cet état de choses a conduit à l'étude des moyens de remédier au mal et l'on a constaté que six des principales colonies achètent plus de produits anglais que les six grands pays qui font le plus de commerce avec la Grande-Bretagne. De cette observation et autres semblables on a conclu tout naturellement que le salut de la Grande Bretagne est dans son appui sur les colonies. Il en est résulté un fort mouvement en faveur d'un tarif préférentiel entre les colonies et la Grande Bretagne comme moyen de développer le commerce impérial.

Mais de là à demander aux colonies de se taxer pour la défense de l'empire, il y a tout un abîme. Cela est inutile parce que les colonies font déjà des dépenses considérables dans ce but. Ainsi les dépenses que le Canada fait pour sa milice, sont aussi importantes pour l'empire que pour le Canada lui-même. Et il ne faut pas songer à demander à former un fonds commun parce que les colonies ne voudront pas, et ne devront pas se départir du contrôle de l'argent qu'elles dépensent pour la défense de l'empire.

La motion de M. McNeill ne peut donc qu'égarer l'opinion publique, dit sir Charles, et retarder le mouvement en faveur du commerce préférentiel inter-impérial. Cette motion devrait être rejetée par la Chambre.

La discussion s'est continuée jusqu'à minuit, puis a été ajournée.

Sir McKenzie Bowell a annoncé, hier, au sénat, que le gouvernement avait décidé de ne pas soumettre à la cour suprême la question de l'expiration du présent parlement, mais de prendre le 25 avril comme la date de l'expiration. Ainsi le parlement n'a plus qu'un mois de vie et si l'opposition veut bien laisser faire l'ouvrage, le gouvernement devra se hâter. Du train que vont les choses, le budget ne sera pas voté durant la présente session, et, au 1er juillet le gouvernement n'aura pas un sou pour faire face aux dépenses de l'administration.

On croit voir par là que les élections auront lieu de bonne heure et qu'il y aura une session à l'été.

On s'occupe peu, ici, de la déclaration faite par M. Tarte, à St-Philippe de Laprairie, que sir Oliver Mowat prendra la direction de la lutte fédérale dans Ontario. A ce propos, le correspondant du "Journal" télégraphie de Toronto : "Lorsque j'ai vu sir Oliver ce matin, au sujet de la déclaration de M. Tarte, il a paru ennuyé et a refusé de répondre à la question que je lui posais. On interprète ici son silence comme une preuve que M. Tarte a dit vrai".

La discussion sera reprise demain sur la motion que la chambre se forme en comité sur la loi réparatrice et l'amendement de M. McCarthy. La rumeur que la séance durera jusqu'à samedi s'accrédite de plus en plus. D'un autre côté, les anti-remédialistes de tous les camps sont à s'organiser sous la direction de M. McCarthy pour empêcher la loi de passer et même de voir le comité. D'un autre côté, le gouvernement est bien résolu à ne pas céder devant l'obstruction. On a répandu le bruit ici que les conservateurs ont fait transporter au parlement un certain nombre de lits pour l'usage des députés qui veillent à tour de rôle. La nouvelle n'est pas fondée, mais elle indique quel est le sentiment dans les couloirs de la Chambre.

NOTRE BETAIL

Son exclusion du marché anglais

Londres, 24 — M. Walter Long, président du conseil d'agriculture, a demandé hier, à la chambre des communes, le vote sur la deuxième lecture du bill ayant pour objet l'exclusion du bétail étranger en Angleterre.

Six membres libéraux ont présenté une motion à l'effet de faire rejeter le bill, la protestation que le gouvernement canadien a récemment présentée au gouvernement anglais, ayant changé le cours des idées, c'est M. James Martin White qui s'est chargé de prendre les intérêts canadiens en disant que le bétail canadien est celui qui est le plus recherché sur le marché. Il a ajouté que ce bill était fait pour amener la protection.

La seconde lecture a été votée.

Toronto, 24 — Une dépêche spéciale de Londres à l' "Evening Telegram" dit que l'importation du bétail canadien augmente. En 1895, 99,606 boeufs et vaches et 187,338 moutons ont été débarqués dans les ports anglais. Le total, pour les neuf années précédentes, donnait 778,057 boeufs et vaches et 449,873 moutons.

UNE JOLIE FETE A L'ASSOMPTION

Le 19 du courant, c'était grande fête au collège de L'Assomption. Les élèves de cette institution donnaient une jolie séance dramatique et musicale, à l'occasion de la fête de leur directeur, M. l'abbé V. Pauzé.

Plus de 60 prêtres étrangers rehaussaient de leur présence distinguée, le nombreux auditoire composé de personnes venues de toutes parts, même des paroisses éloignées du comté de L'Assomption et des paroisses des comtés environnants.

THE MERCHANTS AND BANKERS INTERNATIONAL GUARANTEE CO.— Capital $100,000. Divisé en dix mille actions de dix dollars chacune, et maintenant offertes au public. L'objet de cette compagnie est de garantir les billets, chèques, billets de banque, débentures, certificats, etc., contre toute contrefaçon ou fraude pratiquées sur ces valeurs. Les livres de souscription sont ouverts tous les jours de 9 heures a.m. à 5 heures p.m. Pour tous renseignements, adressez-vous aux bureaux de la compagnie, Nos 13, 15 et 17 Côte St Lambert. 112—n

LA SOCIETE DES ARTS DU CANADA

1666 rue Notre-Dame, Montréal

Tirages tous les mercredis. Lots valant depuis $4 à $5,000, 25 cents le billet. Lots valant depuis $2 à $2,000, 10 cents le billet. 90—n

W. H. Ward.

UNE VIE SAUVÉE EN PRENANT

Le Pectoral-Cerise d'AYER

"Il y a plusieurs années, j'ai attrapé un fort rhume accompagné d'une toux terrible qui ne me donnait de repos ni jour ni nuit. Un ami m'envoya une bouteille de Pectoral-Cerise d'Ayer. Quand j'eus pris la bouteille entière, j'étais complètement guéri et je crois que le Pectoral-Cerise d'Ayer m'a sauvé la vie." — W. H. WARD, Lowell, Mass.

Le PECTORAL-CERISE d'AYER

La plus haute Récompense à l'Exposition Colombienne.

Les Pilules d'Ayer, le meilleur Purgatif de Famille.

Pour Enfants Délicats Invalides et Vieillards,

VIN NUTRITIF

DE JACKSON

Ce Vin excessivement nutritif possède la pleine valeur médécinale de l'**Huile de Foie de Morue** et il est facile à retenir et à digérer. Pour les maladies qui épuisent le système, la débilité générale, la pauvreté du sang, la faiblesse de la digestion, rhumes, maladies catarrhales et bronchites. Après avoir pris quelques bouteilles de ce vin on constate une augmentation marquée d'embonpoint et de force. Les enfants le prennent de bon gré.

DELICIEUX !

Pour la Figure! Pour les Mains! Pour le Bain!

Le Savon Coral, Prix 25c

UN TEINT CLAIR C'EST LA BEAUTE

L'Onguent Coral, Prix 50 cts

Un Onguent légèrement parfumé. Guérit toutes les maladies et imperfections de la peau. Faites-en usage de temps en temps et lavez-vous le matin à l'eau chaude avec LE SAVON CORAL.

LEEMING MILES & CO., 53 St Sulpice MONTREAL.

251—mjs—n—k

LES DAMES SAVENT PAR EXPERIENCE

Que les Diamond Dyes sont de beaucoup supérieures à toutes les autres teintures

Teindre avec les Diamond Dyes, c'est ce qu'il [illegible] de plus facile au monde. Des milliers de femmes savent, par expérience, comment s'en servir. Elles rendent les vieux vêtements comme des neufs et épargnent plusieurs piastres dans le courant de l'année. Un paquet de Diamond Dyes de dix centins exempte souvent de s'acheter une robe neuve, car elle fait paraître une vieille robe aussi bien qu'une neuve.

Mme Alex. McGillis, Winnipeg, Man., dit : " Vos Diamond Dyes sont un trésor pour la maison. Je m'en suis servi, avec grand succès, pendant plusieurs années. Les couleurs sont belles et ne changent pas, pas même au lavage. Je ferais plusieurs milles pour avoir des Diamond Dyes, plutôt que de me servir d'imitations d'aucune valeur quand bien même elles me seraient envoyées gratuitement.

La Compagnie Mercantile des Marchands de Montréal

Bureau principal : Bank of Toronto Chambers, 260 St Jacques, Montréal.

Cette compagnie fournit des renseignements sur les hommes d'affaires partout dans la Puissance. 31—ms—n

Le Docteur CAMILLE LAVIOLETTE

Ancien élève de la Faculté et des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne, médecin spécialiste à l'Institution des Sourdes et Muettes, etc.

Maladies du Nez, de la Gorge, Des Poumons et des Oreilles

Consultations de 12 à 3 hrs. 402 Rue St-Denis. Bell téléphone 6859. Clinique gratuite. 237-ms

Prêt pour Inspection

Tout notre stock de hardes faites de cette saison. Les vêtements sont plus beaux que jamais. Que les prix parlent d'eux-mêmes. Les temps qui sont durs partout nécessitent des bas prix pour les acheteurs. Voici comment nous réussissons à vendre à bas prix tout en offrant des vêtements de bonne qualité et qui donnent toujours satisfaction. Nous diminuons nos profits et espérons nous ratrapper sur l'augmentation des ventes. Nous vendons un habillement en tweed Halifax, dans n'importe quelle couleur pour enfants, grandeurs 22 à 28, pour $2.00 ; des Reefers en serge bleue à $1.50 ; habillements de matelots à $1.00 ; des culottes (Knickers) à 50c et 75c ; habillements, 3 morceaux, dans tous les patrons pour petits garçons, à $3.00 et $3.50 ; habillements d'adolescents à $5.00 ; beaux habillements en serge Irlandaise bleue pour adolescents, à $9.00 ; en grandeurs pour hommes ils vous coûteront $10.00. Notre assortiment d'habillements pour hommes et de pardessus de printemps est très considérable. Procurez-vous un de nos pardessus de printemps à $5.00 ou si vous voulez paraître mieux, achetez-en un en serge grise ou en cheviotte noire à $10.

En venant examiner soigneusement notre stock vous constaterez que nous vendons les vêtements les moins chers de Montréal.

WORKMAN'S

Mammoth Clothing House

1888-1890 rue Notre-Dame

Adjacent à l'Hotel Balmoral 120-1

LAITIERS

Avant d'acheter votre approvisionnement de Lait, demandez nos Prix

D'après l'analyse du gouvernement de la Puissance du Canada, notre Lait est de 42 pour cent au delà de l'étalon, et le meilleur sur 19 échantillons pris.

CROIL & McCULLOUGH

ENTREPRENEURS LAITIERS

614 Rue St. Paul

Téléphone 2857

114—mjs n

SOYEZ VOTRE

Propre Médecin

Prescrivez le meilleur Whisky pour tous les maux ; aussi, ne manquez pas de faire l'essai du............

MITCHELL'S

Scotch Whisky

Sa pureté garantie par deux Médailles d'Or récemment remportées à Glasgow, et par sa popularité en Ecosse. Si vous l'essayez, vous vous en servirez toujours.

Seuls Agents....

LAPORTE, MARTIN & CIE,

72 Rue St Pierre,

MONTREAL

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LE

Secret d'Aurora

(38)

DEUXIEME PARTIE

(SUITE)

En faisant cette demande, il avait les yeux fixés sur la porte de la petite chambre, attendant évidemment que l'héritière parût en ce moment. Il fut terriblement désappointé lorsque le banquier lui apprit qu'Aurora était mariée, et demeurait près de Doncastre ; mais que s'il fût arrivé dix heures plus tôt il l'eût trouvée à Felden.

—Quand je pense que j'aurais pu venir hier !—s'écria le capitaine,—mais j'ai remis mon voyage, parce que c'était vendredi ! Si seulement j'avais su !...

Floyd expliqua un peu gauchement peut-être, comment il se faisait que la marchande de Liverpool avait ignoré le mariage de sa petite nièce avec John Mellish ; et le capitaine marchand annonça son attention de partir pour Doncastre, de bonne heure, le lendemain matin.

—N'allez pas croire que je veuille m'imposer chez votre fille, monsieur,—dit-il, comme parfaitement certain que le banquier craignait une telle visite ; —je sais que sa position est bien supérieure à la mienne, quoiqu'elle soit l'unique enfant de ma propre soeur, et je ne doute pas que ceux qui l'entourent ne soient assez tentés de faire la grimace à un vieux loup de mer, qui a été ballotté et culbuté par tous les vents depuis quarante années. Je n'ai besoin que de la voir une fois en passant, et de l'entendre peut-être dire : "Dieu, quel drôle de vieil original vous êtes, mon oncle !" Eh bien !—exclama Prodder soudainement,—je crois que si je l'entendais une fois m'appeler mon oncle, je pourrais retourner en mer et mourir heureux, quoique ne devant jamais plus revenir à terre.

CHAPITRE II

Il dit seulement : "Je m'ennuie !"

Conyers trouvait que les longues journées d'été étaient lourdes et pesantes à Mellish Park, dans la société de l'ex-entraîneur goutteux, des garçons d'écurie et d'Hargraves, et sans aucune autre ressource littéraire que le dernier numéro du "Bell's Life" et quelques feuilles de papier fin, brillant et glacé, qu'on lui envoyait par la poste de King Charle's Cross, dans la bruyante ville de Leeds.

Il aurait pu trouver assez d'occupation dans les écuries, s'il en avait eu l'envie ; mais après la nuit de l'orage, il y avait eu un changement notable dans ses façons d'agir, et l'étalage qu'il avait fait en paraissant fort occupé, lors de son arrivée au Park, s'était transformé en un laisser-aller qu'il ne déguisait d'aucune manière, et en une complète indifférence, ce qui faisait secouer la tête grise du vieil éleveur, et lui faisait dire à ses subordonnés que le nouveau venu était évidemment trop fier et trop grand pour sa besogne.

James se souciait peu de l'opinion des gens du comté d'York ; il leur bâillait au nez et les suffoquait avec la fumée de son cigare, avec une indifférence flagrante, qui s'alliait bien avec les couleurs splendides de son teint et l'éclat de ses yeux allanguis. Il avait pris la peine d'essayer de se rendre populaire le lendemain de son arrivée, et avait distribué des tapes sur les épaules de ses inférieurs d'une façon toute cordiale ; il avait serré les mains des uns et des autres de façon à se faire aimer des honnêtes paysans, qui étaient ensorcelés par son charmant visage et ses grandes manières. Mais après son entrevue avec Mme Mellish dans le cottage du nord, il semble abandonner tout désir de plaire et devenir tout à coup mécontent et ennuyé, si ennuyé et si mécontent, qu'il se sentit même porté à se disputer avec le malheureux idiot, et à rendre la vie dure à son serviteur aux cheveux rouges par ses caprices et ses fantaisies.

Hargraves supportait ce changement dans les manières de son maître avec une patience étonnante. Peut-être avec trop de mansuétude, avec cette lente et sourde tranquillité particulière à ceux qui gardent quelque chose en réserve, qui cherchent plutôt qu'ils n'évitent une injure, se réjouissant de ce qui vient enfler le compte général, pour être répartit en orage et en fureur dans l'avenir. L'idiot était un homme qui pouvait amasser sa haine et sa vengeance, cacher ses mauvaises passions dans les sombres replis de son pauvre esprit, et les en faire sortir dans l'ombre de la nuit, pour "les caresser et leur parler."

Quoi qu'il en soit, Steeve supportait l'insouciante insolence de Conyers avec une douceur telle que l'entraîneur riait de son pauvre serviteur et le considérait comme un lévrier sans intelligence, dont un regard de brillants yeux noirs ou une petite cravache de femme démontaient le peu d'esprit qui restait dans son cerveau troublé. Il toucha deux mots dans ce sens à Steeve un jour qu'il lui avait été désagréable, pendant une longue journée d'été énervante, et l'idiot s'en alla en laissant échapper un ricanement qui ressemblait à un éclat de joie sauvage, en recevant ce compliment. Il fut plus obséquieux que jamais, et parut très reconnaissant pour les bouts de cigare que l'entraîneur lui accorda généreusement ; il se rendit à Doncastre pour chercher de nouveau cigares et de nouvelles liqueurs dans la journée, et rapporta le tout aussi servilement que le chien auquel son maître l'avait si poliment comparé.

Conyers ne fit même pas mine d'aller regarder les chevaux dans ce mémorable jour du 5 juillet, mais il s'appuya sur la balustrade de la croisée, sa jambe boiteuse étendue sur une chaise, et le dos appuyé sur la boiserie d'un petit châssis, fumant, buvant, lisant et relisant ses listes de courses toute la journée. L'eau-de-vie et l'eau froide qu'il se versait toutes les demi-heures sans interruption, et qui glissaient dans son charmant gosier, semblaient avoir moins d'influence sur lui que n'aurait produit la même quantité sur un cheval. Cette quantité aurait pu incommoder le cheval, c'est vrai, mais elle n'exerçait aucune action sur l'entraîneur.

Mme Powell, se promenant pour sa santé sous les futaies du nord, courant par cela même l'imminent danger d'attraper un coup de soleil, affecta de passer et de repasser devant la loge, et de regarder Conyers, étendu, sombre et magnifique, dans l'embrasure de la croisée, exibant la silhouette de sa charmante personne encadrée dans l'épais feuillage qui pendait le long des murs du cottage. Elle était un peu gênée par la présence de l'idiot qui balayait le seuil de la porte, et qui lui lança un regard de connivence lorsqu'elle passa, un coup d'oeil qui pouvait signifier :

—Nous connaissons ses secrets, vous et moi, tout beau et tout insolent qu'il puisse être ; nous connaissons le prix modique pour lequel il peut être acheté et vendu. Mais nous gardons notre secret. Nous gardons notre secret jusqu'à ce que le temps mûrisse le fruit sur l'arbre, quoique nos doigts nous démangent pour le cueillir pendant qu'il est encore vert.

Mme Powell s'arrêta pour souhaiter le bonjour à Conyers, et exprimer une surprise aussi grande de le voir dans le cottage du nord, que si elle eût appris qu'il voyageait dans le Kamschatka ; mais Conyers mit fin à ses salutations par un bâillement, et lui dit, avec une certaine familiarité, qu'elle lui rendrait service en lui envoyant le "Times" du matin, aussitôt que ce journal quotidien arriverait au Park. La veuve était trop sous l'influence de l'impertinence gracieuse de ses manières pour s'y refuser comme elle eût pu le faire, et elle retourna à la maison, déroutée et étonnée, pour satisfaire à sa demande.

Donc, par l'excessive chaleur d'une journée d'été, Conyers fumait, buvait, et prenait ses aises, tandis que son serviteur et son subordonné l'épiait d'un air embarrassé, se rappelant vaguement et confusément, dans sa triste et pauvre cervelle, les événements de la soirée précédente.

James s'ennuyait et souffrait tellement de ce malaise vulgaire, que, lorsque les sons de l'horloge de l'église vibrèrent harmonieusement au-dessus de la cime des arbres de Mellish Park, dans la tiède atmosphère de la soirée, il jeta sa pipe avec un haussement d'épaules rempli d'impatience, et il appela Hargraves pour lui donner l'ordre de lui apporter son chapeau et sa canne.

—Sept heures, — murmura-t-il,—seulement sept heures ! Je crois qu'il a dû y avoir vingt-quatre heures dans cette journée endiablée.

Il resta à regarder par la fenêtre de la petite habitation, avec un air mécontent qui contractait ses jolis sourcils, et une expression chagrine qui desserrait ses lèvres pendant qu'il prononçait ces mots. Il parcourut le petit réduit du regard, réduit qui semblait plus étroit encore à cause de son encadrement de roses et de clématites, de jasmins et de myrtes, et ressemblait au sabord d'un navire voguant sur une mer de verdure. Il parcourait du regard, à travers l'ouverture circulaire formée par les guirlandes de feuilles et de fleurs, les longues clairières dans lesquelles la lumière du soleil miroitait dans les branches onduleuses de la fougère. Il suivait de l'oeil les sentiers sinueux du petit bois, jusqu'à ce qu'ils eussent conduit ses yeux fatigués vers des nappes d'eau bleue qui se transformaient peu à peu en opale et en rose avec le déclin de la lumière. Il voyait toutes ces choses avec une apathie qui n'avait pas le pouvoir de lui faire reconnaître leurs beautés, ni de lui inspirer le plus petit atome de reconnaissance pour Celui qui les a faites. Il eût mieux valu qu'il eût été aveugle.

Il tourna le dos au soleil couchant, et regarda la figure blême de Steeve Hargraves avec le même sentiment d'indifférence qu'il avait ressenti en contemplant l'aspect enchanteur de la nature.

—Une journée bien longue, — dit-il; — une journée horriblement ennuyeuse et fatigante ! La voici terminée, Dieu merci.

Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que pendant qu'il formulait ce remerciment impie, aucun secret avertissement de l'avenir ne parcourut ses veines pour glacer les battements de son coeur, pour arrêter ces paroles sacrilèges sur ses lèvres. S'il eût su ce qui devait arriver si promptement ; s'il eût su, en remerciant Dieu de la fin de cette belle journée d'été, qui ne pouvait jamais revenir avec ses douze heures propices pour le bien ou le mal, certes, il se fût roulé par terre, frappé de terreur subite, et il eût pleuré tout haut pour la honteuse histoire de sa vie, qu'il laissait derrière lui.

Il n'avait jamais répandu de larmes qu'une seule fois depuis son enfance, et encore ces larmes étaient-elles des gouttes brûlantes de rage et de honte, de fureur et de vengeance, pour l'anéantissement du plus grand projet de sa vie.

— J'irai à Doncastre, ce soir, Hargraves, — dit-il à l'idiot, qui attendait avec respect le bon plaisir de son maître et le surveillait comme il l'avait surveillé toute la journée, à la dérobée, mais continuellement. — Je passerai la soirée à Doncastre, et... et..... je verrai si je puis recueillir quelque chose sur les courses de septembre; non qu'il y ait quelque chose qui en vaille la peine, parmi ce tas de je ne sais qui.

Puis il ajouta, avec un mépris non déguisé pour les écuries si chères du pauvre John :

—Y a-t-il ici une voiture, une carriole quelconque que je puisse conduire ?

Hargraves répondit qu'il y avait une victoria qui était réservée pour Mellish, et un gig à la disposition des domestiques supérieurs lorsqu'ils voulaient aller à Doncastre, ainsi qu'un char à bancs couvert que les garçons emmenaient à la ville tous les jours pour les provisions nécessaires à la maison.

—Très bien, — répondit Conyers ;— cours aux écuries et dis à l'un des garçons d'atteler le meilleur poney à la victoria, de l'amener ici, et de marcher droit.

—Mais personne autre que M. Mellish ne se sert de cette voiture, — hasarda l'idiot avec un accent de frayeur.

—Qu'est-ce que c'est, chien de poltron ? — s'écria l'entraîneur d'un ton de mépris. — Je m'en servirai ce soir, entends-tu ? Le diable emporte son insolence ! Dois-je être humilié par "lui" ? C'est sa charmante femme qui le rend si orgueilleux, n'est-ce pas ?

(A suivre)

LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

Les manufactures de Fall-River—Receleur poursuivi—A Lowell, Grand juré—L'œuvre d'un canadien—Aspirants cabaretiers—Conférence de M. Thibault—Nouvelles de Spencer—Bazar à Berlin—La nouvelle gare de Manchester—Soirée à Waterbury—Club Lafayette—Courrier de Woonsocket. Pour les élections—Bataillons français—Faits divers.

MASSACHUSETTS

FALL RIVER — Les manufactures—Ceux qui font courir les bruits d'une fermeture ou d'une réduction de gage sont loins de leur compte. Il n'y a absolument rien pour indiquer qu'il y aura suspension partielle ou totale de travail l'été prochain. Sur un point, du moins, il y a eu amélioration marquée dans le marché au coton durant la semaine dernière. La demande a été très bonne et il a été disposé de près de 400,000 pièces. Prenant en comparaison les ventes des semaines précédentes, cela est encourageant, quoique les manufacturiers ne soient pas encore tout à fait rassurés au sujet de l'avenir. Les ventes faites sont pour livraison future, ce qui prouve que les besoins ont été anticipés et qu'il est probable que les affaires continueront à être tranquilles encore quelque temps.

La célébration de la St Patrice a diminué la production de 20,000 pièces, mais malgré cela, le stock en mains fait voir une augmentation. Enfin, à prendre le tout, les transactions ont démontré qu'il y avait intérêt parmi les clients et que les produits peuvent se vendre à un prix raisonnable. La production de la semaine a été de 200,0000 pièces, les livraisons de 146,000, et le stock en mains est de 1,130,000 pièces.

Jeunes voleurs—Pierre Péloquin, un bambin de 14 ans, et son petit frère, Félix, âgé de 10 ans, promettent de devenir des voleurs experts s'ils ne sont pas promptement corrigés. Ils ont volé chez Palmer, rue Elm, et lorsque le jeune Félix a été arrêté, il avait une paire de bottes en caoutchouc qu'il avait volée chez Fawcett et Barlow.

Un autre garçonnet nommé Michael O'Brien, âgé de 14 ans, a été arrêté pour complicité.

Il y a quelque temps, les deux petits Péloquin ont été arrêtés pour vol de pigeons chez le docteur Aldrich.

Le jeune Pierre a tous les symptômes d'un kleptomaniaque.

Union franco-américaine—Une assemblée spéciale de l'Union Franco-Américaine a eu lieu dernièrement pour discuter certaines questions concernant l'édifice de la société. Certains membres se plaignent que les travaux ne marchent pas assez vite et veulent faire pousser les affaires et effectuer des changements. On a apporté un peu de lenteur dans les travaux, mais cela peut être attribué à des causes parfaitement naturelles.

En tous cas, les travaux seront terminés ces jours-ci et il ne restera plus que la peinture.

M. Denault, qui a loué les magasins, veut s'y installer pour la semaine de Pâques.

—Un receleur poursuivi. — Une poursuite a été intentée par James F. Jackson, de cette ville, contre Solomon Sugarman, de Boston, et sera plaidée ce mois-ci, devant le juge Hopkins. La poursuite est le pendant d'un vol commis à la résidence de M. Jackson, l'été dernier, alors que des bijoux et des vêtements évalués à plusieurs centaines de dollars avaient été emportés.

Le voleur était Joe Lambert, mieux connu sous le nom de "Dutchy Sullivan," qui a été, plus tard, arrêté et condamné. Avant le procès de Lambert, on a découvert que le voleur était un habile coquin qui pillait surtout les maisons temporairement inhabitées.

On a découvert aussi qu'il vendait le produit de ses vols à un receleur de Boston, nommé Solomon Sugarman, dont les menées avaient échappé à l'oeil vigilant de la police. Sugarman fut arrêté et on trouva chez lui plusieurs objets appartenant à la famille Jackson.

On se propose de faire témoigner Lambert qui, paraît-il, doit faire des révélations importantes.

— LOWELL. — Grand juré. — M. Napoléon Nalette, d'East Pepperell, Mass., a été nommé grand juré. C'est le premier Canadien qui a cet honneur.

—L'oeuvre d'un Canadien. — On admire beaucoup les améliorations qui ont été faites en ces derniers temps à l'intérieur de l'église de l'Immaculée Conception.

Toutes les statues qui ornent ce magnifique temple ont été repeintes en crème et or par notre artiste canadien, M. F. X. Jollion, qui reçoit de tous côtés des félicitations pour cette oeuvre d'art qu'il a su mener à si bonne fin.

WORCESTER. — Aspirants cabaretiers. — La liste des aspirants qui désirent faire le commerce des boissons enivrantes va toujours croissant ; parmi ceux qui ont demandé une patente depuis mardi se trouvent : F. Goyette, buvetier, 91 rue Lamartine; A. P. Dupré, buvetier, 9 rue Suffolk ; A. O. Mondor et Cie, épiciers, 68 rue Grand; F. P. Marois et Fils, marchands de gros, rue Foster; Fontaine et Coutu, épiciers, 137 rue Washington ; Elie Barnaud, pharmacien, 72 rue Southgate.

NORTH ADAMS. — Conférence de M. Thibault. — Jeudi soir, avait lieu, à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur, une conférence sur la Terre-Sainte, par M. Charles Thibault, avocat, de Waterloo. Malgré le mauvais temps qui a empêché beaucoup de personnes d'y assister, l'auditoire était nombreux. La conférence a été des plus intéressantes, et les personnes présentes ont été satisfaites de la manière habile dont M. Thibault s'est acquitté de sa tâche.

Tous les membres du clergé canadien des environs étaient présents.

Les révérends messieurs Plamondon et Rainville, qui ont fait le voyage en Terre-Sainte avec M. Thibault, étaient aussi présents.

NEW-BEDFORD. — Prédicateur.— Le R. P. Savard, rédemptoriste de Montréal, actuellement à prêcher une retraite à Fall River, était en visite, l'autre soir, chez MM. Duchesne et Chicoyne, anciens amis d'enfance.

Inutile de dire que l'on a passé une agréable soirée où le pays natal a joué un grand rôle dans les conversations. Le Père Savard sera l'un des prédicateurs de la retraite à la paroisse du Sacré-Coeur.

Soirée dramatique—On annonce pour dimanche, 12 avril, une grande soirée dramatique et musicale, par le Club Clairmont de Fall River, à la salle de l'Union Ouvrière. On y jouera "La Victoire manquée," une petite comédie bien fine, dit-on.

Plusieurs artistes de New-Bedford figureront sur la scène.

SPENCER. — Incendie. — Dimanche, à 3 heures et demie a. m., un incendie éclata dans l'établissement de M. Vertume Mathieu, barbier, rue Mechanic. Tout a brûlé. Les dommages sont estimés à $600, couverts par les assurances.

—M. Joseph Richard, barbier, à l'hôtel Windsor, a fait l'acquisition de l'atelier de M. Gaudette, autrefois à M. H. Gagnon. M. Richard se propose de tenir ses deux boutiques. M. Gagnon restera à son emploi.

Décès. — La société St-Jean-Baptiste a perdu un de ses membres, M. Maxime Cournoyer, décédé lundi, le 16 courant. Il y a deux mois, il tomba malade de la grippe, qui tourna en pneumonie. Les funérailles eurent lieu mercredi, à 10 heures a. m. Le service eut lieu à l'église Ste-Marie. Le Rév. Fr. Lamy officiait. Une délégation de 50 membres de la St-Jean-Baptiste suivait le cortège. M. Cournoyer n'était âgé de que de 27 ans, il était membre de la société depuis plusieurs années.

—M. Paul Germain, peintre bien connu ici, vient de sortir de ses ateliers 3 belles voitures appartenant à la "Syracuse Bottling Co."

—M. Chas.-O. Chartier, pharmacien diplômé de Lowell, Mass., a succédé à M. Arthur Lionais, à la pharmacie D. Cartier.

—Dimanche soir, le 15, on faisait une soirée de gala aux résidences de M. Frank Larivière et D. A. Beaudin, en l'honneur de MM. Lepage, conducteur sur la Long Island RR. ; sa soeur, de New-York et H. R. Thibert, de Worcester, Mass., qui étaient en visite ici. Après le lunch on a passé la soirée chez M. Beaudin. La musique fut dirigée par Mlle Eva Cormier et M. Chas L. Dufault.

HOLYOKE. — Artiste peintre. — M. A. J. Vincent, frère de M. A. R. Vincent, pharmacien, est dernièrement revenu de Paris, où il a étudié sous J. P. Laurens et Benjamin Constant. M. Vincent a ouvert un très joli atelier dans la bâtisse Rude, à Springfield.

NEW-HAMPSHIRE

BERLIN. — Bazar. — La paroisse Ste-Anne aura un bazar qui s'ouvrira le 13 avril. Ce bazar sera un grand succès si l'on en juge par les effets donnés jusqu'aujourd'hui qui forment déjà une forte somme d'argent. Il sera sous la direction du Rév. C. Houle, qui a déjà prouvé son esprit d'économie et son ardeur au travail. Nous lui souhaitons grand succès.

MANCHESTER. — La nouvelle gare, pour les voyageurs, que le Boston and Maine va faire construire, cette année, sera une des plus élégantes constructions du genre dans la Nouvelle-Angleterre, et munie de toutes les améliorations modernes. Elle sera sise, comme nous l'avons déjà dit, au sud de la rue Granite, à la place occupée actuellement par l'entrepôt du fret. Cette nouvelle gare aura 228 pieds de long avec une salle d'attente de 110 pieds par 40 de largeur. Les remises pour les trains auront 66 pieds de large et s'étendront de 300 pieds au nord et au sud. Cette nouvelle gare, depuis si longtemps désirée, donnera certainement à notre ville un air de majesté que lui envieront ses soeurs rivales, et devra contribuer pour beaucoup à l'avancement matériel et au progrès toujours croissants de la métropole du New-Hampshire. Le coût de cette construction, avec l'entrepôt du fret, coûtera près de $500,000.

—Il est enfin officiellement annoncé que la corporation Amoskeag recommencera ses opérations lundi prochain, après un chômage de quatre semaines, à l'exception du moulin No 3, des métiers à tisser dans les bâtisses situées le long du canal et à peu près la moitié du moulin No 4. Des avis à cet effet ont été affichés, lundi matin, par l'agent Straw, dans les différentes parties de la ville.

—Le pont de la rue Granite, pour les piétons, a été ouvert au trafic lundi midi. Ce pont temporaire coûtera à peu près $2,000.

MAINE

LEWISTON. — A l'hôpital. — L'avocat J. G. Chabot est à l'hôpital des Soeurs Grises depuis mercredi soir. M. Chabot a été mis sous l'influence de l'éther et on lui a fait subir une opération assez dangereuse. Aujourd'hui, M. Chabot est assez bien.

—Représentation. — L'Association St Dominique a décidé de donner une soirée vers le 15 avril, au bloc Dominicain. On jouera la charmante opérette d'Offenbach, les "Deux Aveugles" et une petite pièce comique.

MINNESOTA

MINNEAPOLIS. — Faits divers.— C. Bélanger, marchand à Red Wing, Minn., est mort le 7 courant.

—M. C. Morneau a été élu juge de paix, aux élections municipales de Waverley, Minn.

—Joseph Houle et Joseph Lalonde ont été élus conseillers de la ville de Two Harbours, Minn.

—A. G. Mariette, a été élu juge de paix, de Argyle, Minn., et A. Pouliotte, huissier.

CONNECTICUT

WATERBURY. — Une belle soirée. — Grande soirée dramatique et musicale par les Amateurs de l'Institut Canadien au Music Hall, jeudi.

Le tout a été un grand succès sous tous les rapports. Mlle A. L. Roy s'est surpassée dans ses déclamations et à maintes reprises, elle a été applaudie ainsi que Mme Barolet-Jasmin. M. M. A. Dulac, dans la partie de "Criquet," a tenu l'auditoire en gaîté du commencement à la fin. M. A. Trudel, dans la partie de "Léfuté," a fait preuve d'un grand talent dans l'art théâtral. Enfin, tous ces jeunes amateurs méritent nos plus chaleureuses félicitations et surtout celui qui en a eu la direction, M. E. O. Barrette. Plus de 300 billets avaient été vendus, huit jours avant.

Mme Jasmin était accompagnée par son frère, le Dr Barolet, d'Holyoke, Mass.

WILLIMANTIC. — Club Lafayette. —Les élections du club Lafayette, qui sera connu désormais sous le nom de "Club littéraire et de naturalisation Lafayette," ont donné le résultat suivant :

H. Dion, président ; D. P. Courtois, vice-président ; A. Chagnon, secrétaire trésorier ; membres du comité exécutif, J. G. Lapalme, Jos. Martin, J. F. Legendre.

—Trefflé Bacon est sorti de l'hôpital de Worcester, samedi. On se rappelle que, le 1er février, en attachant deux wagons de marchandises, il s'était fait prendre la main droite; par suite de cet accident, il lui a fallu subir l'amputation de deux doigts et d'une partie d'un autre. Comme les plaies ne guérissaient pas, les médecins lui ont enlevé de la peau d'autres parties du corps pour la lui mettre sur la main. L'opération a parfaitement réussi.

RHODE ISLAND

WOONSOCKET — Cour de police—Charles Leboeuf subissait, le 23, son procès. Il était accusé d'avoir, dimanche, endommagé la façade d'une maison, la propriété de Georgiana Leboeuf. Il a été condamné à $10 d'amende et les frais.

—Henry Proulx comparaissait aussi devant la cour sous l'accusation de ne pas donner le nécessaire à sa femme. Il a plaidé coupable. Il a donné un cautionnement de $300, et son procès aura lieu samedi.

—Adélard Aubin, le jeune garçon qui fait l'école buissonnière, était amené en cour le 21 et a été condamné à deux ans d'école de réforme.

Grandchamp, accusé de vol, a été condamné à $10 et les frais.

Le procès pour libelle du docteur T. Vadnais contre le docteur A. Guertin a été appelé et remis à quinze jours.

Pour les élections—Samedi dernier, les échevins se sont assemblés pour nommer les gardiens des polls pour l'élection du 1er avril, les petits jurés, etc.

Parmi les gardiens des polls pour le 1er avril, nous trouvons MM. Noël J. Gobeille, Georges Gobeille, Wilfrid Mailloux, George Lépine, Raphaël Daigneault, Olivier Levesque, John B. Lizotte, Eloie Laliberté, George J. Paquin, Joseph Langlais.

Et parmi les jurés, MM. Antoine Beauchamp, A. T. Provost, G. T. Rousseau et Dosithée Bérard.

MANVILLE. — Bataillon français.— Dimanche avait lieu à la résidence du capt. F. X. Robert, une assemblée des officiers des compagnies militaires françaises de l'Etat du Rhode Island. Etaient présents, le capt. F. X. Robert, le sergent J. B. Guillotte, représentant de la Garde Jacques-Cartier, de Manville ; le capt. Charles Théroux, le lieutenant Olivier Fontaine, le lieutenant H. Lachance, représentant la Garde Jacques-Cartier, de Central Falls, R. I., le capt. P. St-Jacques, représentant la Garde Richelieu, de cette ville. Après quelques remarques par les différents officiers relativement à la nécessité de former une telle organisation, on décida d'élire un comité permanent. Le capt. St-Jacques fut élu président et le capt. Robert, secrétaire du comité.

On aborda ensuite la question de constitution, qui devra être adoptée par chacune des compagnies faisant partie du bataillon. Quand cet ouvrage sera terminé, on s'occupera de l'élection des officiers et le premier bataillon d'infanterie français de l'Etat du Rhode Island prendra sa place parmi les sociétés canadiennes.

La prochaine assemblée des officiers aura lieu le 10 avril, à Central Falls.

ARCTIC CENTRE. — Candidat. — Le docteur Charles Emile Chagnon, est l'un des candidats républicains de la municipalité de Warwick à l'Assemblée législative. Le docteur Chagnon est conseiller municipal depuis plusieurs années.

PORTRAIT AU CRAYON

COUPON DE "LA PRESSE"

No. 3 24 Mars 1896.

GRANDE FETE A STE-ADELE

Jeudi dernier, fête de St-Joseph, la paroisse Ste-Adèle, célébrait la fête de son curé : Révérend M. J. O. Roussin. A 9 heures, il y eut messe solennelle avec chant et musique.

Dans l'avant-midi, le portrait au crayon de Monsieur le curé lui fut présenté par les dames et les messieurs du village. Il y eut aussi plusieurs autres cadeaux. Il lui fut présenté une magnifique adresse dans laquelle les paroissiens exprimaient leurs voeux et souhaits de bonne fête à leur digne et aimé pasteur.

THEATRE ROYAL

La nouvelle comédie de Scott Marble, intitulée "The Irish Alderman," tient l'affiche au théâtre de la rue Cotté. L'auteur n'aurait pu avoir de meilleur interprète du rôle principal, que John Kernell. Ce dernier est d'un comique achevé et a tenu son auditoire dans le fou rire du commencement à la fin. M. Kernell est admirablement secondé par Phil. W. Peters. Les autres membres de la troupe sont aussi excellents. Les chansons des soeurs Urlive ont été fort applaudies.

Somme toute, la représentation au Royal, cette semaine, est des plus amusantes et personne ne regrettera d'y être allé. Il devrait y avoir foule aprèsmidi et soir.

VILLE DETRUITE

New York, 24—Une dépêche spéciale de Vancouver, C. A., dit : "Le steamer "Warrinoo", arrivé ici, apporte la nouvelle de la destruction de Suava, la capitale des îles Fiji, par une tempête le 6 mars. La tempête a été la plus forte qui ait jamais sévi dans le sud du Pacifique.

VALANT UNE GUINEE LA BOITE

LES PILULES DE.....

BEECHAM

(Sans Goût-Efficaces). Pour toutes les Maladies Bilieuses et Nerveuses.

Telles que : Violents Maux de Tête, Vents et Douleurs à l'Estomac, Vertige, Ampleur, Gonflement après les repas, Etourdissement, Assoupissement, Frissons, Rougeur causée par la chaleur, Perte de l'appétit, Courte haleine, Constipation, Scorbut, Taches sur la peau, Som...eil agité, Rêves affreux, toutes les sensations nerveuses et tremblantes, et toutes les maladies particulières aux femmes. COUVERTES D'UNE COUCHE SANS GOUT ET SOLUBLE.

Agents en Gros, EVANS & Fils, Lt., Montréal. En vente dans toutes les pharmacies. (1)

PAR H. J. ASHMAN

Etalon de Carrosse Français "Holopherne," à l'Encan

Jeudi Prochain, le 26 Mars, à 10 a.m.

Aux écuries du Haras National,

A OUTREMONT, près Montréal.

"Holopherne" est un bel étalon bai, 15¾ mains de hauteur, d'une race supérieure et d'une très grande valeur. Ce cheval était le lot 14 dans le catalogue de la vente qui a eu lieu au Haras National le 4 de mars, et comme l'acquéreur ne s'est pas conformé aux termes et conditions de la vente en venant le chercher, il sera revendu aux jour, date et heure ci-dessus mentionnés. (Sans réserve.)

H. J. ASHMAN, Encanteur

Temple Building, Montréal. 120—2

A LOUER

Le magasin portant le No 75 rue St Jacques, chauffé. S'adresser à T. Berthiaume, propriétaire de "La Presse", No 71 rue St Jacques. 51—jno

PAR MARCOTTE FRERES

Vente au Commerce

A NOS SALLES, 69, Rue ST JACQUES

Mercredi, le 25 courant à 10 heures,

(Sans réserve et en lots pour le commerce.)

$10,000 de marchandises assorties provenant de faillites diverses : nouveautés, tweeds, serges, étoffes pour pardessus et habillements, cravates, chemises en laine, chemises blanches et de couleur, sous-vêtements en laine et en coton, faux-cols, manchettes, canevas, doublures, batiste, fil et soie en fuseaux, bordure, braid, boutons, mouchoirs, parapluies, bas, bretelles, coton, toile, rubans, velours, etc., etc.

Hardes de confection, pantalons, pardessus et habillements, 200 douzaines de chapeaux de feutre et casquettes pour hommes et garçons.

800 paires de chaussures assorties.

15 caisses de corps et caleçons en coton.

2000 pieds de moulures dorées pour cadres.

Aussi pour le compte des assurances, 12 pièces de beaver, 22 pièces d'étoffes à manteaux.

118—3 MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Vente de Tapisseries

Nous vendrons à nos salles, 69 rue St Jacques, MERCREDI, 25 COURANT, A DEUX HEURES, par ordre du "Dominion Ajustment Bureau," en lots pour convenir au commerce, un lot de tapisserie de première qualité et des meilleurs dessins, évalué à $2,000, et légèrement endommagé par la fumée.

Tout doit être vendu absolument sans réserve.

118—3 MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

VENTE A L'ENCAN

De tous les Meubles et Effets contenus dans le Logement No 29, rue St-Charles-Borromée.

LUNDI MATIN, 26 MARS

Nous avons reçu instruction de vendre sans réserve le contenu de 8 appartements,

— COMPRENANT —

Set de Salon, Table de centre, Miroir, Rideaux, Cadres, Tapis etc. Salle à diner : Sideboard, Table à extension, Chaises, Prélart, Rideaux, Cadres, 1 Splendide Moulin à coudre (Singer), Cuisine : Un Magnifique Poêle Stanley, No 9, en parfait ordre, tous les ustensiles de cuisine, Vaisselle, Verrerie, Argenterie, etc., et le contenu de 4 Chambres à coucher. Set de chambre complet, Couchette en fer, Sommier, Matelas, Lit de plumes, Oreillers de plumes, Couvertes, Draps, Couvrepieds, Tapis, Rideaux, Cadres, etc.

Vente sans réserve, Jeudi matin, au No 29, rue St-Charles-Borromée, à 10 heures a.m.

120-2 MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

PAR FRASER FRERES

No 6 TERRASSE THISTLE. Partant de la rue Ste Monique, voisin des Bains Turcs.

Vente de splendides meubles de ménage, piano droit de valeur, tapis de Bruxelles, tapestry, etc., etc., à la résidence ci-dessus, mercredi matin, le 25 mars, comprenant en partie : Un piano droit New-York, de valeur, caisse en acajou, un instrument d'une sonorité excessivement douce, aussi bon qu'un neuf, magnifique ameublement de salon en rug, chaises de fantaisie dépareillées, tables de centre, rideaux en dentelle et portières, dessus de cheminée et draperie, tapis de Bruxelles et tapestry, buffet, table et chaises de salle à manger, vaisselle, porcelaine et verrerie, ameublement de chambre à coucher en chêne, couchettes en cuivre et en fer, bureaux et lavabos dépareillés, table à carte, machine à coudre, bibliothèque et secrétaire en cerisier, lampes, chiffonnier, canapés-lits, service de toilette pour messieurs, fixtures à gaz, tapis de chambre à coucher, tapis d'escalier, prélart, patère, poêle de passage carré, botte à feu ronde, poêle de cuisine combiné de Clendinneng avec accessoires à eau chaude, poêle à gaz de la compagnie du gaz de Montréal, glacière, ustensiles de cuisine, etc., etc. Tout est propre et en bon ordre. Vente à 10 heures.

118—3 FRASER FRERES, Encanteurs.

A NOS SPACIEUSES NOUVELLES SALLES DE VENTE

Meubles et effets de ménage à l'encan, meubles de salon, de salle à manger et de chambre à coucher, tapis, pianos orgues, poêles de cuisine et ranges, etc, etc. Encan régulier hebdomaire à nos salles de ventes monstres, 453 et 455 rue St Jacques.

Vendredi matin 27 mars, à 10 heures

Ventes privées chaque jour. Avances faites au comptant sur consignation. Les consignataires peuvent compter sur des prix justes et de promptes remises au comptant. Les ventes sont très suivies. Emmagasinage excellent pour pianos, meubles, etc. Inventaires, évaluations et appréciations faits.

FRASER FRERES,

21, 24, 26. Encanteurs

PAR BENNING & BARSALOU

VENTE AU COMMERCE

PAR

BENNING et BARSALOU, Encanteurs.

A leurs Salles de Vente, Nos 86 & 88, Rue St-Pierre.

MERCREDI, 25 MARS, à 10 hrs. a.m.

Vente importante de Nouveautés, Hardes faites, Marchandises de Tailleurs, Confections pour Messieurs et Dames, Lainages, Etoffes, Couvertures, Cotons, Indiennes, Flanelles, Tapis Bruxelles, Rubans, Articles de Modes et Fantaisie, etc.

5 Caisses, Toile de Ménage.

10 Caisses, Sous-Vêtements, Bas, Bretelles, etc.

Caisses Chaussures.

— AUSSI —

155 Boites Oignons Espagnols, et une variété d'autres Marchandises.

Vente sans aucune réserve en lots convenant au commerce de la ville et de la campagne. Conditions faciles.

BENNING & BARSALOU,

118—3 Encanteurs.

DANS L'AFFAIRE DE

WILLIAM HENRY, de la cité de Montréal, propriétaire de Buanderies . . Failli.

Des soumissions cachetées marquées "Re Wm. Henry", seront reçues au bureau du soussigné, 181 rue St Jacques, Montréal, jusqu'à MIDI,

Mardi, le 31 de Mars, 1896

pour l'actif suivant appartenant à la dite succession, savoir :

Lot No 1. Engin Colliss, bouilloires, arbres de couche, etc.	$ 5,481.10
Lot No 2. Machines et ustensiles de buanderie, meubles et fixtures	18,380.31
Lot No 3. Matériel roulant, chevaux, wagons, sleighs, etc.	3,003.60
Lot No 4. Meubles et fixtures au No 690 rue Craig	57.25
Lot No 5. Meubles, fixtures et stock à la succursale de la rue Notre-Dame	145.76
Lot No 6. Meubles et fixtures à la succursale de la rue Ste Catherine	11.25
Lot No 7. Meubles, fixtures et matériel roulant à la succursale d'Ottawa, ½ part	182.00
Lot No 8. Stock et fixtures au No 61 rue St Antoine	1,018.47
Lot No 9. Machines louées	3,735.00
	$32,014.74

Lot No 10. Les droits du failli en vertu du bail du No 61 rue St Antoine, expirant le 1er mai, 1904.

Les soumissions seront à tant dans la piastre sur le montant d'après l'inventaire et pour le tout en bloc ou séparément pour chaque lot. On ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions. Conditions : comptant sur livraison. Un chèque accepté pour cinq pour cent du montant devra accompagner chaque soumission. On peut voir l'inventaire et obtenir les autres conditions de la vente à mon bureau, et obtenir le permis d'examiner l'actif sera aussi accordé.

JOHN HYDE, Curateur.

Montréal, 19 mars 1896. 20,21,24,26,28,30

THE UNDERWRITERS CHEMICAL COMPANY
PAIL
MANUFACTURED BY JOHN MARTIN
DEPARTMENT ST. PAUL ST. M

L'extincteur contre l'incendie. Le plus simple. Le meilleur. Le moins couteux.

JOHN MARTIN, SONS & CO

455 rue St Paul, Montréal 21,26

La Maison la plus Achalandée sur la rue la plus Fréquentée de Montréal.

La Maison Hamilton

La seule maison vivante aujourd'hui dans Montréal. La maison qui inaugura la Journée de Bargains, aujourd'ui si populaire, et qui maintenant est imitée nonseulement par tous les magasins ordinaires de Montréal, mais aussi par ceux soi disant surnommés les plus grosses maisons de Montréal, celui qui encore a su découvrir le moyen de donner de la vie dans ses départements de bonne heure le matin, en inaugurant aussi le système de Ventes Matinales, et qui nous donna un si grand succès, que nos confreres envient notre progrès, et leur cause des griefs tellement cuisants qu'ils en perdent le sommeil.

Nous regrettons beaucoup de leur causer tant de trouble ; ils copient nos annonces, nous ne pouvons les en empêcher, ils copient aussi nos idées, mais comme nous en avons des nouvelles tous les jours, nous pouvons aisément leur en passer quelques-unes de nos vieilles sans trop nous en APERCEVOIR. Mais quand vient le SERIEUX il n'en est plus ainsi, ils ne peuvent plus avoir le même succès que nous remportons tous les jours. Après tout, ce n'est pas un secret, et comme courtoisie envers nos confrères, nous leur donnerons un conseil :

"Annoncez souvent....
Que vos Annonces soient Vraies."

Essayez, et surtout n'annoncez pas toujours les mêmes articles, afin de ne pas fatiguer les gens, et quand vous annoncerez une ligne, voyez à ce que vous en ayez suffisamment pour satisfaire aux demandes qui vous seront faites, afin d'éviter cette réponse évasive : "Tout ce qui nous en reste est dans la vitrine, et comme notre décorateur est à son lunch, il nous est impossible de vous en avoir." Cette réponse peut très bien être acceptée parmi les sauvages du Nord, mais ça ne prend plus parmi nous ; au contraire, c'est désagréable et ça laisse une espèce de crainte envers la pratique, quand ces réponses tombent à la figure des personnes civilisées comme nos pratiques Montréalaises, dans une ville où tout progresse.

En justice pour nous-mêmes, nous allons suspendre cette petite leçon, jusqu'à ce qu'un autre besoin se fasse sentir.

DEMAIN, MERCREDI Dans la MATINEE

Nous pourrons offrir, de 9 hrs a.m. à Midi, les Bargains suivants : .. ..

DEPT. A—Véritable Natte Japonaise, 1 vg. de large, valant 20c la verge, pour 15c ou 40 vgs pour $5.50.

DEPT. B—Terrines à lait, celles que vous payiez auparavant de 5c à 10c, pour 3½c.

DEPT. C—Chocolat Menier, pour 39c la lb.

DEPT. D—Poivrières et Salières en verre, avec dessus en métal nickelé 10c. Demain matin 5c.

DEPT. G—Grand Couvrepied Honeycomb, valant $1.50, pour 99c.

DEPT. H—Belle Bottine lacée en kid crême, vendue partout à $1.75. Demain matin $1.15.

DEPT. J—Parapluies avec manches en bois naturel pour messieurs, dessus en soie Gloria, valant $1.00, pour 69c.

DEPT. K—Collets de toutes sortes pour messieurs. Seront vendus demain matin à 10c chacun.

DEPT. L—Gants lacés en kid noir ou de couleurs, valant $1.00. Demain matin, 59c la paire.

DEPT. M—Ruban satiné des deux côtés, valant 12c. Mercredi, 8½c la verge.

DEPT. N. — Nouveau Collet Marie-Antoinette, pour Dames, 50c. Demain matin, 35c

DEPT. O. — Mouchoirs de Toile (pas en Lawn), pour Dames, coûtant au delà de 10c. Demain 5c.

DEPT. P. — Nous avons reçu un bel assortiment de coupons de Broderie, que nous offrirons pour la vente de Demain matin, chaque Coupon, un prix spécial.

DEPT. Q. — Savon de Gellé et Frères, Paris, valant 15c, Demain 5c.

DEPT. R. — Bourses en Cuir, doublées, pour 19c.

DEPT. S. — Cadres de Portraits en métal blanc, pour 10c.

DEPT. T. — Un job de Couteaux de poches, marqués à moitié prix, pour Demain matin.

DEPT. X. — Batistes pour Doublures, valant 9c. Pour 5c.

DEPT. Y. — Etoffe à Robes, 50 pouces de large, valant 95c. Demain 49c. la verge.

DEPT. Z. — Drap Henrietta noir, français, tout laine, 45 pouces, 50c. Demain 29c, la verge.

DEPT. AC. — Corps par côtes pour Dames, prix regulier 35c. Mercredi matin 23c.

DEPT. A D—Fleurs à chapeaux valant 35c, pour 7½c.

DEPT. A E—Net noir pour voiles, valant 15c, Demain 5c.

DEPT. A F—Garnitures en jais, valant 25c. Demain 10c.

DEPT. A G—Belle Flanellette anglaise pour wrappers, valant 20c. Demain 16c.

DEPT. A H—Couvrepieds en Honey Comb, pour berceaux, 35c. Demain 25c.

DEPT. A J—Un job de Toiles à robes, valant de 18 à 20c. Demain matin 10c la verge.

DEPT. A K—Soies à matinées, 36 pouces de large, 75c. Demain 47c.

DEPT. A M—Bons Crayons avec efface en caoutchouc, valant 5c chacun, pour 10c la douzaine.

DEPT. A N—Belles Collerettes Golfe en tweed carreauté, valant $3.50, pour $1.99.

DEPT. A O—Caleçons en coton pour dames avec remplis, 45c. Demain 25c.

DEPT. A P—Matinées en Indienne Anglaise, valant $1.20. Demain 75c. Corset D et A; nous le vendrons, demain matin, à 69c.

DEPT. A Q—Tourmalines pour garçons ou filles, valant 50c. Demain 39c.

DEPT. A R—Oreillers de lits, 5 lbs, vendus $1.25 la paire. Demain 89c la paire.

DEPT. A S—Un lot de Rideaux en Chenille, $3.50. Demain matin, $2.75 la paire.

DEPT. A T—Le meilleur Tapis Tapestry valant 95c pour 75c demain.

Il y aura certainement des magasins qui annonceront encore la même chose que nous, à des prix peut-être plus bas, pour un autre jour ; c'est une manière de faire les affaires que nous ne pratiquons pas, nous ne cepions sur parsonne pour régler nos prix .. ..

Nous annonçons des Bargains quand nous en avons ; quand nous n'en avons pas, alors nous cessons d'annoncer.

La Maison HAMILTON

Rue Ste-Catherine, coin de la rue Peel

Avis de Faillite

CANADA
Province de Québec,
District de St François. } COUR SUPERIEURE

Dans l'affaire de

E. H. PAQUETTE,

Coaticooke, Failli.

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 770 du Code de Procédure Civile, qu'en ce jour, je, John McD. Hains, de Montréal, comptable certifié, ai été, par ordre de la dite Cour, nommé curateur aux effets, propriétés immobilières et personnelles du dit failli en cette affaire, lesquelles propriétés ont été abandonnées par lui pour le bénéfice de ses créanciers qui sont par les présentes notifiés qu'ils ont à produire leurs réclamations, entre mes mains, à mon bureau, Edifice Fraser, 43 rue St Sacrement, Montréal, dans un délai de trente jours.

Daté à Montréal, ce vingtième jour de mars 1896.

JOHN McD. HAINS, Curateur.

24.26.28

CONVOCATION des CREANCIERS

Province de Québec,
District de Montréal.
No. 80 } Cour Supérieure

Dans la faillite de FREDERICK S. HAINES et MELANCTHON H. SEYMOUR, agents manufacturiers des cité et district de Montréal, et y faisant affaires ensemble en société sous les nom et raison de "Haines Luedecking & Co."

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaître devant un des juges de la dite Cour Supérieure, dans la salle d'audience pour les affaires de faillites, au Palais de Justice, à Montréal, le 31ième jour de mars courant, à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur aux biens de la dite faillite et sur toutes autres matières qui pourraient leur être légalement soumises.

Montréal, 23 mars 1896.

L. H. COLLARD, Député-Protonotaire C.S.

120—1

CONVOCATION DES CREANCIERS

Province de Québec
District de Montréal
No 84 } Cour Supérieure pour la Province de Québec

Dans la Faillite de George C. Huttemeyer et Alexander Sabiston, imprimeurs et éditeurs des Cité et District de Montréal, et y faisant affaires, comme tels, sous les noms et raison de "George C. Huttemeyer & Co."

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaître devant un des juges de la dite Cour Supérieure dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, au Palais de Justice, à Montréal, le trente-unième jour de mars courant, à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur aux biens de la dite faillite et sur toutes autres matières qui pourraient leur être légalement soumises.

Montréal, 23 mars 1896.

L. H. COLLARD, Député Protonotaire, C.S.

120—2

Avis de Faillite

CANADA
Province de Québec,
District de St François. } Cour Supérieure

Dans l'Affaire de

JAMES ALEXANDER & CO

Richmond, Failli.

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 770 du Code de Procédure Civile, qu'en ce jour, je, John McD. Hains, de Montréal, comptable certifié, ai été, par ordre de la dite Cour, nommé curateur aux effets, propriétés immobilières et personnelles des dits faillis en cette affaire, lesquelles propriétés ont été abandonnées par eux pour le bénéfice de leurs créanciers, qui sont par les présentes notifiés qu'ils ont à produire leurs réclamations, entre mes mains, à mon bureau, Edifice Fraser, 43 rue St Sacrement, Montréal, dans un délai de trente jours.

Daté à Montréal, ce 20me jour de mars 1896.

JOHN McD. HAINS, Curateur.

24.26.28

CONVOCATION des CREANCIERS

Province de Québec,
District de Montréal.
No 83. } Cour Supérieure pour la Province de Québec.

Dans la faillite de ARTHUR HETU & RODOLPHE HETU, des cité et district de Montréal, et y faisant affaires ensemble en société sous les nom et raison de "Arthur Hetu & Co."

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaître devant un des juges de la dite Cour Supérieure, dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, au Palais de Justice, à Montréal, le trente et unième jour de mars courant, à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur aux biens de la dite faillite et sur toutes autres matières qui pourraient leur être légalement soumises.

Montréal, le 23 mars, 1896.

H. COLLARD, Député Protonotaire C. S.

120 1

CONVOCATION DES CREANCIERS

Province de Québec,
District de Montréal,
No 78. } Cour Supérieure pour la Province de Québec.

Dans la faillite de Alexander Nelson, Michael Hulbig et Edward Percey Gordon, tous des cité et district de Montréal, marchands, et y faisant affaires ensemble en société, sous les nom et raison de "A. Nelson & Cie."

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaître devant un des juges de la dite Cour Supérieure dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, au Palais de Justice, à Montréal, le 31ième jour de mars courant, à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur aux biens de la dite faillite et sur toutes autres matières qui pourraient leur être légalement soumises.

Montréal, 21 mars 1896.

H. COLLARD, Député Protonotaire, C. S.

120—1

AMUSEMENTS

THEATRE ROYAL — Semaine du 23 Mars. Après-midi et soir.

THE IRISH ALDERMAN.

Prix ordinaires. Semaine suivante: ON THE MISSISSIPI. 118—6

THEATRE FRANÇAIS—Grande représentation du drame à sensation.

...LOST IN LONDON...

Dix artistes étoiles de Vaudeville.—De 1 à 5 hrs et de 7 à 11 hrs.

Prix, 10, 20 et 25 cents. 119—6

AU MONUMENT NATIONAL

Jeudi 26, Vendredi 27, Samedi 28 et matinée NAPOLEON

Le grand succès parisien. Drame historique en 5 actes et 8 tableaux. La première fois en Amérique. Prix populaires 25c; Sièges réservés 50c. chez Pratte et Hardy. 119—6

81 AVENUE UNION

Joignez-vous maintenant à la classe des commençants du PROFESSEUR DURKEE et apprenez à danser avant la fermeture de la saison, le LUNDI et le JEUDI SOIR.

Prix réduits. 263—n

Union Artistique Royale Canadienne

(Incorporée en vertu de lettres patentes le 14 Février 1894)

238 et 240 rue ST-JACQUES

DISTRIBUTION D'ŒUVRES D'ART

Billets de . . . . 25c à $10 chacun
Prix de . . . . $5 à $5,000 chacun

59—n

Cours Publics au Monument National

SALLE DES CONFERENCES

MARDI—Histoire Universelle: M. L. O. David.
MERCREDI—Mécanique Appliquée: M. A. Bonin.
JEUDI—Agriculture et Colonisation : M. J. X. Perrault.

A 8 heures précises. Le public est cordialement invité. 59—n

Toujours la lumière du soleil et la température de l'été, aux Bains, même au milieu de l'hiver.

Douche et Nage	25 cts
Petits Garçons	15 cts
Bains turcs après 6 hrs p.m.	50 cts

Jour des Dames — Le mercredi, de midi à 5 p.m., et le lundi matin, de 9 hrs à midi. 253—n

EGOUTS

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des égouts ont été construits dans les rues ci-dessous mentionnées, et que les propriétaires cotisés qui désirent que la cotisation spéciale pour la construction des dits égouts soit réduite à raison d'égouts antérieurs ou de drains, ou pour d'autres causes, aux termes du règlement No 191, concernant les égouts, passé le 29 mai 1891, doivent faire leur demande par écrit, au soussigné, le ou avant le 23 mai 1896.

Ruelle Archambault, de la ruelle St-Jean à la ruelle Morin.
Rue Concord, de la fin de l'égout existant vers l'ouest.
Rue St-Colomban, de la rue St-Patrice à la rue du Canal.
Rue Ste Elizabeth, de la rue Craig à la rue Ste Catherine.
Rue St Hubert, de la rue Rachel à la rue Marie-Anne.
Rue Iroquois, de l'avenue de Lorimier vers l'ouest.
Rue Labelle, du nord de la rue Dorchester à la rue Ste Catherine.
Rue de Montigny, de la rue Sanguinet à la rue Ste Elizabeth.
Rue de Montigny, de la rue St Dominique à la rue St Urbain.
Avenue Mont-Royal, de la rue St André à l'avenue Papineau.
Rue St Patrice, de la rue d'Argenson vers l'ouest.
Rue Stanley, de la fin de l'égout existant à la rue Sherbrooke.

PERCIVAL W. ST GEORGE.

Bureau de l'Inspecteur de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 21 mars 1896. 120—2

HOTEL

De première classe à vendre à bon marché

L'Hotel BELLEVUE

A CHAMBLY BASSIN

Le bel et commode Hôtel Bellevue en brique, avec environ deux acres de terre, situé sur le bord de la rivière Richelieu à Chambly Bassin (place d'été favorite) à cinq minutes de la gare du chemin de fer et près du quai de la compagnie Richelieu. Cet hôtel a vingt-huit chambres à coucher, deux salons, une grande salle à manger, une boutique de barbier, etc., bonnes dépendances et excellentes facilités pour le canotage, la pêche, etc.

S'adresser au

No 1763 rue Notre-Dame,

81—n Coin de la rue St-Jean

HOTEL à VENDRE ou à LOUER

LE "MONTREAL HOUSE"

Situé au village de Laprairie, près du quai du bateau à vapeur, faisant la traversée entre Montréal et Laprairie, contenant un grand nombre de Chambres, avec ameublement, piano, etc., étant le meilleur établissement pour Hôtel dans la localité, avec deux autres Maisons pour Louer ou convertir en Chambres, à l'usage de l'Hôtel ; un lopin d'environ 20 arpents, en superficie, de terre excessivement productive, fait partie de cet établissement. Prix: $7,000 comptant, ou à Termes avec intérêt à 6 par cent par année, ou Loyer de $60 par mois. S'adresser au Propriétaire, à Laprairie, P. Q.

94—n A.-J.-A. ROBERGE, N.P.

PROVINCE DE QUEBEC,
District de Montréal. } Cour Supérieure

OSCAR A. WILLIE, Failli, et JOHN FULTON, Curateur.

Avis public est par les présentes donné que le 14ème jour d'avril prochain, à 11 hrs a.m., dans le bureau de J. Cradock Simpson, No 181 rue St Jacques, Montréal, sera offerte en vente péremptoire conformément au jugement de la Cour autorisant la dite vente, la propriété immobilière suivante, telle qu'abandonnée par le dit failli.

Ce certain lot de terre étant la subdivision 27 D. 28 D. 29 D, sur le plan de subdivision dûment fait et filé du lot No 1019 sur le plan et au livre de renvoi officiels du dit quartier de ville et dans la dite cité de Montréal, avec les bâtisses et dépendances sus érigées, la dite maison portant le numéro 309 rue Roy, dite cité de Montréal.

On peut obtenir les termes et conditions de vente au bureau du soussigné.

JOHN FULTON, Curateur.
181 rue St Jacques, Montréal.

J. CRADOCK, SIMPSON & CIE., Encanteurs,
181 rue St Jacques, Montréal.
11,14,18,21,24,28,1,8,13

CONVOCATION DES CREANCIERS

Province de Québec,
District de Montréal.
No 83. } Cour Supérieure Pour la Province de Québec.

Dans la faillite de GEORGE C. HUTTEMEYER, commerçant des cité et district de Montréal.

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaître devant un des juges de la dite Cour Supérieure dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, au Palais de Justice, à Montréal, le 31ième jour de mars courant, à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur aux biens de la dite faillite et sur toutes autres matières qui pourraient leur être légalement soumises.

Montréal, 23 mars 1896.

H. COLLARD, Député Protonotaire C.S.

120-1

TEMPERATURE

Toronto, 24—Temps beau et froid aujourd'hui. Température plus élevée demain.

MONTREAL, 24 Mars 1896.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640 et 1642 rue Notre-Dame.

Aujourd'hui maximum	19
Même date l'an dernier	41
Aujourd'hui minimum	—1
Même date l'an dernier	29

D'après le baromètre aujourd'hui 8 heures a.m. 30.55 ; 12 hrs a.m. 30.55 ; 2 hrs p.m., 30.52.

— au-dessous de zéro.

LE ROLE DU GREFFIER

Nous recevons de M. L. O. David, greffier de la ville, la lettre suivante, que nous nous empressons d'insérer :

Monsieur l'éditeur,

Je crois que le temps est arrivé de détruire la fausse impression qui paraît exister au sujet de mes relations avec la confection et la revision des listes.

En réalité, je n'ai rien fait et n'avais rien à faire, excepté de contresigner, lorsque tout a été fait et que la liste a été signée par le président des reviseurs. Or, la loi disant que la liste, après avoir été revisée, sera signée par le président des reviseurs et contresignée par le greffier de la cité, soit de sa propre main et écriture, soit par un timbre apposé par son ou ses représentants, j'ai nommé quelqu'un pour mettre mon timbre, et je n'ai plus entendu parler de rien.

La contresignature du greffier n'est exigée que pour authentiquer le document.

Je n'ai pas agi comme greffier des reviseurs, et personne ne me représentait; les reviseurs étaient libres de choisir leur secrétaire.

Il serait peut-être bon de modifier la loi, mais il faut la prendre telle qu'elle est. C'est la loi proposée en 1895 par la "Good Government Association." La section 6, 58 Victoria, chap. 50, décrète :

"La liste ainsi revisée et définitivement arrêtée sera signée par le président du bureau, contresignée par le greffier de sa main ou par le timbre de sa signature, apposé par son ou ses représentants."

Or, j'ai autorisé quelqu'un de mon bureau à apposer ma signature au moyen d'un timbre, timbre dont on se sert depuis bien des années, mon nom, naturellement, ayant été mis à la place de celui de mon prédécesseur. C'est tout ce que j'avais à faire, et je l'ai fait.

Je n'ai jamais été appelé à donner mon opinion sur les dates ou quoique ce soit. Tout s'est fait hors de ma connaissance et sans ma participation.

Je laisse au public à juger si j'ai manqué à mon devoir.

Votre, etc.

L. O. DAVID.

P. S. — Ce qui précède ne veut pas dire que je blâme les reviseurs et leur secrétaire ; c'est une autre question.

N. de la R. — Nous n'avons jamais eu l'intention d'accuser M. David d'avoir manqué à ses devoirs. Mais ses explications ne prouvent qu'une chose, c'est que son ou ses représentants n'apportent pas à l'exécution de leur charge toute l'intelligence qu'on pourrait exiger.

Et toute cette affaire est une preuve qu'il y a danger à laisser des associations irresponsables amender à leur guise la charte de la ville, dont elles ne connaissent pas le plan d'ensemble, et où elles dérangent tout sous prétexte d'améliorer.

Le parlement fédéral mourra de sa belle mort dans la nuit du 24 avril.

On prête à Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface, l'intention de partir pour Rome à l'issue de la conférence de Winnipeg.

Le "Mail and Empire" laisse entendre que sir Charles Tupper ira à Winnipeg d'ici à la fin de la conférence entre M. Greenway et les délégués du gouvernement fédéral.

Sir Charles Tupper a invité M. Laurier à lui donner son concours pour faire adopter la loi réparatrice. Le chef de l'opposition n'a pas dit ce qu'il fera. Entre temps, M. McCarthy et ses amis se liguent pour faire de l'obstruction.

La "Tribune", organe personnel de M. Greenway, dit que la conférence d'après-demain, sera sans résultat parce que le premier ministre manitobain refusera de changer en quoi que ce soit "le système d'écoles nationales."

La conférence de Winnipeg s'ouvrira jeudi matin. Les délibérations seront tenues secrètes. On dit qu'une proposition à l'effet de mettre les catholiques du Manitoba sur le même pied que ceux du Nouveau-Brunswick sera soumise, et que M. Greenway acceptera.

Le Pacifique vient de louer son embranchement de Aylmer à la campagnie électrique de Hull, qui se propose d'exploiter cette ligne au moyen de chars traînés par des locomotives électriques. Ce seront les premières locomotives de ce genre au Canada.

Un verdict assez intéressant est celui rendu hier par le jury dans la cause du Dr England contre Kerry, Watson and Co. Le demandeur n'obtient pas de dommages-intérêts pour la mort de sa femme, mais il en obtient au montant de $1,000 pour son fils, qui, lui, par exemple, n'est pas mort !

Sir Oliver Mowat ne paraît pas goûter l'indiscrétion commise par M. Tarte à l'assemblée de St Philippe, samedi après-midi, en annonçant que le premier ministre d'Ontario se jettera dans la prochaine mêlée fédérale comme principal lieutenant de M. Laurier. Le "Little Premier", comme les Anglais l'appellent, a fait une moue terrible au reporter qui est allé l'interviewer à ce sujet.

La séance qui commence cette après-midi, aux communes, pourrait bien être la plus longue que la chambre ait jamais eue. Les libéraux, les McCarthystes et les amis de M. Clarke Wallace sont résolus d'empêcher que la chambre se forme en comité sur la loi réparatrice. Pour cela, ils prolongeront la discussion sur l'amendement McCarthy, puis proposeront une demi-douzaine d'autres amendements, sans compter les incidents qu'ils feront naître. De son côté, le gouvernement paraît bien résolu à ne pas céder devant l'obstruction. Il est possible que la séance qui a commencé aujourd'hui à 3 heures, se continue jusqu'à minuit samedi.

AVIS OFFICIEL

Tous les employés civiques sont exposés à être congédiés

Ce n'est qu'une mesure de prudence

Vive inquiétude parmi les employés néanmoins

Il avait été question, comme mesure d'économie, de congédier des employés permanents inutiles. Mais il y avait un inconvénient à cela; il fallait donner les avis requis par la loi, pour la protection des travailleurs, sous peine de paiement de dommages; or, la difficulté a été soumise aux avocats de la cité, et l'on a fait imprimer l'avis suivant, qui sera distribué demain ou après - demain, à tous les fonctionnaires municipaux.

Voici ce document qui met tout le monde dans des transes sérieuses :

Bureau du greffier de la cité,
Hôtel de ville,
Montréal, 11 mars 1896.

Monsieur,

Conformément à une résolution du conseil, adoptée à une assemblée spéciale, tenue le trois (3) de mars courant, avis vous est par les présentes donné que vous serez déchargé sous le plus court délai possible, et de façon, dans tous les cas, que vos services ne soient plus requis après l'année courante.

Votre, etc.,

L. O. DAVID,
Greffier de la cité.

Est-ce à dire qu'il va y avoir un renouvellement général. Le bon sens indique suffisamment que non. C'est tout simplement, dit-on, une formalité qui permettra à nos édiles d'abolir sans frais les sinécures.

IMPOSANTES FUNERAILLES

Madame Sincennes reconduite à sa dernière demeure

Les funérailles de feu madame Sincennes ont eu lieu, ce matin. Le convoi funèbre est parti de la résidence de la défunte, pour se rendre à la cathédrale, où le grand vicaire Bourgeault a chanté le service funèbre, assité des chanoines Cousineau et Perron, comme diacre et sous-diacre. Sa Grandeur Mgr Fabre a prononcé l'absoute et a chanté le libéra. Le deuil était conduit par les deux beaux-fils de la défunte, MM. J. B. et Damase Sincennes, et par son neveu, M. Perreault. Parmi la foule qui était venue pour donner un dernier témoignage d'estime à la femme courageuse que l'on conduisait à sa dernière demeure nous avons remarqué l'honorable juge Jetté, M. C. A. Geoffrion, M. P., le juge Dugas, MM. L. J. Forget le vicomte de la Barthe, St Denis, notaire, St Germain, R. Taschereau, avocats; Rodolphe Lemieux, Ernest Marceau, Gustave Papineau, Louis Beaubien, Louis Fréchette, le Dr E. Desjardins, le Dr Jules Laberge, A. Perry, H. Larocque, le lieutenant colonel Provost, H. Pruneau, Jos. Barsalou, Arthur Barsalou, E. A. Généreux, Edwin Howard, J. L. Archambault, le capitaine Astelle, L. J. A. Surveyer, A Delisle, M. P., J. O. Gravel, David Leath, Adolphe Gravel, Chs Gravel, J. E. Laviolette, capitaine Matthews, L. J. Lajoie, Paul Wiallard, L. W. Sicotte, greffier et Chs. R. Doucet, député greffier de la paix, E. H. Parent, Paul Parent, A. Dansereau, G. Drolet et une foule d'autres citoyens bien connus.

RECIDIVISTE

James Haney, dont nous avons annoncé l'arrestation par le constable Boulard, il y a quelques jours, pour avoir tenter de pénétrer avec effraction dans le magasin de dame veuve Abraham Ship, No 2092 rue Notre-Dame, a été condamné, ce matin, par le juge Dugas, à cinq années de pénitencier. Le prisonnier possède un dossier des moins enviables. A part un nombre assez considérable de condamnations à la prison commune, Haney a déjà purgé deux sentences à St Vincent de Paul. La première le 13 décembre 1879, pour larcin, deux ans, et la seconde, le 15 mars 1886, pour effraction, quatre ans.

LA CANDIDATURE DE M. KEYS

Une députation composée d'électeurs de la division Ste-Anne, s'est rendue, hier soir, auprès de M. William Keys lui demandant de se présenter comme candidat indépendant aux prochaines élections.

Cette démarche paraît tout à fait superflue, attendu que les ouvriers ont déjà refusé d'endosser cette candidature.

VOLEURS DE PIGEONS

Des voleurs ont dévalisé, la nuit dernière, le pigeonnier de M. le docteur Isidore Laviolette, No 1303 rue Ste-Catherine, et ont enlevé vingt-cinq couples de pigeons de grande valeur. Plusieurs d'entre ces derniers avaient obtenu des premier prix lors de l'exposition en septembre dernier. Les officiers du poste de police de la rue Beaudry ont été avertis.

LES SITUATIONS ACHETEES

L'enquête dans la cause du garde de la prison, Hypolite Jobin, accusé par un nommé Delphis Dinelle, de St-Louis, d'avoir obtenu une somme de $100 sous prétexte de lui faire obtenir une position dans la police, s'est ouverte cette après-midi, dans la salle d'enquête de la cour de police.

Le garde Jobin a dit à notre reporter, ce matin, qu'il avait en effet accepté les $100 en question, et avait réussi à faire obtenir la position demandée par le plaignant Dinelle. Si le mauvais état des finances de la ville a nécessité le renvoi de plusieurs employés, il ne croit pas pouvoir être blâmé pour cela. D'ailleurs, le surintendant de la police, en congédiant les surnuméraires leur a dit qu'ils pourraient compter sur les premières places vacantes.

LES TROTTOIRS DANGEREUX

Harry W. W. Dearden réclame $400 de la cité de Montréal, par l'entremise de ses avocats, MM. Stephens et Hutchins. Le demandeur passait sur la rue Craig, le 2 mars, près du square Victoria ; le trottoir à cet endroit, selon sa prétention, était des plus dangereux ; à un moment donné il a perdu l'équilibre et est tombé sur le bras gauche qu'il s'est disloqué.

BANC DE LA REINE

Procès des conducteurs du Grand Tronc

Témoignage du détective Fraser

Les Mondéhard désirent subir leur procès sans retard

A l'ouverture de la Cour du Banc de la Reine, hier après-midi, le grand connétable Bissonnette a produit les objets trouvés sur les accusés Mulligan, Defries et Tamblyn, les conducteurs du Grand-Tronc, lors de leur arrestation. M. MacMaster a alors demandé que le témoignage que M. Stephenson a donné, au premier procès soit lu et fasse partie de la preuve, parce que ce témoin n'est plus à Montréal et ne peut venir donner son témoignage.

M. Quinn a refusé de se rendre à cette demande, à moins que des autorités soient citées pour appuyer la requête. Décision remise.

Le détective Fraser a ensuite donné son témoignage. Il raconte qu'il a acheté à Montréal un billet de passage pour Kingston, d'un nommé Lewis ; il l'a payé $5, ce qui n'est pas le prix régulier, et le conducteur l'a laissé passer avec ce billet. Il est passé plusieurs autres fois et, chacune de ces fois, des fraudes ont été commises. Quand il a voyagé avec le billet acheté de Lewis, Mulligan lui a demandé s'il avait acheté ce billet de Fred, et, sur la réponse affirmative de Fraser, il a dit que tout était correct, et lui a donné un billet blanc poinçonné du chiffre de Toronto, ce qu'il n'avait pas le droit de faire, vu que le train qu'il conduisait s'arrêtait à Kingston. Fraser a prétexté ensuite avoir perdu son billet et le conducteur lui en a donné un autre. A Belleville, le témoin a laissé le train et il est revenu à Montréal dans le but de tenter d'acheter encore un billet de passage à prix réduit.

A l'ouverture de la cour, ce matin., M. J. D. Fraser a continué son témoignage. Il a raconté qu'il a fait le trajet entre Montréal et Toronto sans avoir de billet, et que Mulligan lui a donné le passage pour $4.

Transquestionné par M. MacMaster, le témoin dit qu'il a dressé un compte de ses dépenses pour la compagnie du Grand Tronc. M. MacMaster demande que ce compte soit produit et comme il ne peut être retrouvé, la cour s'ajourne à 11 heures, pour 15 minutes, afin de permettre de faire des recherches.

M. Fraser continue ensuite son témoignage, mais le compte en question n'est pas produit. Le témoin est employé pour la compagnie de temps en temps depuis 10 ans ; quand il travaille il est payé $1.50 par jour. Il croit avoir payé environ $5 pour revenir de Belleville à Montréal. Le samedi suivant, il a fait le second voyage entre Montréal et Toronto. Pour obtenir des billets de passage à prix réduit, il a dû conter des faussetés à ceux qui les lui vendaient.

Transquestionné par M. St-Pierre, il dit qu'il a donné une déposition en cour de police. La cour fait lire cette déposition.

—M. Edmond Mondéhard, est passé aujourd'hui au bureau de "La Presse" et se plaint du retard apporté à son procès. Il prétend que les accusés de sa famille son anxieux de se purger le plus tôt possible de l'accusation qui pèse sur eux et de démontrer leur innocence.

SAISIE INTERESSANTE

La Cie des Chars Urbains menacée d'exécution

Comme la compagnie des chars urbains n'avait pas encore payé l'amende et les frais auxquels elle a été condamnée par le recorder, il y a déjà assez longtemps, dans la fameuse cause de sable et sel, la société protectrice des droits des propriétaires de chevaux a obtenu un bref de saisie contre la compagnie, et qui a été exécuté ces jours derniers.

La compagnie, cependant, n'a pas voulu poursuivre l'affaire et a pris arrangement.

L'amende était de $10 et les frais de $60.30.

L'EXPOSITION

On croit qu'elle pourra avoir lieu en 1897

Un comité des principaux citoyens de Montréal, favorables au projet d'une exposition universelle, à Montréal, se sont réunis tous les jours depuis une semaine pour étudier la question. Le comité a préparé un rapport qui sera soumis demain à Son Honneur le maire. Les membres de ce comité sont unanimes à dire que les chances de succès de l'exposition sont excellentes, à la condition, toutefois, que les citoyens de Montréal aident le comité qui sera chargé de son organisation.

Le comité de l'Exposition Internationale de Montréal 1896, établit, paraît-il, à Paris, dans le but d'appuyer le projet de M. Stiles, écrit à notre Chambre de Commerce française pour l'aviser de sa formation.

Ce projet paraît avoir reçu en France notamment une publicité que nous ignorions en Canada.

CHEZ LES ETUDIANTS

Les préparatifs, pour le grand concert des étudiants, qui doit avoir lieu le 14 avril prochain, se poursuivent avec activité à l'Université-Laval.

Nos meilleures artistes de Montréal y ont prêté leur bienveillant concours et tout promet un succès sans égal.

Le programme musical de cette soirée a été confié à MM. Couture et Dubois, deux célèbres artistes qui seront habilement secondés par MM. E. Reneaud, DeSerre, Lebel, Moncelles et tous nos étudiants, en général. M. Wielard, artiste connu du public, a bien voulu se charger de la partie dramatique. Inutile de dire que le succès est assuré. Les étudiants ont requis les services de la maison Beullac pour la décoration de la salle qui sera faite avec le plus grand soin.

Professeurs, administrateurs, étudiants, tous semblent avoir à coeur à ce que cette soirée soit l'une des plus belles qui aient encore été faites chez les étudiants. Ce sera la première du genre, dans la grande salle des promotions du nouvel édifice de l'Université-Laval.

PETIT INCENDIE

Un commencement d'incendie s'est déclaré, on ne sait trop comment, hier soir, vers 7.55 heures, dans une chambre à coucher chez M. E. Houle, No 179 rue Fullum. Les pompiers sont arrivés à temps pour prévenir des dommages considérables, de sorte que les pertes sont insignifiantes.

L'IMMIGRATION FRANCAISE

Le mouvement s'accentue vers le Nord-Ouest

Nos compatriotes reviennent des Etats-Unis

Depuis quelque temps, il s'est fait un mouvement très encourageant en faveur de la colonisation des territoires du Nord-Ouest et de la province de Manitoba par des groupes de population française. Grâce aux efforts de M. l'abbé Morin, l'apôtre de la colonisation dans le Nord-Ouest, et à ceux de M. A. Bodard, un Français que le gouvernement canadien a attaché à son bureau d'immigration à Montréal, plusieurs familles de paysans ont laissé les vieilles provinces de France pour venir s'établir dans les vastes et fertiles prairies de l'Ouest. Ce matin même, dix familles de colons français s'enregistraient au bureau fédéral de l'immigration, dans la rue St Jacques, et des mesures ont été immédiatement prises pour les envoyer dans le district d'Edmonton où elles s'établiront. Dès l'ouverture de la navigation, il en viendra en plus grand nombre, et pour peu que le mouvement s'accentue, nous aurons dans quelques années des groupes importants de population française dans les territoires du Nord-Ouest.

Un autre fait bon à signaler et qui réjouira tous les vrais Canadiens, c'est le retour au pays d'un grand nombre de familles qui avaient été forcées par les circonstances de s'expatrier aux Etats-Unis.

Depuis hier, quinze familles canadiennes - françaises se sont enregistrées au bureau d'immigration. La plupart reviennent s'établir dans la province de Québec. Quelques-unes iront à St Gabriel de Brandon, dans le comté de Berthier; d'autres à Louiseville, dans le comté de Maskinongé.

Enfin, il en est d'autres que M. l'abbé Morin enverra s'établir au Nord-Ouest.

L'ouvrage manque, actuellement, dans bien des centres manufacturiers des Etats-Unis. Nos compatriotes se trouvant sans travail, reviennent au pays, les uns dans le but de travailler dans les industries du pays. Mais, comme l'ouvrage n'est guère plus abondant ici qu'aux Etats-Unis, ils s'établiront comme colons sur les domaines de la couronne. Ils reprendront ainsi leur ancien état d'agriculteur, que beaucoup regrettent d'avoir quitté pour aller chercher une fortune imaginaire dans les centres industriels de la Nouvelle-Angleterre.

LE TRAITE FRANCAIS

Ligne projetee entre Dunkerque et le Canada

La Chambre de Commerce Française reçoit un grand nombre de lettres de négociants et d'industriels français qui cherchent à profiter du traité pour ouvrir des relations avec le Canada. Au sujet des bois, il est décidé de mettre les auteurs de ces lettres en rapport avec M. Balcer, agent consulaire à Trois-Rivières, qui possède admirablement cette question et peut fournir les meilleures indications.

Plusieurs demandes se rapportent au commerce de bestiaux, espèce bovine, et aussi pour des sujets de l'espèce ovine que l'on se proposerait d'acheter au Canada afin de les importer en France.

On parle même, dans ces lettres, d'une compagnie qui se fonderait en France dans ce but et disposerait d'un capital assez important. Ces demandes prouvent qu'il y a, en France, un certain besoin des animaux vivants dans ces deux catégories. Le point qui paraît le plus préoccuper nos correspondants est celui relatif à l'état sanitaire du bétail canadien.

On reçoit encore plusieurs demandes pour l'établissement de nouvelles marques dans le commerce des liquides et aussi de bons agents dans cette partie. Il est décidé de répondre, comme on l'a fait à maintes reprises, qu'il faut pour réussir dans la vulgarisation d'une nouvelle marque, venir étudier le marché soi-même, ou par un représentant ayant tout pouvoir, qui cherchera un agent capable de se mettre en rapport avec la clientèle qu'on se propose d'attirer. Pour cela il est nécessaire de connaître la langue anglaise.

MM. Walbaum et Rosetti, commissaires-expéditeurs à Dunkerque, agents des lignes de Londres à Dunkerque, de Londres à Boston et Baltimore, ligne Johnston, sont à l'oeuvre pour établir une ligne de paquebots entre Dunkerque et le Canada, faisant escale à St Pierre Miquelon. Le service serait assuré par trois steamers de première classe, à marche rapide, jaugeant de 3,600 à 3,800 tonneaux, et aménagés pour passagers de première classe, de deuxième classe et pour émigrants.

LE R. P. TRIPIER

C'est demain, le 25 mars, que le Cercle Ville-Marie donnera, sous la présidence d'honneur du R. P. Tripier, la séance déjà annoncée. Ceux qui ont suivi le carême à Notre-Dame, seront heureux de venir entendre, dans un milieu académique, le R. P. Dominicain, qui doit nous quitter dès le lendemain de Pâques. Billets, 25 cts ; en vente chez Granger Frères, et Cadieux et Derome.

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Le premier concert donné, hier soir, au Monument National, par les élèves du conservatoire de musique, fondé par la Société Artistique, a eu un éclatant succès. La salle était remplie de l'élite de notre société canadienne-française. Les élèves figurant au programme, ont montré, par la façon dont ils se sont acquittés de leur tâche, l'excellence des leçons qu'ils reçoivent au nouveau conservatoire. Cette institution, habilement dirigée, produira des résultats magnifiques qui seront l'honneur de la Société Artistique.

Mesdemoiselles A. Landry, E. Fortier, M. Charland, A. Marier, M. L. Harel, S. Dowling et R. Lalonde, madame Gadbois-Gauthier, et MM. A. Arnoldi et G. Papillon ont été fort applaudis. Le choeur, sous la direction de M. A. Fortier, a été bien réussi.

ŒUFS DE PAQUES

C'est le titre de la gravure inédite en couleurs que "Le Samedi" offre à ses lecteurs et abonnés à l'occasion des fêtes de Pâques, magnifique numéro spécial, en vente dans tous les dépôts de journaux du Canada et des Etats-Unis à partir de lundi, le 30 mars. Retenez-en une copie, 5 cts. Dépôt général du "Samedi," 516 rue Craig.

LE SERVICE RAPIDE

Une délégation de St Jean N.B. en route pour Ottawa

Ce matin, est arrivée à l'hôtel Windsor une importante délégation de la ville de St Jean, Nouveau-Brunswick.

Elle se compose de Son Honneur le maire George Robertson, de MM. H. Peters et D. J. McLaughlan, ingénieurs de la ville, et des échevins John H. McRobbe, John McGodderich, William Christie, J. E. Smith, S. G. Blizard et D. J. Pwhly. Ces messieurs représentent tout ce qu'il y a de plus important dans le monde des affaires et dans le monde social de St Jean, Nouveau-Brunswick. Ils se rendent à Ottawa dans le but d'exercer sur le gouvernement une forte pression, pour décider les autorités fédérales à choisir le port de St Jean comme le terminus d'hiver du service rapide de l'Atlantique. Ils prétendent que la chose leur a été formellement promise et ils menacent de montrer leurs plus grosses dents si ces promesses ne sont pas remplies à la lettre.

Pourquoi, disait ce matin le maire Robertson à un rédacteur de "La Presse," Halifax serait-il choisi de préférence à St Jean comme devant être le terminus d'hiver du service rapide ? Notre port offre de plus grands avantages que celui de Halifax, et les marchandises en destination de l'ouest se rendront plus vite au point d'arrivée que si elles sont débarquées à Halifax. L'intérêt du commerce de Montréal exige autant que le nôtre que St Jean soit choisi de préférence à Halifax.

Les échevins qui accompagnent le maire Robertson tiennent le même langage.

Les membres de la délégation ont eu dans le courant de l'après-midi des entrevues avec les autorités du Pacifique et celles du Grand Tronc pour les engager à appuyer la requête de la ville de St Jean auprès du gouvernement.

Demain matin, ils se rendront au Board of Trade pour exposer leurs prétentions aux principaux hommes d'affaires de la métropole. Ils auront aussi des entrevues avec les membres de la chambre de commerce ; puis ils partiront demain après-midi pour Ottawa.

EN LAMBEAUX

Terribles résultats d'une explosion de gaz

Dubois, Floride, 24—Une explosion terrible de gaz, dans la mine Berwynd White Shaft, située près de cette ville, a causé, hier matin, la mort de quatorze mineurs. Cette mine a été nouvellement ouverte et des équipes de mineurs étaient en train d'étançonner les parois pour pousser l'ouvrage dans diverses directions. Dix-huit hommes se mettaient à l'ouvrage, hier matin, à 7 heures, 14 à l'ouverture du nord et 4 à l'ouverture du sud. Vers 10 heures, ces derniers ont ressenti une légère secousse. Quelques instants après, des jeunes gens vinrent les avertir qu'un accident était arrivé et qu'ils devaient sortir au plus tôt de la mine. Les mineurs, au nombre de cinq remontèrent à l'orifice de la mine, quasi suffoqués par le gaz.

La secousse dans la mine nord avait été si forte que quelques-uns des cadavres retrouvés étaient absolument méconnaissables. Presque tous les cadavres étaient en lambeaux.

VOLEURS CONDAMNES

Oscar Lapointe, trouvé coupable du vol d'une montre et d'une chaîne chez une dame Malhiot, de la place Chaboillez, est condamné à six mois de travaux forcés. Alphonse Girard et Ovila Morrisseau, vol avec effraction chez MM. Labelle et Vallée, marchands de fer de la rue St-Jacques, trois mois de prison chacun.

LES CLOTURES DE ST CONSTANT

M. W. E. Bruneau, cultivateur de la paroisse de St Constant, a enregistré une poursuite contre la corporation, dont il fait partie. Il appert que la défenderesse, au lieu de construire la clôture du chemin sur des pieux distincts, s'est contentée de faire attacher des fils de fer barbelés autour des arbres appartenant aux propriétaires riverains. Cette manière d'agir n'a pas plu au demandeur, en cette cause, qui réclame maintenant du conseil municipal la destruction de la dite clôture. MM. Robidoux, Geoffrion et Chênevert sont les avocats de M. Bruneau.

PERSONNEL

M. J. A. Renaud, avocat, de Joliette, un des conseils de la défense dans la cause de Hooper, vient d'être nommé conseil de la reine par le gouvernement fédéral.

C'est le plus jeune "C. R.," du Dominion.

JUGEMENTS DE LA COUR SUPREME

Ottawa, 24 — La Cour Suprême a rendu, ce matin, les jugements suivants : Adamson vs Rogers, action renvoyée avec frais, Wilson vs Land Security, action renvoyée avec frais ; Laine vs Béiand, motion refusée ; Kirk vs Chisholm, avtion renvoyée avec frais ; Oneil vs Tupper, action renvoyée avec frais ; Wm Hamilton Manufacturing Co., accordée ; Scouliar vs McCall, action renvoyée avec frais ; Northern Pacific Express Co. vs Martin, accordée ; Martin vs Haubner, action renvoyée.

Samedi, jugement sera rendu dans la cause de Charlebois vs Delap.

PERMUTATIONS

Ottawa, 24 — Il est maintenant entendu que M. Kilvert, percepteur des douanes, à Hamilton, sera transféré à Ottawa, et que M. McKay, prendra sa place à Hamilton.

EST-CE UN SUICIDE ?

Sault Ste Marie, Mich., 24 — Un comité de comptables, composé de MM. D. Bale et E. Plummer, vient de terminer son enquête sur les livres du percepteur Frank W. Brown, du Sault Ste Marie.

On se rappelle que Brown a été trouvé mort dans sa chambre, le corps percé de plusieurs balles, et que le jury a rendu un verdict disant que l'infortuné avait été tué par des personnes inconnues. Mais une erreur de $1357 au moins dans ses livres fait croire à un suicide.

GOELETTE EN DETRESSE

Halifax, 24—Le steamer "Potomac" parti de New-York pour Londres, est arrivé ici ce matin avec la goëlette "Viking", à la remorque. Cette dernière était partie de Norfolk, Ve., pour Fall River, Mass., et rejetée loin de la côte, avait perdu son gouvernail et ses voiles. Elle a été rencontrée dimanche par le "Potomac." Le "Viking" est un trois-mâts.

LA GUERRE EN AFRIQUE

Ménélik n'a pas demandé d'argent

Londres, 24—Le "Daily News" publie une dépêche de Rome, disant qu'il est autorisé à nier que le roi Ménélik, dans ses négociations de paix avec l'Italie, ait fait aucune demande d'indemnité. Il n'a demandé le paiement d'aucune somme d'argent.

Rome, 24—Au sénat, le comité des finances a unanimement approuvé les crédits votés par la chambre des députés pour poursuivre la campagne d'Afrique.

DEUX HOMMES TUES

Explosion de nitro-glycérine

Pétrolia, Ont., 24 — Dimanche, vers une heure de l'après-midi, on entendit ici un bruit semblable à celui d'une explosion, et toutes les maisons furent ébranlées ; le bruit fut aussi entendu à Wyoming, et dans les places environnantes.

Une explosion de dynamite avait eu lieu aux usines de Coffey. Il paraît que deux hommes, John Owens et Wm Huggard, préparaient de le nitro-glycérine, et l'on suppose généralement qu'ils ont laissé tomber une certaine quantité de cet explosif, ou causé un choc.

La bâtisse a été complètement détruite, et les deux hommes ont été mis en morceaux. On a trouvé des lambeaux de leurs corps accrochés à un arbre, à trois cents verges de là ; d'autres avaient été lancés à de grandes distances. Owens, était marié et père d'un enfant. Huggard était célibataire et n'était employé à la fabrique que depuis le matin.

CONFLAGRATION A COLON

Colon, Colombia, 24—Un désastreux incendie s'est déclaré ici, hier, à 4 heures du matin. Toutes les bâtisses sur la Septième rue du Sud ont été détruites, y compris la pharmacie Heafma. Les seules maisons qui ont été épargnées sont le Casino suisse et le bureau du "Pacific Mail". Il y a environ quarante maisons de brûlées, et les pertes s'élèvent à $300,000.

MARCHES FINANCIERS

Montréal, 24 mars 1896.

Les valeurs américaines, à la bourse de Londres, sont toutes plus faibles aujourd'hui, la baisse varie de ¼ à 1 p.c. Le Pacifique Canadien a perdu 1 p.c. depuis hier soir, clôturant aujourd'hui à 55¼. Les consolidés sont à la hausse ; ils sont cotés 109⅞ au comptant et à terme. L'escompte sur le marché libre est de 11-16 à ¾ p.c. ; en banque il reste à 2 p.c.

La rente française continue à baisser, par suite des complications de la question d'Egypte ; elle fait aujourd'hui 101 fr. 45.

Le change sur Londres, à Paris, est à 25 fr. 22½.

New-York est plus faible ; toutes les principales valeurs cotées ont perdu une fraction ce matin, entr'autres les actions du Syndicat des Raffineurs. L'argent est prêté à demande à 3½ p.c.

A Montreal, les Banques ont des fonds disponibles pour placement en reports, mais il n'y a pas beaucoup de demandes. Les taux sont de 4½ à 5 p. c. Les cours de la plapart des valeurs de bon aloi, à la Bourse, sont si élevés, qu'il est difficile d'y déterminer un mouvement de hausse, en l'absence de tout appui du public. Aussi la Bourse est tranquille et les cotes sont plus souvent faibles que fermes. Ce matin, dans le calme ordinaire, on a vendu le Pacifique Canadien, 54½, le Richelieu 88; le Gaz, 202; le Toronto Railway, 75¼; la Banque de Quebec, 119¾; la Banque du Commerce, 135½; et la Montréal Cotton Co, 127; en baisse de 1 p. c.

Le Change est ferme.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie, 7 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 3 00 heures p. m. :

STOCK	Vend.	Ach.	STOCK	Vend.	Ach.
Can. P Ryxd	54½	54	B. Union	......	......
Can. P.L. B.	......	......	B. Commerce	135½	135
D.S.S. & A.	6	5¾	B. V.-Marie	100	72½
D. S.A. Pr.	14	10	B. Hochelaga	127	122
G.T.R. 1erPr.	......	......	Int. Coal	30	......
G.T.R. 2e Pr.	......	......	Int. Coal pr.	75	......
Wabash	......	......	Postal Tel.	90	87¾
Wabash Pr.	......	......	N. W. Ld. Pr	50	......
Com. Cable	160¼	159¾	Can. S. Co.	......	......
M. Te. Co.	167¼	165	Can. Paper	......	......
R. & O. Nav	92½	87	Can. C. Bds	......	......
New t. Ry.	......	......	Ch. et St L.	......	......
M. St. Ry.	219½	218	Cons. Cord	......	......
Toronto St.	76	75	M. Cott. Coxd	128	125
M. Gas Co.	203	202	M. Cott. Bds	......	......
Bell Tel. Co.	158¼	156	C.C.C. Co.	60	55
R.E. Light.xd	120	118	C.C.C. Co Bds	99½	......
Gas xd	......	......	Nat. Cord	......	......
B. Montreal	......	......	Merch. Mfg.	140	......
B. Ontario	80	......	D. Cott. Co.	95	90
B.N. America	......	......	D. Cott. Bds	......	......
B. du Peuple	......	......	M. L. & Mort	......	......
B. Molson	175	......	G. Co. of N.A.	......	......
B. Toronto	250	239	Acc. Ins. Co.	......	......
B. J.-Cartier	......	......	Ot. El. St. R.	......	......
Marchands	166	165	D. Glass Co.	......	......
Merc. B. Hal	165	163¼	Cons. L. & I.	......	......
East. T. Bk.	......	......	Havre	......	......
B. Québec	......	119¾	W & V.T. Bds	......	......
B. Nationale	......	......			

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac.—50 à 54½.
R. & O.—120 à 88.
Toronto St. Ry—100 à 75¼.
Gaz—52 à 202.
R. Elect Co.—20 à 119¾.
B. du Commerce—75 à 135.
Mont. Cot. Co.—44 à 127.

VENTES DE L'APRÈS-MIDI

Com. Cable—25 à 160.
Gaz—2 à 202.
Postal Tel.—200 à 87.
B. du Commerce—30 à 135½.
Mont Cot. Co.—14 à 130.

BOURSE DE NEW-YORK

Reçus par câble privé pour LA PRESSE par M. Chs D. Monk, agent de change, 16 rue St Sacrement.

STOCK	Ouv.	Fer.	STOCK	Ouv.	Fer.
Sterl'g dem	......	......	U. S. Cord	4½	4¼
A. T. C. pf.d	14¾	14⅞	M. O. Pac	22¾	22¾
C. B. & Q.	74½	76⅝	Nor. Pac	1⅜	1⅜
Can. Pac	54⅝	54¼	Nor. Pac. pfd	11	10½
N. Y. C.	96	96	Nor. West	102¼	102¼
C. C. C.	35	35½	Wabash pfd.	16½	16½
Can. South	48⅞	48¾	Cons. Com.	38	38
Del. Hud	......	......	N. A.	5⅛	5
D. L. & West	160¾	161	Pacific Mail	26¼	26½
Eri	14½	14⅛	Reading pf	9¾	10⅛
C. Gas	65½	66½	St Paul...xd	74	74½
N. Y. & N. E	......	......	Tex. Pac	......	7⅞
N. J. Cen	104½	104½	Union Pac	6⅞	6¾
Lead	22¾	22¾	W. U. Tel.xd	83	83¼
Louis & Nash	49	49⅜	Wab. Com	6¼	6⅜
L. Shore	146	146	B. I.	68⅝	68⅝
M. C.	......	......	Sucre	116¼	115
D. C. F.	17⅝	17⅝	Tabac	......	......
Distil. Cat. F.	......	......	R. T.	......	......

MARCHÉ DE CHICAGO

Cours reçus aujourd'hui, par câble privé, par M. Charles D. Monk, 16 rue St Sacrement, Montréal.

		Ouverture.	Plus haut.	Plus bas.	Fermeture.
Blé	Mai	61⅞	63⅛	61⅞	62⅞
	Juillet	62⅝	63¼	62½	63⅛
Blé-d'Inde	Mai	29¼	29⅝	29¼	29⅜
	Juillet	30¼	30⅝	30¼	30⅜
Avoine	Mai	19⅜	19½	19¼	19¼
	Juillet	19⅞	20	19⅞	19⅞
Lard	Mai	8.90	8.97	8.77	8.85
	Juillet	9.17	9.17	8.97	9.02
Saindoux	Mai	5.20	5.20	5.17	5.20
	Juillet	5.32	5.35	5.30	5.32
Côtes	Mai	4.77	4.77	4.77	4.75
	Juillet	4.87	4.87	4.85	4.87

MODES DE CHAPEAUX

Ouverture du Printemps

Mme R. Ellsworth, fera le 24 courant et les jours suivants, son ouverture de modes du printemps, comprenant toutes les dernières nouveautés dans les derniers goûts. Elle garde de toujours un grand assortiment de cheveux, toupets, tresses, et toutes sortes d'articles de coiffure. 2429 rue Ste Catherine.
118—3

Il y aura parade du Bataillon, mercredi soir le 25 courant, à 8 heures. Tous les membres devront être présents en uniformes.

"On a besoin de quelques recrues."

Par ordre,

Arth. D'ORSONNENS,
Capt. Adjt. et Bt Major.
117—2

NAISSANCES

AUBE—A St Henri, le 23 courant, l'épouse de J. Aubé, marchand, un fils, portant les noms de Joseph Gabriel Emile. Parrain et marraine, M. Emile Champagne et Mlle M. Benoit. Assistante au baptême, Mde J. Beauchamp, de St Eustache. La mère et l'enfant se portent bien.

GAUTHIER—A Ste Cunégonde de Montréal, le 23 courant, au No 100 rue Quesnel, l'épouse de M. Benjamin Gauthier, un garçon, décédé le même jour.

O'SHEA—A St Vincent de Paul, le 24 courant, l'épouse de M. David O'Shea, pharmacien du Pénitencier, deux filles.

WATERS—En cette ville, le 24 courant, au No 176 rue Cadieux, l'épouse de W. E. Waters, un fils.

DECES

BOUCHER—En cette ville, le 23 courant, à l'âge de 26 ans, 10 mois et 9 jours, Léon Boucher, fils de Léon Boucher.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 942 rue Droiet, à 6½ heures, pour se rendre à l'église de l'Enfant Jésus, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

CHARBONNEAU—En cette ville, le 23 courant, à l'âge de 49 ans et 11 mois, François Charbonneau.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 891 rue St Dominique, à 6¾ heures pour se rendre à l'église St Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

GIRARD—En cette ville, le 23 courant, à l'âge de 24 ans, 7 mois et 7 jours, Alfred Girard.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 411 rue Wolfe, à 7 hrs. A. M. pour se rendre à l'église Sacré-Cœur, et de là au Cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLEUR—A Rigaud, le 22 mars, à l'âge de 23 ans et 5 mois, Jos.-Albert Lafleur.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 26 courant, à 9 hrs précises.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

LAVERDURE—En cette ville, le 23 courant, à l'âge de 17 mois et 3 jours, Marie Juliette Bernadette, enfant bien-aimée de J.-B. Laverdure, 209 rue Sanguinet.

Funérailles privées.

PILON—En cette ville, le 23 courant, à l'âge de 30 ans, 9 mois, Cyrille Pilon.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 17 rue de la Montagne, à 8½ hrs., pour se rendre à l'église St-Joseph, et de là au Cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POITRAS—A Belle Rivière, le 23 courant, à l'âge de 80 ans et un mois, M. Fabien Poitras, époux de Dme Alexina Desjardins. M. Poitras laisse pour le pleurer une épouse et plusieurs enfants dont Mme A Royal, de cette ville, et Mme Wilfrid Prevost, de St Jovite, Mlle Eva Poitras et un fils, Edmond.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à 10 hrs, pour se rendre à l'église Ste Scholastique, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RASTOUL—En cette ville, le 23 courant, à l'âge de 36 ans, Révérende Sœur Rastoul, née Amanda Gravel, fille adoptive de Abraham Rastoul, décédée à la maison mère des Sœurs Grises, rue Guy.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 26 courant, à 8 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICES ANNIVERSAIRES

Jeudi, le 26, à sept heures et demie, à l'église Ste Brigide, sera chanté le service anniversaire de feu Maxime Tremblay, rentier, recommandé par son gendre, Octave DeFoy.

Parents et amis sont priés d'y assister. 2

Jeudi, le 26 courant, sera chanté, à l'église St-Jacques, à 7½ heures, le service anniversaire de feu Godefroid Laviolette, ex-préfet du Pénitencier de St Vincent de Paul.

Parents et amis sont priés d'y assister. 2

SERVICE D'UNION DE PRIERES

Jeudi, le 26 mars, sera chanté dans l'église de St-Louis de France, rue Laval, à 7½ heures, le service d'Union de Prières de feu le Dr Louis Gamelin Gaucher, décédé à Chenneville, P.Q., le 13 février. M. le Dr Gaucher était le fils de feu l'honorable Guillaume Gamelin Gaucher, de Ste Geneviève, comté Jacques-Cartier.

Parents et amis sont priés d'y assister. 2

Nouvelles annonces arrivées trop tard pour être classifiées

A VENDRE OU A LOUER—Une maison de campagne, bien construite, bien divisée, meublée. Plusieurs acres de terre, bon endroit pour aller en canot et bon service de chemin de fer. S'adresser 96 rue St Pierre. 120—1

A VENDRE—Se retire d'affaires, restaurant licence accordée, établi depuis 18 ans, loyer $30, sept appartements, prix $600 moitié comptant. Un hôtel, Ste Cunégonde, 8 appartements ; loyer $22, prix $350. Aussi, 5 magasins cigares, bonbons, avec petit logement, bon marché. S'adresser Lebel & Castellie, 572 Notre-Dame. 120—1

A VENDRE—Chance exceptionnelle, Hôtel, 8 appartements, loyer $30, chauffé, $200 boissons, Prix $600. Restaurant licence garantie, près gare Dalhousie. Epicerie licenciée, coin rue, cheval, voiture, stock frais, le tout $100 comptant, balance facile, certificat de licence ; bonnes conditions. Hotel Ste Cunégonde, loyer $22, prix $300. Magasins cigares, bonbons, depuis $60, avec logis. Maison pension avec 11 pensionaires. S'adresser immédiatement Oscar Laferriere, 1613 Notre-Dame. 120—1

A LOUER—Un local situé au centre de la ville de Ste Anne de Bellevue, très convenable pour une modiste ; conditions faciles. S'adresser à Georges Leduc, marchand. 120—1

A LOUER—Magasin convenable pour commerce ou bureau, chauffage et éclairage fournis; $200. 17 rue Gosford. 120—6

AVIS—Je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit sans un ordre signé de ma main. Mme Veuve Jos. Amyreault, 1163 rue DeMontigny. Montréal, 24 mars 1896. 120—1

CHAMBRE A LOUER, sur le devant, bien meublée, pour un monsieur, bain, eau chaude et froide, famille privée. Se présenter au No 3 rue Vitré. 120—3

CHAMBRE A LOUER, bien meublée, bain, eau chaude, prix très modéré. S'adresser 65 rue St-Christophe. 120—2

ON DEMANDE des personnes d'expérience pour faire des corsages, aussi des apprenties. Se présenter mercredi matin, au No 118 rue Mansfield, 2 escaliers à monter. 120—1

ON DEMANDE une servante générale qui sait parler anglais et habituée aux enfants ; pas de lavage, 35 rue Hutchison. 120—1

ON DEMANDE une fille pouvant faire la couture et aussi aider à servir la table ; elle devra coucher chez elle. S'adresser au No 99 avenue de l'Hôtel de Ville. 120—1

ON DEMANDE une bonne fille sachant bien faire la cuisine ; pas d'enfants ; références exigées S'adresser au No 198 rue St Hubert. 120—2

ON DEMANDE des filles pour finir les habits, 615 rue Craig. 120—1

ON DEMANDE trois institutrices diplômées pour école française et anglaise. S'adresser à J. M. Côté, sec., St Bruno, Qué. 120—1 q h

ON DEMANDE quelques vendeurs actifs pour une maison de Toronto, bien vus et bien connus dans les Provinces Maritimes. Salaire ou commission. Il n'est pas nécessaire qu'ils aient de l'expérience. Ecrivez immédiatement. Blackford & Co., pépiniéristes, Toronto. 24.26.28

ON DEMANDE un garçon de 14 ou 16 ans pour se rendre utile dans le magasin. 213 rue St Paul. 120—1

ON DEMANDE une servante générale immédiatement. No 621 Berri. 120—1

ON DEMANDE à emprunter $200 ; on donnera des garanties. Ecrire à V. A. O., LA PRESSE. 120—1

ON DEMANDE un boulanger contremaître. S'adresser E. Pepin, Longueuil, Qué. 120-3

ON DEMANDE une servante, pas de lavage. S'adresser 95 rue Roy. 120—1

ON DEMANDE immédiatement une bonne pâtissière. S'adresser à l'Hôtel Victoria, place Jacques Cartier. 120—1

ON DEMANDE un homme pour solliciter des commandes dans la ville de Montréal ; il devra être énergique, bien vu et bien connu. Commission en commençant. Salaire à l'expiration du premier mois. Splendide occasion à un homme compétent. Blackford & Co., Pépiniéristes, Toronto. 120—1

ON DEMANDE une cuisinière ; elle devra comprendre l'anglais et avoir de bonnes références. S'adresser à Mme A. Ramsay, 495 avenue Argyle, Westmount. 120—3

ON DEMANDE des personnes compétentes pour faire des vestes. S'adresser à William Currie, 1967 rue Notre-Dame. 120—1

ON DEMANDE une servante, No 196 rue Berri. Sonnez en bas. 120—1

ON DEMANDE une bonne cuisinière générale, une fille canadienne française préférée, pour une petite famille de quatre personnes, pas d'enfants, pas de lavage. Se présenter immédiatement au No 1972 rue Sherbrooke. 120—2

PERDU—Dans la rue des Inspecteurs, un ridicule en soie noire contenant des timbres colombiens. Récompense à qui le rapportera au No 130 rue Cathédrale. 120—1

UN COUPLE, sans enfants et très honnête, désire de l'emploi, la femme comme bonne cuisinière ou ouvrage général. l'homme comme cocher ou homme de cour, et connaissant très bien la culture ; iront à la campagne comme à la ville, et peuvent fournir de très bonnes références. S'adresser rue Barré, No 15. 120—1

UN JEUNE HOMME fort demande une place comme apprenti boulanger. Ecrire à G. B., 5 rue Claude. 120—2

UNE BONNE COUTURIERE demande de la couture dans les familles privées, principalement l'ouvrage de garçon. S'adresser 1792 rue Ste Catherine. 120—5

A VENDRE — M. Péloquin ayant besoin d'un repos absolu, a décidé de vendre à grands sacrifices, son Magnifique Hôtel, connu sous le nom de HOTEL PELOQUIN, situé au Sault-au-Récollet, y compris l'ameublement complet, etc. L'hôtel est bien connu de toute la population de Montréal et est très achalandé. Termes faciles. S'adresser sur les lieux. 87—